



10 ANS DE RÉALISATIONS
AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT



SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI

“...Un Maroc fondé sur une régionalisation efficiente, cohérente et harmonieuse, permettant à l'ensemble de ses régions de gérer de manière autonome ou dans le cadre d'une large décentralisation, selon leurs spécificités, leur développement socio-économique et culturel, dans le respect de la souveraineté, de l'unité nationale et de l'intégrité territoriale du Royaume.”

“...Dans ce contexte, Nous sommes déterminé à consolider la régionalisation, adoptant, à cet effet, une démarche de développement régional intégré, en vertu de laquelle la région ne se réduit pas à ses seules structures et dimensions administratives, institutionnelles et culturelles, mais constitue, plutôt, un espace propice au développement intégré, évoluant en synergie avec la région et pour la région. Nous avons estimé que la mise en oeuvre de cette approche devrait commencer par les Régions Sud et Nord du Royaume, d'une manière qui tienne compte de leurs spécificités respectives, et dans le cadre de plans de développement régional intégré.”

Extraits du discours de Sa Majesté le Roi Mohammed VI
à l'occasion du 29^e anniversaire de la Marche Verte, Casablanca, le 6 novembre 2004

SOMMAIRE

Préface	7
Agriculture	9
Pêche	17
Tourisme	23
Artisanat	29
Cinéma	35
Industrie & Commerce	41
Infrastructures de transport	49
Logement, réhabilitation urbaine et urbanisme	57
Eau	67
Energie	75
Environnement	81
Education, Enseignement Supérieur et Formation professionnelle	89
Santé	99
Culture	105
Sport	113
Développement Humain	119
Mécanismes d'appui	125
Coopération décentralisée	129

Préface

Première région du Royaume à s'être dotée d'une stratégie de développement à partir de 2005, la région Souss Massa Drâa inscrit depuis lors son développement dans le cadre d'une approche intégrée, concertée et coordonnée à l'action nationale. Cette dernière s'est traduite par la mise en place de nombreux projets structurants couvrant l'ensemble du territoire et visant à concilier croissance économique, progrès social et durabilité.

Ainsi, sur le plan économique, cette décennie a été marquée par la mise en place de projets visant à soutenir une croissance forte et durable. Celle-ci s'appuie sur les secteurs moteurs historiques que sont la pêche, l'agriculture et le tourisme, mais également sur de nouvelles opportunités prometteuses liées à l'artisanat et au cinéma notamment. Cette dynamique de développement économique s'attache à sauvegarder les équilibres environnementaux, avec une attention toute particulière portée à la gestion et à la préservation des ressources hydriques.

Parallèlement, sur le plan du développement humain, ces dix dernières années ont vu la réalisation de programmes d'envergure visant à améliorer le quotidien des citoyens. Ces programmes ont concerné toutes les composantes propices à la création d'un cadre de vie digne et favorable : désenclavement, éducation, santé, services de base, habitat et réhabilitation urbaine.

Cet ouvrage a pour objectifs de présenter les concrétisations majeures qu'a connues la région au cours de la décennie et de saluer l'action des femmes et des hommes qui œuvrent pour le développement du territoire. Il se veut également le prélude à une prospérité pérenne de la région pour les décennies à venir.





AGRICULTURE



L'agriculture, véritable locomotive de croissance qui hisse la région Souss Massa Drâa au 1^{er} rang des régions agricoles

L'agriculture constitue un véritable levier économique pour la région Souss Massa Drâa et un vecteur d'intégration pour la population agricole.

C'est dans la plaine du Souss Massa, première zone primeuriste et agrumicole du pays, que se concentrent les principales exploitations agricoles de la région. La zone du Drâa se caractérise quant à elle par la prédominance de la céréaliculture et de la phoeniciculture (60% de la production nationale de dattes).

Au total, 540 000 ha de terres cultivées, dont 240 000 ha irrigués, 5,3 millions de tonnes de production végétale et un cheptel de 3,4 millions de têtes permettent l'emploi de près de 70 000 ouvriers agricoles dans la région.

Le secteur agricole a connu un fort développement au cours de la dernière décennie, notamment sous l'impulsion du Plan Maroc Vert (PMV) et de sa déclinaison régionale. Le secteur a ainsi

bénéficié de nombreux projets structurants tant en amont qu'en aval de la chaîne de valeur.

À titre d'illustration, concernant l'amont du secteur, le projet de sauvegarde du périmètre d'El Guerdane, le lancement du Programme de Petite et Moyenne Hydraulique III, le Programme National de l'Économie de l'Eau d'Irrigation, la création d'un réseau de stations agro-météorologiques ainsi que la mise en œuvre des projets Pilier I et Pilier II du PMV ont significativement contribué à la rationalisation des ressources hydriques et au développement des filières phares de la région.

Depuis 2010, 13 projets d'agrégation ont été réalisés dans le cadre du Pilier I pour un coût d'investissement global de 4,95 MMDhs au profit de 17 360 bénéficiaires. Ces projets d'agrégation concernent les filières agrumes, primeurs, roses ainsi que les filières lait et viandes rouges.

43 projets pilier II ont également été lancés pour un investissement global de 1,98 MMDhs au profit de 75 300 bénéficiaires. Ces projets ont concerné principalement les filières oliviers, amandiers, cactus, palmiers-dattiers, safran, apiculture et viandes rouges.

En aval, plusieurs actions ont permis d'améliorer la valorisation des produits du terroir parmi lesquelles un programme de labellisation de six produits emblématiques de la région.

Par ailleurs, l'amélioration de la valorisation des produits agricoles régionaux se poursuivra à travers la création d'un Agropôle à Agadir.

Enfin, parallèlement à l'essor économique du secteur - avec une moyenne de 32 %, le Souss Massa Drâa a réalisé en 2012 la part la plus importante de la valeur ajoutée agricole nationale - de nombreuses actions visant à améliorer les conditions de vie des populations agricoles ont été entreprises, notamment à travers le programme d'action de l'ANDZOA (cf. page 17).

AGROTECH SOUSS MASSA DRÂA

Créé en 2006 par le Conseil Régional, Agrotech Souss Massa Drâa (SMD) est une association qui a pour but de mettre en place de véritables leviers de développement de pointe dans le secteur agricole et les activités périphériques. Son programme s'articule autour de cinq axes :

- La gestion rationnelle des ressources hydriques, qui passe notamment par la reconversion de 84 000 ha en goutte à goutte, en collaboration avec l'Agence du Bassin Hydraulique et l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole,
- La valorisation de six produits du terroir (argan, figue de barbarie, miel, safran, rose et palmier dattier) à travers un fonds de 9 MDhs alloué par le Conseil Régional,
- Le soutien au développement de l'agriculture maraîchère qui se traduit par le lancement de projets de recherche relatifs notamment à l'irrigation de la tomate, la gestion du climat en serre et aux alternatives aux fumigants,
- Le développement de la filière agrumicole à travers la création de 30 stations agrométéorologiques. Ces dernières ont permis une économie de 66 millions de m³ d'eau par an dans la région,
- L'appui et la création d'entreprises innovantes qui, à terme, permettront à l'Agrotech de mettre en place un véritable centre d'excellence en matière de recherche fondamentale et de recherche appliquée.



AGROPÔLE D'AGADIR

L'Agropôle d'Agadir est un projet intégré issu de la convergence de plusieurs stratégies sectorielles nationales : le PMV, qui vise à développer une agriculture moderne et compétitive et le Plan Emergence qui a pour objectif de renforcer le potentiel industriel et de services du pays.

Ce projet ambitionne de créer une plateforme régionale de référence pour la transformation, la commercialisation, et la distribution des produits agricoles.

Ainsi, l'Agropôle rassemblera sur un même site une zone d'activités à vocation agro-industrielle, une zone logistique et de services, des plateformes commerciales et de distribution, un centre d'accueil pour les services aux entreprises et aux personnes ainsi qu'un "qualipôle" regroupant notamment laboratoires de recherche et de contrôle ainsi qu'un centre de formation.

L'Agropôle d'Agadir sera intégré aux tranches 2, 3 et 4 du Parc Haliopolis.

SAUVEGARDE DE LA ZONE D'EL GUERDANE



Situé dans la plaine du Souss, entre la ville de Taroudant et le centre d'Ouled Teïma, le périmètre d'El Guerdane produit à lui seul environ 42% de la production agrumicole régionale. Ce périmètre, qui couvre près de 16 000 ha, a connu un développement agricole important notamment grâce à l'irrigation des exploitations par pompage individuel dans la nappe phréatique.

Cependant, cette situation s'est traduite par une forte diminution du volume d'eau présent dans la nappe. Des alternatives ont donc dû être développées pour préserver les ressources en eau de la zone.

C'est dans ce contexte qu'est né le projet de sauvegarde de la zone agricole d'El Guerdane, qui consiste

en un transfert de 45 millions de m³ d'eau à partir du complexe d'Aoulouz-Mohammed Mokhtar Soussi au profit de 10 000 ha de plantations. Ce projet repose sur la réalisation d'un ouvrage de tête sur le barrage d'Aoulouz, d'une conduite d'adduction de 90 km de long, d'un réseau de distribution d'eau d'irrigation en conduites sous pression sur 300 km environ et sur l'installation d'environ 600 bornes d'irrigation, pour un investissement total de près de 890 MDhs.

Le projet d'El Guerdane, inauguré en 2009 par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, a été concrétisé avec le concours d'un opérateur privé, en charge de la réalisation et de la gestion des infrastructures d'irrigation du périmètre, ainsi que celui du Ministère de l'Agricul-

ture et de la Pêche Maritime. Suite à la signature d'une Convention de Partenariat Public-Privé, 27% du montant d'investissement a été financé par le public, 64% par le privé et 9% par les agriculteurs (droit de branchement de 8 000 Dhs par ha et prix de l'eau estimé à 1,70 Dhs par m³).

Les aménagements hydro-agricoles ont été achevés depuis juillet 2009 et la mise en eau du réseau, aujourd'hui réalisée, a permis d'irriguer 10 000 ha de plantations, d'augmenter la production et les exportations d'agrumes respectivement de 22% et 35%, d'économiser 76 millions de m³ chaque année et de réduire les charges de pompage des agriculteurs de 50%.

PROGRAMME DE PETITE ET MOYENNE HYDRAULIQUE III

Le Programme de Petite et Moyenne Hydraulique III au niveau du Souss Massa est un projet mené en partenariat entre le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime et les Associations des Usagers des Eaux Agricoles (AUEA).

Le projet, qui s'étale sur une superficie de 8 437 ha et cible 35 000 habitants de la préfecture d'Agadir Ida Outanane et des provinces de Taroudant et Chtouka Aït Baha, a pour objectifs de rationaliser l'utilisation des ressources hydrauliques en modernisant les périmètres d'irrigation existants, d'intensifier la mise en valeur agricole et de renforcer la gestion participative de l'irrigation à travers la création et la promotion des AUEA.

Le programme a débuté en 2008 et les travaux actuellement en cours devraient s'achever d'ici 2019. Le coût total du projet est estimé à 510 MDhs.

PROGRAMME NATIONAL DE L'ÉCONOMIE DE L'EAU D'IRRIGATION

Le Programme National de l'Économie de l'Eau d'Irrigation a pour objectifs de moderniser les réseaux existants en vue de généraliser l'irrigation localisée et d'améliorer l'économie et la valorisation de l'eau sur une surface de 6 130 ha au niveau du périmètre du Souss amont.

Les travaux d'infrastructures comprennent la modernisation de 20 stations de pompage, la réhabilitation d'un réseau de 12 km de conduites enterrées, la rénovation et l'individualisation des prises d'irrigation et l'équipement des exploitations en systèmes d'irrigation localisée.

Ce programme est réalisé dans le cadre d'un Partenariat Public-Privé qui s'étale sur la période 2013-2017. Le coût total du projet est estimé à 370 MDhs.

VALORISATION DES PRODUITS DU TERROIR



LABELLISATION DES PRODUITS DU TERROIR

Six produits emblématiques de la région sont désormais protégés par trois types de labels : l'Indication Géographique Protégée (IGP), l'Appellation d'Origine Protégée (AOP) et le Label Agricole (LA).

Concentré à 80% dans le Souss, l'Argane est le premier produit à avoir obtenu une IGP en avril 2009, porté par l'Association Marocaine de l'Indication Géographique de l'Huile d'Argane (AMIGHA). À Taliouine dans la province de Taroudant ou encore à Tazenakht dans la province de Ouarzazate, le safran est doté depuis avril 2010 d'une AOP. La figue de Barbarie, cultivée à Sidi Ifni, bénéficie depuis avril 2011 de l'IGP Sobbar Ait Baâmrane. La culture de ce type de figuier couvre actuellement près de 56 500 ha dans la province. Une autre fleur typique de la région, la rose à parfum qui pousse essentiellement dans les vallées de Kelâat M'Gouna a également obtenu une AOP en avril 2011. Dans la vallée du Drâa, le palmier dattier, culture traditionnelle de la zone, a bénéficié en 2012 de trois labellisations pour trois variétés de dattes : l'IGP pour les dattes Bouffegous et l'IGP pour les dattes Jihel et le Label Agricole (LA) pour les dattes Nadja. Enfin, les amandes de Tafraout, sont également dotées d'une IGP depuis 2012.

LA MAISON DU SAFRAN

La région Souss Massa Drâa concentre la quasi-totalité de la production nationale de safran.

Ainsi, afin de développer cette filière, une Maison du Safran a été inaugurée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI en 2011.

La Maison du Safran joue un rôle primordial dans l'organisation de la filière et la commercialisation de la production par la mise en place d'une bourse au safran, dédiée à la régulation des prix de vente.

Cette structure, qui a nécessité un investissement de 6,5 MDhs, dispose d'espaces dédiés aux coopératives, d'un laboratoire, de salles de tri, d'un musée d'articles et de produits de la filière.



COOPÉRATIVE AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE



Créée par 39 agriculteurs de la région de Taroudant, la Coopérative Agricole et Agroalimentaire (COPAG) est une coopérative agricole qui a pour mission de contribuer au développement socio-économique de la zone du Souss et de mettre en place des produits agricoles de plus en plus élaborés. La coopérative opère dans le secteur agricole et agroalimentaire : production végétale (agrumes, primeurs...) et production animale (produits laitiers et viandes rouges).



La production végétale de la COPAG, principalement composée d'agrumes (70%) et de primeurs, représente 17% de la production régionale et 9% de la production nationale. Par ailleurs, les exportations ne sont pas en reste : 50 000 tonnes d'agrumes sont exportées chaque année à travers le monde. De plus, la coopérative dispose d'une unité de production de jus d'orange, de 3 unités de conditionnement dont 2 dédiées aux agrumes et d'un entrepôt frigorifique d'une capacité de 8 500 tonnes.

Concernant la production animale, un troupeau de 85 000 têtes, dont 56 000 vaches laitières, permet à la COPAG de produire respectivement 95% et 78% du lait et des viandes rouges de la région. En effet, la coopérative détient une usine laitière qui produit 149 millions de litres de lait par an, une unité d'élevage qui compte 11 000 têtes, un abattoir et un atelier de découpe de viandes rouges d'une capacité de près de 20 000 têtes, une unité d'aliment de bétail ainsi qu'une unité frigorifique de 2 000 tonnes.

Par ailleurs, la COPAG accompagne le développement des coopératives adhérentes, à travers plusieurs actions : mise à niveau des coopératives, mise en commun du matériel agricole, collecte et distribution des produits bruts, finis et semi-finis. La coopérative veille également au bien-être de ses employés par le biais de son association la "COPAG Social".

La COPAG représente 1,7 MMDhs d'investissements et affiche un chiffre d'affaires de 3,2 MMDhs.

AGENCE NATIONALE POUR LE DÉVELOPPEMENT DES ZONES OASIENNES ET DE L'ARGANIER



En raison de l'importance que revêtent la sauvegarde et le développement intégré des zones oasiennes et de l'arganier, l'ANDZOA a été créée sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime en février 2010, suite aux hautes directives de Sa Majesté le Roi Mohammed VI. L'ANDZOA œuvre en concertation avec l'ensemble des acteurs locaux et dans le respect des stratégies régionales et sectorielles.

Sa stratégie s'articule autour de trois axes :

- L'attractivité du territoire, qui vise à améliorer les conditions de vie de tous les citoyens et à favoriser leur épanouissement, à travers le renforcement des services de base (eau, électricité, routes), le développement d'offres de soin et d'éducation accessibles à tous, ainsi que la mise en place d'infrastructures culturelles et sportives.
- La compétitivité du territoire, qui s'appuie sur la valorisation des ressources naturelles et culturelles de manière à ce qu'elles profitent directement à la population locale. Trois secteurs sont prioritairement adressés (agriculture, à travers le développement des filières phares de la zone - argane, palmiers dattiers...-, tourisme et mines) principalement via la structuration du tissu des acteurs et leur accompagnement dans la conception et le développement d'activités génératrices de revenus s'appuyant sur la valorisation des ressources locales.
- La préservation du territoire qui concerne la mise en place de trois types de programmes :
 - Programmes d'optimisation de la mobilisation et de la gestion de la ressource hydrique (construction de barrages, mobilisation des eaux non conventionnelles, diffusion de la micro-irrigation, etc.),
 - Programmes de préservation du sol (amélioration des modes d'utilisation et de gestion des sols et du couvert végétal, reconstitution et protection des massifs forestiers, etc.),
 - Programmes de préservation de la biodiversité (protection des réserves de biosphère, encadrement de l'urbanisation des oasis, etc.).

Dans le cadre de l'opérationnalisation de sa stratégie, l'agence met en place un système de contractualisation à trois niveaux : gouvernement, départements ministériels et régions / provinces concernées.

Concernant la région Souss Massa Drâa, le programme d'action de l'ANDZOA a principalement visé le développement du 1^{er} axe stratégique et a concerné 2 préfectures (Agadir et Inezguane-Aït Melloul) et 4 provinces (Chtouka Aït Baha, Tiznit, Sidi Ifni et Taroudant). Ainsi, le raccordement en eau potable de 123 douars et la construction de routes rurales desservant 254 douars, pour un budget de plus de 165 MDhs, ont bénéficié à près de 85 000 habitants.



PÊCHE





Des mesures entreprises sur l'ensemble de la chaîne de valeur qui permettent à la région de consolider sa position de place majeure du secteur

La région Souss Massa Drâa est la première place de débarquement des produits de la pêche côtière en valeur et la troisième place en volume. Dotée de deux grands ports de pêche, Agadir et Sidi Ifni, la région produit 36% de la valeur ajoutée nationale du secteur. En effet, 246 unités côtières, 216 unités hauturières et 1 160 unités de pêche artisanale permettent de capturer annuellement plus de 90 000 tonnes de produits de la mer et emploient 15 000 personnes, générant ainsi un PIB de 1,8 MMDhs, soit 6% du PIB régional.

Par ailleurs, la région compte 82 unités industrielles dont 45% font de la congélation et 35% sont des conserveries. Ces unités exportent plus de 106 000 tonnes et représentent près de 14 000 emplois.

Dans le cadre du Plan Halieutis, nouvelle stratégie de développement du secteur halieutique, des mesures concernant l'ensemble de la chaîne de valeur ont été mises en œuvre depuis 2009.

Concernant l'amont du secteur et afin d'assurer la protection et la pérennité des espèces, un programme d'évaluation des ressources halieutiques a été notamment mené dans la zone atlantique centre. Un programme de développement des infrastructures de débarquement a permis la réhabilitation du port d'Agadir, l'aménagement du port de Sidi Ifni ainsi que l'aménagement de six points de débarquement de la pêche artisanale (PDA) et villages de pêcheurs (VDP). Par ailleurs, trois points de débarquement de la pêche artisanale supplémentaires sont en cours d'aménagement. Les infrastructures de première vente ont également été modernisées : la nouvelle halle aux poissons d'Agadir, entièrement informatisée, a ouvert ses portes en 2011.

Concernant l'aval du secteur, le Pôle de compétitivité des produits de la mer d'Agadir (parc d'activités Haliopolis et association Haliopôle) placera la région Souss Massa Drâa à l'avant-garde du secteur de la transformation des produits de la mer.

CONSTRUCTION DE POINTS DE DÉBARQUEMENT AMÉNAGÉS ET AMÉNAGEMENT DE VILLAGES DE PÊCHEURS

Un programme de construction et d'aménagement de VDP et de PDA a été lancé dans la région afin d'améliorer les conditions de travail, de sécurité et de vie des marins pêcheurs du segment artisanal.

Ainsi, sur les quatorze VDP et PDA prévus dans la région, six ont été aménagés (Imssouane, Imi-Ouaddar, Aglou, Tifnit, Sidi Boulfadail et R'kounte) et trois sont en cours d'aménagement (Tiggert, Imourane et Grizime).

Les PDA comprennent notamment une halle aux poissons, des magasins pour les marins pêcheurs et les mareyeurs, une fabrique de glace, des boxes de stockage, un dépôt de carburant, des aires de stationnement pour les barques et l'étendage des filets.

Ils possèdent également des bureaux administratifs, une unité médicale, une salle de formation, une salle dédiée à la coopérative ainsi qu'une autre salle dédiée à la prière.

Le VDP d'Imssouane, en plus de ces infrastructures, dispose d'une digue maritime.



CRÉATION DU SALON HALIEUTIS



Afin d'accompagner la dynamique insufflée par le Plan Halieutis, le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime a mis en place le Salon Halieutis. Ce salon international biennuel est dédié aux métiers de la pêche maritime, de l'aquaculture et des industries de la pêche.

Cet événement vise à mieux faire connaître les développements et les perspectives d'évolution du secteur au Maroc et à créer de nouvelles opportunités d'échange et de partenariat.

La 1^{ère} édition s'est tenue en 2011 à Agadir, sous le Haut patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI. À ce jour, le salon qui est à sa 3^e édition, enregistre en moyenne la participation de plus de 200 exposants issus de près de 35 pays et accueille plus de 45 000 visiteurs, 5 jours durant, sur une superficie de près de 20 000 m².

AMÉNAGEMENT DES PORTS D'AGADIR ET DE SIDI IFNI



Premier port de la région et troisième port de débarquement du pays, le port d'Agadir est un pôle stratégique du secteur de la pêche au niveau régional et national. Afin d'optimiser son fonctionnement et de moderniser ses équipements, des travaux d'aménagement ont été entrepris :

- Revêtement des voiries,
- Réhabilitation des appontements flottants,
- Confortement de certaines digues,
- Renouvellement des équipements des chantiers navals,
- Renforcement des mesures de sécurité et de sûreté du port.

Le montant total de ces réalisations s'élève à 182,2 MDhs.



Le port de Sidi Ifni, deuxième port de la région, a également fait l'objet de travaux d'aménagement, notamment dans le but de désengorger le port d'Agadir :

- Construction d'un complexe de réparation naval pour un coût de 44 MDhs,
- Construction d'un épi de sable (en cours) sur une longueur de 350 mètres linéaires afin de résoudre les problématiques d'accès au port.

NOUVELLE HALLE AUX POISSONS D'AGADIR

Inaugurée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI en 2011, la nouvelle halle aux poissons d'Agadir s'inscrit dans le réseau national de halles dites de nouvelle génération.

Cette nouvelle infrastructure de commercialisation des produits de la mer, basée sur une organisation et des infrastructures normalisées, a pour objectifs d'améliorer la qualité et la valorisation du produit ainsi que la fluidité et la transparence des transactions commerciales.

D'un investissement global de 70 MDhs, cette nouvelle halle qui s'étend sur une superficie de 7 650 m² dont 5 740 m² couverts comprend un espace de vente, un sas d'identification pour le tri et la pesée du poisson à la vente, un sas d'expédition du poisson vendu et des locaux techniques et administratifs.

Par ailleurs, la halle est entièrement informatisée permettant ainsi un suivi rigoureux de la traçabilité du produit.



CRÉATION DU PÔLE DE COMPÉTITIVITÉ DES PRODUITS DE LA MER AUTOUR DE DEUX GRANDES COMPOSANTES



HALIOPOLIS

Haliopolis, premier parc d'activités du Maroc dédié à la valorisation des produits de la mer, est un des trois pôles de compétitivité prévus par le Plan Halieutis.

Il regroupera l'ensemble des industries de transformation des produits de la mer et des industries connexes sur un même site de 150 ha, dans la commune de Drarga, à proximité d'Agadir. Ainsi, Haliopolis sera composé d'une zone destinée aux industries de transformation, une zone destinée aux industries support (conditionnement, intrants...), un espace dédié aux activités logistiques (groupage, transport...) ainsi qu'un espace dédié aux services aux entreprises (centre de dédouanement, service vétérinaire...) et aux personnes (restauration collective, transport...).

Ce parc d'activités ambitionne de faire de la région un pôle majeur de transformation des produits de la mer. Quatre acteurs participent à ce projet : MedZ, le Crédit Agricole, le Conseil Régional et le Fonds Igrane. Lancée en 2009, la première tranche du parc a été entièrement commercialisée.

ASSOCIATION AGADIR HALIOPÔLE

L'Association Agadir Haliopôle, deuxième composante du pôle de compétitivité, a vocation à promouvoir et développer la filière de transformation des produits de la mer. Son objectif est de développer et de mettre sur le marché de nouveaux produits et services à forte valeur ajoutée.

La stratégie d'Agadir Haliopôle est basée sur le principe de synergie, l'optimisation des moyens et la mutualisation des actions. Ainsi, ses missions consistent à favoriser, accélérer et accompagner les projets collaboratifs et à contribuer à la mise en place d'un environnement économique, scientifique et technique favorable à l'innovation dans la région.

Agadir Haliopôle fédère quatre types d'acteurs regroupés au sein de quatre collèges d'adhérents : des entreprises, des instituts de recherche et de formation, des établissements publics et institutionnels et des associations et fédérations professionnelles.

En 2014, année de démarrage du contrat-programme entre Agadir Haliopôle et le MICIEN, Agadir Haliopôle a réalisé de nombreuses actions visant l'amélioration de la compétitivité des entreprises de pêche et d'industrie de transformation des produits de la mer de la région. Ces actions, qui ont bénéficié aux entreprises mais également au secteur dans sa globalité et à la région, ont été de diverses natures : Veille et informations, promotion, études, séminaires, formations, projets collaboratifs de R&D et apport d'expertises et conseils.

A ces actions s'ajoutent 4 conventions de partenariats établies au niveau régional, 4 au niveau national et 2 au niveau international.





TOURISME



La région renforce sa dynamique touristique à travers la consolidation de son offre balnéaire et l'impulsion donnée au développement du tourisme rural

Avec un flux de 1,2 million de touristes et plus de 5 millions de nuitées par an, la région Souss Massa Drâa est une destination touristique de renom tant au niveau national qu'international.

Le tourisme balnéaire y est particulièrement développé. Des stations grand public comme celles d'Agadir et des localités plus spécialisées comme Taghazout ou Imssouane pour le surf, font du Souss Massa Drâa la première destination balnéaire du Maroc.

Afin de consolider son positionnement, plusieurs projets de stations balnéaires ont été lancés (Taghazout Bay, Aghroud, Lunja Village...), permettant ainsi d'augmenter la capacité litnière de la région de 26%.

Parallèlement au renforcement de son offre balnéaire, la région œuvre pour le développement du tourisme rural et de l'éco-tourisme.

Cette diversification a notamment été marquée par la création de Pays d'Accueil Touristiques (PAT) dans l'arrière-pays et par le développement d'Eco-lodges et d'Eco-resorts dans l'ensemble de la région.

La création du Réseau de Développement du Tourisme Rural (RDTR) en 2011 s'inscrit également dans cette optique à travers son programme d'action qui vise à développer et promouvoir le tourisme rural.



RENFORCEMENT DE L'OFFRE DE LOISIRS À AGADIR

Dans le but de développer l'attractivité touristique d'Agadir, et dans le sillage de la nouvelle Marina, plusieurs projets structurants ont été mis en place afin de renforcer l'offre d'animation et de loisirs de la ville :

- Le parc de crocodiles de Drarga, pour un budget de 7,5 MDhs. Ce projet prévoit l'accueil de 200 crocodiles du Nil, l'aménagement d'un espace de détente et un espace de jeux pour enfants,
- Le pôle d'animation Founty qui rassemblera, sur 5 ha, une médina, une zone commerciale ainsi qu'une zone de loisirs (restaurants, bowling, cinéma ...) pour un budget de 530 MDhs.



MARINA D'AGADIR

L'aménagement de la Marina d'Agadir, terminé en 2007, a fait de cette zone une destination incontournable des touristes en visite à Agadir.

En effet, la Marina est aujourd'hui dotée d'un port de plaisance de 4,5 ha pouvant accueillir plus de 300 bateaux de moins de 50 m sur ses 847 mètres linéaires de quais et appontements. Elle est également dotée d'une zone résidentielle ainsi que d'une zone commerciale offrant un large choix de magasins franchisés et de restaurants, permettant aux nombreux touristes de se promener et de manger en bord de mer tout en effectuant leurs achats.

DÉVELOPPEMENT DE STATIONS TOURISTIQUES

Le Programme de Développement Régional du Tourisme (PDRT), déclinaison de la Vision 2010, puis le Contrat Programme Régional (CPR) de la Vision 2020 prévoient la création de plusieurs stations balnéaires au niveau de la région :

- Taghazout Bay (cf. infra),
- Lunja Village à Imi Ouaddar avec plus de 6840 lits dont 2800 en camping, pour un budget de 493 MDhs. La station est également dotée d'un aquaparc et d'infrastructures sportives,
- Tama Ouanza (2000 lits pour 2MMDhs), destinée au tourisme familial,
- Aghroud, station balnéaire située au nord d'Agadir, d'une capacité de 12000 lits pour un budget de 10 MMDhs,
- Mansour Lake City, dans la province de Ouarzazate, au bord du barrage Mansour Eddahbi, s'étendra sur 374 ha et sera doté d'une capacité d'hébergement de 1800 lits pour un budget de 2,5 MMDhs.



TAGHAZOUT BAY

La station balnéaire de Taghazout, située à 15 km au nord d'Agadir, s'étend sur plus de 615 ha et totalisera une capacité d'accueil de 12376 lits à terme (7450 aujourd'hui) répartis dans huit hôtels et un village de vacances. Le budget total alloué à cette station est de 5,4 MMDhs.

La conception de la station prend en compte la préservation des ressources naturelles ainsi que le respect et la valorisation de l'authenticité socio-culturelle de la région. Taghazout Bay a été certifiée Haute Qualité Environnementale (HQE). Elle se présente comme un éco-resort touristique haut de gamme, de faible densité, ouvert sur un arrière-pays riche, dans un environnement naturel d'exception. Depuis 2014, un golf et un restaurant ont ouvert leurs portes. Un beach club, une médina ainsi que des académies de golf, de tennis, de surf et de football seront également développés. La station, qui doit accueillir ses premiers clients en 2015, sera entièrement opérationnelle à partir de 2017.



DÉVELOPPEMENT DE PAYS D'ACCUEIL TOURISTIQUE

Le développement de pays d'accueil touristique (PAT) représente une nouvelle offre de niche pour la région. L'objectif des PAT est de promouvoir l'authenticité rurale tout en structurant le secteur du tourisme rural. Il s'agit également de faire participer les acteurs locaux au développement de l'offre touristique de la région.

Six PAT sont prévus au total, dont quatre PAT de l'arganier et deux PAT désert-oasis.

Aujourd'hui, trois PAT ont été développés :

- Le PAT d'Immuouzer - Ida Outanane créé en 2005,
- Le PAT de Chtouka Aït Baha, inauguré en 2014, qui comprend une maison du PAT et un circuit touristique pédestre en cours de signalisation,
- Le PAT de Zagora qui comprend également une maison du PAT.

Un autre PAT à Tiznit - Tafraout est en cours d'étude.

MISE EN PLACE D'UN FONDS POUR LA MICRO-INDUSTRIE TOURISTIQUE

Afin de promouvoir le tourisme rural et soutenir le tourisme balnéaire tout en améliorant l'animation et les activités de divertissement dans l'ensemble des provinces de la région, une enveloppe budgétaire de 15 MDhs a été mobilisée par le Conseil Régional pour soutenir la création de micro entreprises dont l'activité est liée au tourisme (auberges, bivouacs, kasbahs, maisons d'hôtes, musées, restaurants, sites internet...).

Parmi les 74 projets subventionnés depuis 2005, 68 sont arrivés à terme et ont généré 331 emplois fixes et directs. Les aides du Fonds ont permis de financer ces projets à hauteur de 30% en moyenne.

Les conditions de participation sont assez souples : les projets choisis doivent être en cohérence avec les opportunités de développement de la région et doivent offrir au moins cinq emplois permanents.

Le suivi de ces projets est assuré par le Conseil Régional qui les incite à intégrer le Réseau de Développement Touristique Rural en vue d'améliorer leur rentabilité.



CRÉATION DU RÉSEAU DE DÉVELOPPEMENT DU TOURISME RURAL



Afin de développer le tourisme rural dans la région, une politique volontariste de préservation du patrimoine naturel et culturel faisant participer les populations locales a été adoptée. Ainsi, à l'initiative du Conseil Régional, et avec l'appui de la Coopération Décentralisée (Départements de l'Hérault et de l'Isère), des propriétaires de petites structures touristiques rurales ont fondé, en mai 2011, le Réseau de Développement du Tourisme Rural (RDTR).

Le RDTR fait ainsi participer les habitants des zones les plus reculées et les plus pauvres de la région à l'élaboration de nouvelles offres touristiques.

Les activités du RDTR s'articulent autour de cinq axes :

- Une consolidation de sa capacité institutionnelle,
- Le développement de 4 circuits touristiques :
 - Un mini-circuit de 4 jours dans le pôle du Drâa,
 - Un mini-circuit de 4 jours dans le pôle du Souss Massa (circuit du miel),
 - Un circuit de 7 jours et 6 nuits dans le pôle du Drâa (circuit oasis),
 - Un circuit de 8 jours et 7 nuits dans le pôle Souss Massa (circuit berbère),
- L'accompagnement et la formation des propriétaires des gîtes et chambres d'hôtes appartenant au réseau,
- La consolidation de la qualité des structures touristiques rurales à travers la mise en place d'une Charte Qualité et Environnement et l'instauration d'un label qualité. Aujourd'hui, près d'une quarantaine de structures ont été labellisées,
- La mise en valeur du tourisme rural à travers diverses actions de promotion et de communication (sites internet, brochures, annuaires régionaux du tourisme rural...).





ARTISANAT





La région a œuvré au renforcement et à la structuration de son tissu productif, permettant au secteur de gagner en visibilité

L'artisanat du Souss Massa Drâa reflète la richesse culturelle de la région et contribue à son rayonnement, tant sur le plan national qu'international. Parmi les produits emblématiques de la région, se distinguent notamment les bijoux de Tiznit, la poterie de Tamegroute, les babouches de Tafraout et le tapis de Taznakht.

Le secteur compte aujourd'hui plus de 7000 unités artisanales qui emploient 80000 artisans.

Au regard de l'importance que joue le secteur dans le développement socio-économique de la région, un Plan de

Développement Régional de l'Artisanat (PDRA) a été lancé en 2011 visant à redynamiser les filières artisanales du Souss Massa Drâa. Dans cette perspective, 250 MDhs ont été alloués afin de soutenir 56 projets.

Dans ce cadre, figurent notamment l'accompagnement de mono-artisans à la création de leur PME, l'équipement des artisans en matériel technique leur permettant de s'aligner aux normes de sécurité et de qualité internationales, l'élaboration d'une charte qualité et de labels visant à rehausser la qualité et à répondre aux exigences des consommateurs.

Par ailleurs, le PDRA prévoit également de renforcer la capacité de production artisanale à travers la réhabilitation et la construction de huit ensembles artisanaux (Agadir, Tiznit, Taroudant, Ouarzazate, Tinghir, Tazenakht, Zagora et Kelâat M'Gouna), la construction de treize Dar Sanâa (maison de l'artisane) et de deux centres d'appui technique.

Grâce à l'ensemble de ces projets structurants, les produits de l'artisanat ont gagné en visibilité au niveau international. Ainsi, la valeur exportée des produits artisanaux est estimée aujourd'hui à plus de 11,7 MDhs.



ACCOMPAGNEMENT DES MONO-ARTISANS À LA CRÉATION DE PME

Une des mesures prévues par le PDRA vise le développement pérenne des PME dans le secteur de l'artisanat. Ce développement passe par la modernisation des techniques de production, l'introduction de procédés innovants, l'amélioration et la diversification de leur offre produits.

Ainsi, la région s'est dotée d'une cellule d'accompagnement qui vise à soutenir la création de PME en faveur de mono-artisans appartenant à trois filières distinctes : le cuir pour la fabrication de babouches et de sandales, la poterie et la ferronnerie.

Il s'agit d'un projet pilote qui servira d'exemple à l'initiation d'autres projets du même type dans l'ensemble de la région.

ÉQUIPEMENT DES ARTISANS

Dans le cadre du PDRA, plusieurs actions d'appui ont été implémentées au profit des groupements d'artisans dans certaines filières. Parmi les actions menées par le Conseil Régional, l'équipement des artisans a permis notamment l'amélioration de leurs conditions de travail.

Ainsi, un montant de 500 000 Dhs a été mobilisé pour l'acquisition de 18 750 tonnes d'émaux et de pigments afin de faire face aux teneurs élevées en plomb et en cadmium. Par ailleurs, 17 fours à gaz ont été distribués aux artisans potiers encourageant ainsi la substitution des fours traditionnels. Ceci contribue à mettre en place une production plus propre et à améliorer les conditions de sécurité de fabrication des produits artisanaux. Outre les artisans potiers, d'autres artisans ont bénéficié d'une large campagne de distribution d'équipements. Ainsi, 24 broderies, 35 piqueuses et 10 surgies ont été distribuées dans près de huit villes de la région.



CRÉATION ET RÉHABILITATION DES ENSEMBLES ARTISANAUX DE LA RÉGION

Dans le but de développer et de structurer le secteur de l'artisanat, huit ensembles artisanaux sont prévus dans la région.

Deux d'entre eux sont achevés à Tiznit et à Ouarzazate, ceux d'Agadir et de Tazenakht sont en cours de réhabilitation. Trois sont en cours de construction à Taroudant, Zagora et Tinghir et celui de Kelâat M'Gouna est encore au stade d'étude.

L'ensemble artisanal de Tiznit est doté de trente-huit locaux individuels dédiés notamment à la fabrication de bijoux et à la confection d'habits traditionnels. Celui de Ouarzazate est doté de cinq locaux dédiés à la gravure sur pierre et à la tapisserie.

L'ensemble de ces structures sera doté d'ateliers de production, de salles de formation, de salles de réunion, de locaux affectés aux coopératives et associations ainsi que de bureaux administratifs.



CRÉATION DES DAR SANÂA

Dans le cadre de l'amélioration des techniques de production des mono-artisans et en privilégiant l'approche genre, un programme d'appui aux artisanes rurales, Dar Sanâa, a été lancé.

Il s'agit d'espaces équipés et aménagés mis à disposition des artisanes pour créer, exposer et vendre leur production. Ce lieu sert également de lieu d'échange et de formation pour le renforcement de leurs capacités en matière de design, de gestion d'entreprise et de commercialisation.

Dans la région Souss Massa Drâa, deux Dar Sanâa ont été créées : à Tiznit pour la bijouterie et à Anzal, dans la commune de Taznakht, pour le tapis. Neuf autres sont en cours de construction à Zagora, Tinghir, Ouarzazate et Taroudant. Deux sont en projet à Taghazout (Agadir Ida-Outanane) et Oulad Dahou (Inezgane-Aït Melloul).

CRÉATION DES CENTRES D'APPUI TECHNIQUE

Des centres d'appui technique ont été mis en place afin d'améliorer les conditions de travail et l'offre produit des artisans.

Il s'agit d'unités d'assistance qui regroupent du matériel technique moderne et complet, mis à disposition des artisans pour une filière artisanale. Ces centres d'appui technique permettent ainsi d'augmenter la cadence de production, d'améliorer la qualité des produits et d'optimiser l'utilisation des matières premières.

Dans ce cadre, un centre d'appui technique a été équipé à Tiznit pour la bijouterie.

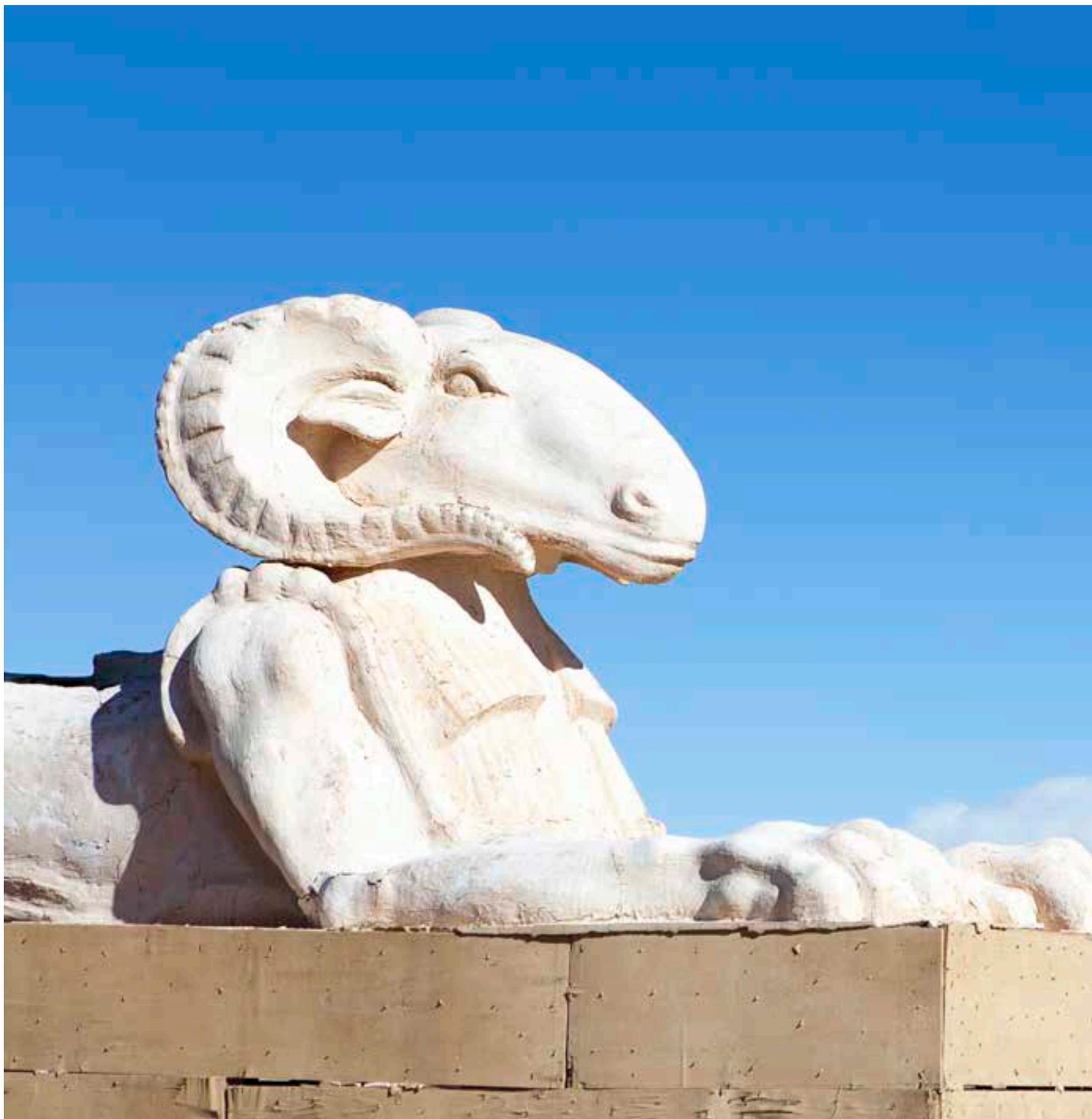


LABELLISATION DES PRODUITS ARTISANAUX

Afin de mettre en avant les produits artisanaux emblématiques du Sous-Massa Drâa, un processus de labellisation a été lancé dans la région. Ce dernier vise à récompenser les artisans qui respectent les normes officielles de qualité, d'une part, et permet aux produits artisanaux de gagner en qualité afin de mieux répondre aux exigences du consommateur, d'autre part.

À ce jour, quatre labels ont été déposés :

- Le label "El Madmoun" pour la poterie,
- Le label "Idoukan Oudrar" pour les babouches en cuir,
- Le label "Tazerzit" pour les bijoux en argent de Tiznit,
- Le label "Ouaouzguite" pour le tapis de Tazenakht.



CINÉMA





Quelques superproductions réalisées à Ouarzazate

Gladiator

La Momie

Asterix et Obélix :
Mission Cléopâtre

Kingdom of heaven

Sahara

Babel

Indigènes

La colline a des yeux 1 & 2

Mensonge d'Etat

Le Grand voyage d'Ibn Battuta

Prince of Persia

Les chemins de la liberté

The Physician

Atlantis

Piégé

American Sniper

Game of Thrones

Ouarzazate, un berceau de l'industrie cinématographique aux portes du Sahara

Les paysages variés de la province de Ouarzazate et sa lumière unique en font une région particulièrement propice aux tournages cinématographiques.

Avec plus de 40 millions de dollars d'investissements étrangers, soit 40 % des investissements nationaux, Ouarzazate est la capitale régionale et nationale du cinéma.

En effet, ce secteur constitue aujourd'hui la première activité économique de la province : deux à trois longs métrages y sont tournés chaque année. Elle a servi de décor à près de 420 films et a employé plus de 95 000 figurants, techniciens et artisans.

Deux studios de cinéma y sont implantés :

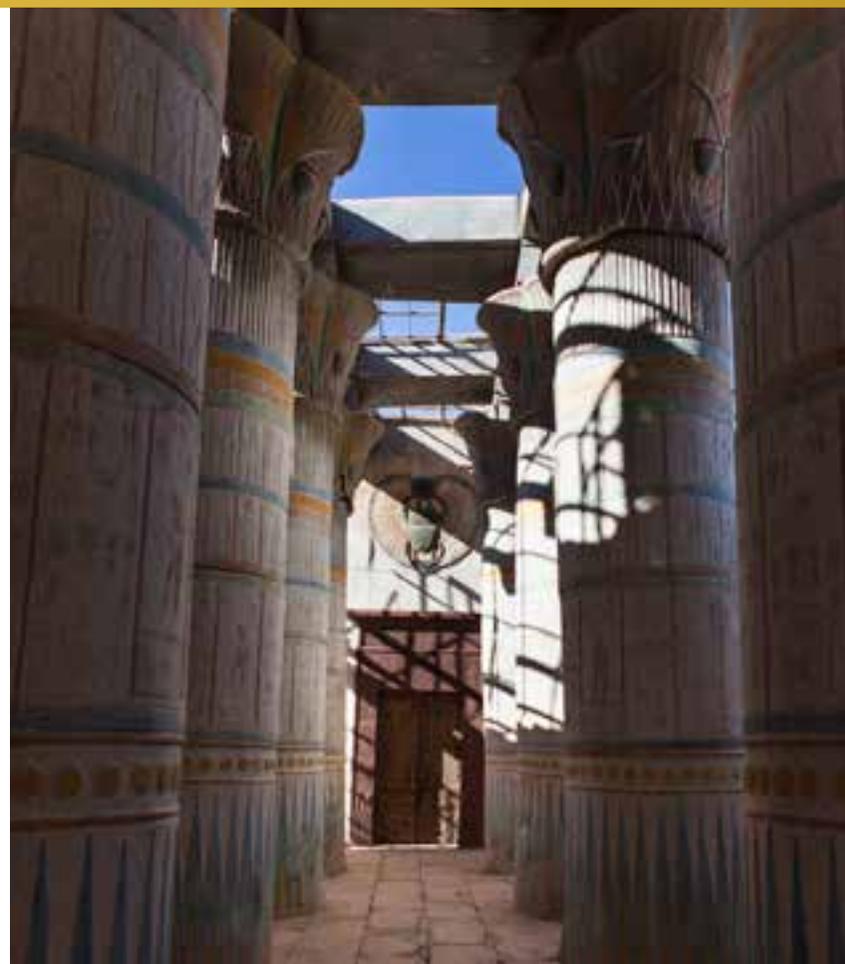
- Le studio Atlas, qui s'étale sur plus de 20 ha, abrite des décors extérieurs et intérieurs exceptionnels, des bureaux de production, des ateliers, des écuries ainsi que l'Oscar Hôtel pour l'hébergement des équipes,
- CLA studios, créé en 2004, s'étend sur 160 ha et dispose de multiples plateaux de tournage, loges, ateliers, décors extérieurs, bureaux et restaurants.

Par ailleurs, l'offre de formation aux métiers du cinéma a été renforcée. En 2006, l'OFPPT a ouvert un Institut Spécialisé dans les Métiers du Ci-

néma (ISMC) à Ouarzazate qui assure la formation des techniciens spécialisés du cinéma. La Faculté Polydisciplinaire de Ouarzazate propose également deux licences professionnelles spécialisées : une licence professionnelle des techniques cinématographiques et audiovisuelles et une licence professionnelle de gestion des productions cinématographiques et audiovisuelles.

La définition de la stratégie du Cinéma et la création de la Ouarzazate Film Commission (OFC) qui en a résulté en 2008, marque la poursuite de la politique de développement volontariste dont le secteur fait l'objet depuis de nombreuses années. L'OFC œuvre pour la promotion du cinéma de la région en offrant les meilleures conditions de tournage et en favorisant la formation des professionnels du cinéma.

Ainsi, une subvention de 1,5 MDhs a permis à l'OFC de lancer une étude pour la création d'une zone One Stop Shop qui prévoit la mise en place d'un pôle regroupant l'ensemble des solutions de production audiovisuelle et ouvrant le site de Ouarzazate au ciné-tourisme.



FONDS CINÉMATOGRAPHIQUE

Un Fonds de 3 MDhs a été créé en 2008 afin d'encourager la réalisation d'une véritable industrie du cinéma et de valoriser les métiers cinématographiques dans la province de Ouarzazate.

Le Fonds vise à soutenir des projets implantés sur le territoire de la région Souss Massa Drâa, ayant une activité liée à l'industrie du cinéma et employant au minimum trois personnes.

Sur les 75 dossiers réceptionnés, 27 ont été sélectionnés et 23 ont bénéficié de subventions. Le montant de ces subventions varie de 20 à 50% du montant d'investissement des projets avec un plafond maximum fixé à 300 000 Dhs.

Aujourd'hui, ces projets ont généré 82 emplois supplémentaires et ont bénéficié d'une aide s'élevant à près de 2,1 MDhs.

OUARZAZATE FILM COMMISSION



Créée par le Conseil Régional du Souss Massa Drâa et le Centre Cinématographique Marocain en 2008, la Ouarzazate Film Commission est la première Film Commission d'Afrique. Affiliée à l'Association Internationale des Films Commissions, elle a participé au premier salon mondial du cinéma à Los Angeles.

En 2009, elle est devenue membre fondateur de MOVIMED, réseau méditerranéen d'acteurs du tourisme et de la production audiovisuelle et bénéficie d'un stand au Festival de Cannes.

La Ouarzazate Film Commission a pour missions de :

- Promouvoir la région d'un point de vue cinématographique. Dans cette optique, elle facilite l'accueil des tournages nationaux et internationaux à Ouarzazate en offrant aux professionnels du cinéma et aux équipes de tournage les meilleures conditions d'activité et le meilleur cadre de production
- Développer la formation de techniciens, producteurs et créatifs du cinéma pour :
 - Apporter une technicité de niveau international pour tous les métiers du cinéma aux réalisateurs qui viennent tourner à Ouarzazate
 - Développer une industrie cinématographique sud-méditerranéenne dotée de sa propre signature artistique





ONE STOP SHOP



Concept hollywoodien, le One Stop Shop est un projet phare de la stratégie de la Ouarzazate Film Commission. Il permettra aux professionnels du cinéma de trouver, en un seul lieu, toutes les solutions de production audiovisuelle.

Le projet, implanté sur une superficie de 236 ha autour des studios existants, comprendra une offre de services globalisée, incluant un espace dédié au ciné-tourisme grâce à la mise en place d'un complexe touristique intégré et une zone d'activité industrielle, artisanale et technologique dédiée aux métiers du cinéma.

Le One Stop Shop permettra ainsi une plus grande visibilité de l'offre Ouarzazate pour l'accueil des tournages et une plus forte attractivité à l'international.



A photograph of industrial machinery, likely a food processing line. In the foreground, a bright green conveyor belt is visible, with several yellow cylindrical objects (possibly caps or containers) resting on it. The background shows a complex metal structure with various pipes, rollers, and a control panel, all slightly out of focus. The overall scene is brightly lit, suggesting an indoor industrial setting.

INDUSTRIE & COMMERCE



L'industrie, un secteur à potentiel qui participe à la dynamique économique de la région

Le Souss Massa Drâa dispose d'un tissu industriel dynamique, principalement concentré dans les provinces et préfectures d'Agadir-Ida Outanane, Tiznit et Inezgane-Aït Melloul.

Le secteur industriel, dont la valeur ajoutée et le chiffre d'affaires s'élèvent respectivement à 4,2 et 20,6 MMDhs en 2012, compte près de 437 unités industrielles qui emploient plus de 33000 personnes. Ce secteur a connu une réelle croissance depuis 2005: son chiffre d'affaires a augmenté de 80%, sa valeur ajoutée de 90% et ses emplois ont plus que doublé.

Le secteur de l'agroalimentaire est particulièrement dynamique dans la région : avec 14 MMDhs de chiffre d'affaires annuel généré par les unités de transforma-

tion, le Souss Massa Drâa occupe la seconde place agroalimentaire au niveau national, après le Grand Casablanca.

Arrive ensuite l'industrie chimique et parachimique, qui affiche un chiffre d'affaires annuel de près de 5MMDhs (24% du chiffre d'affaires industriel régional) .

Afin d'accélérer le développement du secteur, la région a procédé à la création de nouvelles zones industrielles à Ouled Teïma et Sidi Bibi et à la réhabilitation des zones industrielles de Tassila, Aït Melloul et Ouarzazate. Le montant total des travaux de réhabilitation de ces trois zones s'élève à près de 90 MDhs.

Dans le cadre de la stratégie intégrée pour le développement de la compétitivité logistique, une plateforme

logistique est prévue à Aït Melloul afin d'optimiser la distribution (conditionnement, transport...) de la production industrielle régionale.

Par ailleurs, afin de favoriser la création de nouvelles entreprises industrielles ainsi que l'intégration des jeunes promoteurs, une pépinière d'entreprises a été créée dans la commune de Drarga.

Ces initiatives ont permis de hisser le secteur industriel du Souss Massa Drâa à la cinquième place industrielle nationale en termes de production.



PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES DE DRARGA

Dans le cadre de la loi relative à la mise en œuvre du fonds pour la promotion de l'emploi des jeunes et dans le but de redynamiser la commune de Drarga, commune rurale de la préfecture d'Agadir Ida-Outanane, une pépinière d'entreprises va être développée.

Ce projet consiste à installer une structure, sur près de 12 000 m², destinée à abriter les jeunes entrepreneurs et à faciliter la création d'entreprises.

35 locaux d'une superficie variant de 80 à 160 m² seront mis à disposition des entrepreneurs, pour une durée de 3 à 4 ans, à des loyers avantageux.

Les travaux de construction sont aujourd'hui achevés, le cahier des charges et le mode de gestion de la pépinière sont en cours de validation.

Le budget d'investissement du projet s'élève à 7,6 MDhs.



PLATEFORME AÏT MELLOUL

Dans le cadre de la stratégie intégrée de l'Agence Marocaine de Développement de la Logistique, une zone logistique est prévue à Aït Melloul.

Cette plateforme s'étendra sur 172 ha et permettra de :

- Satisfaire les villes d'Inezgane et Aït Melloul en produits de grande consommation et en matériaux de construction,
- Collecter les produits en provenance des bassins agricoles de la région et de les distribuer vers les bassins de consommation,
- Stocker les céréales en provenance du port d'Agadir pour alimenter les minoteries de la région.

RÉHABILITATION DE LA ZONE INDUSTRIELLE DE TASSILA

La réhabilitation de la zone industrielle de Tassila, située à Agadir, a porté sur deux composantes :

- Protection de la zone contre les inondations,
- Aménagements structurels et techniques (travaux d'assainissement, introduction de l'eau potable, électrification du réseau, mise en place de la signalétique de la zone).

Le coût total de cette opération s'élève à 52 MDhs, financé à 67,5% par le MICIEN, 21% par AI Omrane, 7,5% par la municipalité de Dcheira et 4% par le Conseil de la Ville d'Agadir et le Conseil Régional.



RÉHABILITATION DE LA ZONE INDUSTRIELLE D'AÏT MELLOUL

La zone industrielle d'Aït Melloul est l'un des poumons économiques de la région. Elle abrite, sur une superficie de 354 ha, des entreprises du secteur agroalimentaire, des stations de conditionnement ainsi que des sociétés de matériels agricoles.

Cette zone a fait l'objet de travaux de réhabilitation portant notamment sur l'assainissement, l'alimentation en eau potable et en électricité ainsi que la signalisation.

Le montant total d'investissement s'élève à 20 MDhs, financé à 43% par le MICIEN, 35% par AI Omrane, 17% par la municipalité d'Aït Melloul et 5% par le Conseil Régional.



RÉHABILITATION DE LA ZONE INDUSTRIELLE DE OUARZAZATE

La zone industrielle de Ouarzazate, qui s'étend sur 82 ha, fait actuellement l'objet de travaux de réhabilitation.

Les travaux concernent l'achèvement de l'éclairage public, les travaux d'assainissement, la construction de la voirie, l'alimentation en eau potable et en électricité ainsi que la réalisation des espaces verts.

Les travaux de réaménagement de la zone sont en phase de finalisation.

Le coût de cette opération est de 18 MDhs, financé à 28% par le MICIEN, 28% par l'ONEP, 21% par la municipalité de Ouarzazate, 11% par la province d'Ouarzazate et 11% par le Conseil Régional.



CRÉATION DE NOUVELLES ZONES INDUSTRIELLES

Une nouvelle zone industrielle a vu le jour à Sidi Bibi en 2006. Totalisant une superficie de 24 ha, le projet a été financé par la commune rurale de Sidi Bibi, à hauteur de 24 MDhs.

Une seconde zone industrielle a été créée à Ouled Teïma en 2007. Elle s'étend sur 116 ha et a nécessité un investissement de 265 MDhs.



Le commerce, véritable levier d'intégration socio-économique, est un secteur en voie de modernisation

De par sa situation géographique, la région Sous Massa Drâa constitue un carrefour commercial où se rejoignent de nombreux flux commerciaux venant à la fois du nord et du sud du pays.

Le secteur du commerce emploie près de 76 000 personnes dans 45 500 points de vente, 18 Grandes et Moyennes Surfaces (GMS) et près de 80 commerces en réseaux et franchises.

Afin de développer le secteur, plusieurs projets ont vu le jour dans la région. Quatre nouvelles GMS ont été

créées parmi lesquelles un Marjane à Inezgane, permettant ainsi de créer une nouvelle zone commerciale dans cette préfecture. Parallèlement, le Plan Rawaj a permis la modernisation de 3 090 points de vente de la région.

Dans le souci de réorganiser les espaces commerciaux traditionnels, le Conseil Régional a lancé le projet de création de zones commerciales ouvertes dans sept villes de la région, dans le cadre du programme de coopération avec les Iles Canaries.

MODERNISATION DES POINTS DE VENTE DANS LE CADRE DU PLAN RAWAJ

Le 2^e axe du Plan Rawaj, plan national de développement du commerce et de la distribution, prévoit l'amélioration de l'attractivité de l'appareil commercial à travers la modernisation du commerce de proximité.

En ce sens, 3 090 points de vente ont été modernisés au niveau des provinces du Souss Massa Drâa.

Ce programme de modernisation s'appuie sur un soutien technique (financement d'expertise et de formation à hauteur de 5000 Dhs) et matériel (financement de 75% du coût des équipements à hauteur de 20 000 Dhs) par commerçant et vise à :

- Assurer un niveau standard de qualité, d'hygiène et de sécurité pour répondre aux exigences des consommateurs,
- Moderniser les méthodes de gestion du commerce de proximité,
- Développer l'activité et la rentabilité du commerce de proximité,
- Développer et renforcer le savoir-faire du commerçant,
- Améliorer l'attractivité et l'embellissement du point de vente,
- Favoriser l'organisation des activités commerciales.

Le budget total de cette opération s'élève à 78 MDhs, financé à 75% par le Fonds Rawaj.

ZONES COMMERCIALES OUVERTES

Sept zones commerciales ouvertes sont prévues dans le cadre du Programme Opérationnel de Coopération Transfrontalière Espagne Frontières Extérieures (POCTEFEX) entre la région et les îles Canaries.

Ce programme, mis en place par le Conseil Régional, le Centre Régional d'Investissement, la Chambre de Commerce et d'Industrie et la Délégation Provinciale de l'Industrie et du Commerce, de l'Investissement et de l'Économie Numérique, consiste essentiellement à soutenir et à revitaliser le commerce de proximité.

Au regard de l'importance de l'impact social et urbain des projets, des niveaux de priorités de mise en œuvre ont été fixés. Ainsi, ce programme, dénommé Adecot, se déroule en trois phases :

- Adecot, amorcé en 2010, vise la création de zones commerciales ouvertes dans les villes d'Agadir (restructuration et redynamisation du quartier Talborjt), de Taroudant et d'Inezgane pour un budget total de 331 487 €,
- Adecot Plus, pourvu d'un budget de 1,15 M€, étend le programme à quatre nouvelles zones : Tiznit, Sidi Ifni, Tafraout et Sidi Bibi,
- Adecot Exe, qui a pour objectif de mettre en œuvre les plans directeurs des sept zones commerciales ouvertes pour un budget de près de 508 431 €.

Le montant d'investissement global du programme de zones commerciales ouvertes s'élève ainsi à près de 2 M€, financé à 75% par l'Union Européenne.

DÉVELOPPEMENT DE LA GRANDE DISTRIBUTION

Dans la province d'Inezgane, un nouveau Marjane a ouvert ses portes, couvrant une surface totale de 0,67 ha.

Ce nouveau centre commercial est composé d'un hypermarché de 6 540 m² et d'une galerie marchande de 4 700 m² comprenant 30 commerces, 7 restaurants et un parking d'une capacité de 375 places.

Le budget total d'investissement de ce projet s'élève à 110 MDhs.

Par ailleurs, trois GMS ont vu le jour à Agadir : un Aswak Salam et deux GMS de l'enseigne Carrefour dans les quartiers de Dakhla et de Talborjt. Un autre Marjane est également prévu dans le quartier de Hay Mohammadi.





INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT



Les grands projets réalisés depuis une décennie ont contribué au désenclavement et au développement de la région

La région a beaucoup œuvré pour l'amélioration de son offre de transport routier, aérien et maritime depuis 2005. Le réseau routier a été allongé de 10% entre 2004 et 2012 pour atteindre 8 000 km. D'ambitieux projets ont permis de réduire considérablement les temps de trajet entre les principales villes. Il s'agit de l'autoroute Marrakech - Agadir, de la création de la voie expresse entre Agadir et Sidi Bibi ainsi que du dédoublement et/ou de l'élargissement d'axes stratégiques en direction de Tiznit, Ouarzazate et Zagora. Ainsi, près de 300 km de routes ont été aménagés dans le cadre de partenariats stratégiques entre le Ministère de l'Équipement, du Transport et de la Logistique et le Conseil Régional.

À cela s'ajoutent près de 1 800 km de routes rurales développées dans le cadre du Programme National de Routes Rurales II lancé en 2005.

Ces nouvelles routes participent au développement socio-économique de la région et au désenclavement des populations rurales les plus isolées.

Le secteur aérien, qui a permis le transport de 1,5 million de passagers en 2014, a lui aussi connu une forte dynamique grâce à la mise en service de l'aéroport de Zagora pour l'accueil de vols régionaux en 2007 et le doublement du nombre de lignes internationales à destination d'Agadir entre 2005 et 2009.

La connectivité nationale s'est fortement améliorée grâce à l'augmentation du nombre de vols à destination de Ouarzazate et la création de la ligne Casablanca-Ouarzazate-Zagora.

Enfin, le secteur du transport maritime n'est pas en reste: la quantité de marchandises chargées dans le port d'Agadir a connu une hausse de 97% entre 2004 et 2012. Il a été optimisé notamment à travers une meilleure gestion des flux de conteneurs dans le port d'Agadir et une réduction du temps de parcours des camions.

Si la région a nettement amélioré son offre de transports, de nombreux projets structurants restent encore à mener au niveau routier urbain (désengorgement des axes principaux) et rural (PNRR III).



FINALISATION DU PNRR II

Le deuxième Programme National des Routes Rurales (PNRR II) a permis, à travers la construction de nouvelles routes rurales, de favoriser le désenclavement de zones reculées dans les différentes régions du Royaume.

Dans la région Souss Massa Drâa, ce programme lancé en 2005, a entraîné la construction de plus de 1 800 km de routes pour un montant total de 1,85 MMDhs.

Ces nouvelles routes ont permis d'atteindre un taux d'accessibilité aux services socio-économiques de 93% de la population et le désenclavement de 558 400 habitants dans 114 communes rurales.



RÉALISATIONS PAR PRÉFECTURE ET PROVINCE

Agadir Ida Outanane	205 km
Chtouka Aït Baha	172 km
Inezgane Aït Melloul	25 km
Taroudant	436 km
Tiznit	125 km
Sidi Ifni	152 km
Ouarzazate	251 km
Tinghir	113 km
Zagora	314 km

AUTOROUTE MARRAKECH-AGADIR



Finalisée en 2010, l'autoroute Marrakech-Agadir a permis d'améliorer la connectivité de la région au reste du pays. Ce projet a pour principaux objectifs de renforcer les capacités de transport entre les deux pôles touristiques du Maroc (Marrakech et Agadir) ainsi que d'améliorer la sécurité routière et de réduire les coûts et temps de transport. En effet, Agadir est désormais accessible en environ six heures depuis Tanger, quatre heures depuis Casablanca et deux heures depuis Marrakech.

L'autoroute, d'une longueur de 233 km, est constituée de six tronçons principaux et 158 ouvrages d'art dont 13 viaducs, 90 ponts et 55 passages pour piétons ainsi qu'un tunnel long de 526 m traversant l'Atlas.

Cet ouvrage d'art est le fruit d'une convention multipartite intégrant plusieurs bailleurs de fonds internationaux.

Suite à une convention signée en 2005 avec Autoroutes du Maroc (ADM), le Fonds Hassan II pour le développement économique et social a apporté un financement de 1,5 MMDhs pour la réalisation de ce projet.

D'autres fonds ont contribué à hauteur de 78% à ce chantier de grande envergure :

- Le Fonds Arabe de Développement Economique et Social (FADES) à hauteur de 60 MKWD (environ 1,9 MMDhs)
- La Banque Islamique de Développement (BID) à hauteur de 106 M\$ (environ 965 MDhs)
- Le Fonds Koweïtien pour le Développement Economique Arabe (FKDEA) à hauteur de 15 MKWD (environ 450 MDhs)
- La Banque Africaine de Développement (BAD) à hauteur de 118,6 M€ (environ 1,3 MMDhs)
- La Banque Japonaise pour la Coopération Internationale (JBIC) pour un montant de 17 726 M¥ (environ 1,4 MMDhs).

Le budget total de cet ouvrage a atteint 8,36 MMDhs.

PROGRAMME DE ROUTES ET INFRASTRUCTURES STRATÉGIQUES



Le programme de routes et infrastructures stratégiques a été initié en 2005 sur la base d'une convention de partenariat entre le Ministère de l'Équipement, du Transport et de la Logistique (METL) et le Conseil Régional.

Ce programme prévoyait des opérations de création, d'élargissement ou de dédoublement de voies au niveau de près de 300 km de routes pour un montant de 280 MDhs financés à 70% par le METL et à 30% par le Conseil Régional.

Le programme est actuellement réalisé à hauteur de 85% : l'élargissement de la R108 dans la province de Zagora est le seul point non encore achevé.

RÉALISATIONS PAR PRÉFECTURE ET PROVINCE

Zagora : 71 km

Inezgane Aït Melloul : 8 km

Ouarzazate : 61 km

Chtouka Aït Baha : 44 km

Taroudant : 77 km

Tiznit : 32 km

ÉLARGISSEMENT DE L'AXE MARRAKECH-OUARZAZATE

Les travaux d'élargissement de l'axe Marrakech-Ouarzazate, commencés en 2014, se découpent en 7 lots de construction pour une distance totale de 176 km de route et un coût de 1,75 MMDhs.

Ce projet vise à la fois à rapprocher deux pôles touristiques majeurs et à renforcer la sécurité d'un axe routier très meurtrier.

Les travaux du premier tronçon, qui raccorde Taddart 2 au col de Tichka sur 13,5 km, ont débuté en octobre 2014.

LES 7 LOTS DE CONSTRUCTION DE L'AXE

Taddart 2 – Col de Tichka 13,5 km pour 177,5 MDhs

Toufliht - Taddart 2 30,5 km pour 456 MDhs

Col de Tichka – Agouim 24,5 km pour 234 MDhs

Agouim – Imrzgane 30 km pour 208,5 MDhs

Imergane – Ouarzazate 28 km pour 279,5 MDhs

Ait Ourir – Toufliht 26 km pour 185,5 MDhs

Marrakech – Ait Ourir 23 km pour 208 MDhs



AÉROPORT DE ZAGORA



Afin de désenclaver la zone Drâa et de renforcer l'attractivité touristique de la province, l'aérodrome de Zagora a fait l'objet de travaux d'aménagement pour lui permettre d'accueillir des vols régionaux de type ATR. La concrétisation de ce projet situé à 14 km de Zagora est le fruit d'une convention de partenariat conclue le 13 janvier 2005, entre l'ONDA et le Conseil Régional. L'aéroport a été inauguré en 2007 et aura couté 38 MDhs, financés par l'Office National des Aéroports (ONDA).

En 2012, l'aéroport a fait l'objet d'un projet d'extension afin de pouvoir accueillir des vols nationaux. Cette extension s'inscrit dans le cadre d'un partenariat entre l'ONDA, le Conseil Régional et la province de Zagora pour un montant de 120 MDhs.

Ainsi, les infrastructures aéroportuaires existantes ont été renforcées : allongement et élargissement de la piste (de 1800 x 30 m à 3000 x 45 m), élargissement de la bretelle existante à 23 m, extension et renforcement du parking avions (de 6 000 à 15 000 m²) pour le traitement simultané de deux vols moyen-courrier.

Au niveau des bâtiments, les travaux, qui sont en cours d'achèvement, portent en particulier sur la construction d'une aérogare de 2700 m² pouvant accueillir 250 000 passagers par an. Les travaux prévoient également la construction d'autres bâtiments techniques et équipements nécessaires à l'exploitation de la plateforme. La mise en service des installations est prévue en 2015.



CONVENTION POUR LE DÉVELOPPEMENT DES LIGNES ENTRE CASABLANCA, OUARZAZATE & ZAGORA



Cette convention signée en décembre 2013 entre la Royal Air Maroc, les Ministères de l'Intérieur, des Finances, de l'Équipement, du Transport et de la Logistique, la Wilaya et le Conseil Régional a permis la création de 3 nouvelles lignes aériennes pour le désenclavement de la région (Casablanca-Ouarzazate, Casablanca-Zagora et Ouarzazate-Zagora).

La convention prévoit un tarif unique et fixe pour chacune de ces lignes.

Une subvention plafonnée à 17,3 MDhs par an est accordée à hauteur de 57% par le Conseil Régional et 43% par le Ministère de l'Équipement, du Transport et de la Logistique. Le montant de la subvention varie en fonction du taux de remplissage des vols.





LOGEMENT, RÉHABILITATION URBAINE & URBANISME



Une politique d'habitat adaptée à tous et des villes mieux équipées grâce aux programmes de réhabilitation urbaine et d'urbanisme

Au cours de la dernière décennie, de nombreux programmes ont été mis en œuvre dans la région afin de favoriser le développement de villes modernes équipées de logements décents, dans un contexte d'urbanisation rapide puisque la région connaît un taux d'accroissement urbain avoisinant les 3% par an (contre 1,8% au niveau national).

Le Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement de l'Espace (MHUAE) ainsi que divers opérateurs sont intervenus dans la réalisation de nombreuses opérations pour répondre à une demande croissante en matière d'habitat. En effet, entre 2005 et 2014, 60 419 unités de logement ont été construites dans la région par Al Omrane et d'autres acteurs privés pour un budget de plus de 4 MMDhs. Le programme de logements sociaux a permis la construction de près de 18 000 logements, auxquels s'ajouteront bientôt plus de 18 700 logements encore en chantier.

Afin d'améliorer les conditions d'habitat des personnes les plus précaires dans les villes d'Agadir, Sidi Ifni et Ait Amira, 15 245 baraques ont été détruites et 16 495 ménages relogés, permettant de déclarer ces trois villes "Villes Sans Bidonvilles" en 2008 dans le cadre du programme éponyme. Parallèlement, des programmes de requalification urbaine ont été menés dans l'ensemble des préfectures et provinces de la région par Al Omrane et des opérateurs privés pour un budget total de 1,5 MMDhs. Cela a permis d'équiper de nombreux quartiers défavorisés en infrastructures de base (eau, électricité, réseau d'assainissement...), améliorant ainsi les conditions de vie de plus de 116 000 ménages. Dans le cadre de la politique de la ville, 18 conventions de partenariat sont prévues dans l'ensemble des provinces et préfectures de la région pour un montant global de plus de 5 MMDhs. Parmi elles, cinq ont déjà été signées et sont en cours de réalisation à Agadir, Biougra, Chtouka Aït Baha, Ouarzazate et Tiznit.

Par ailleurs, afin d'atteindre un modèle de développement urbain équilibré et durable, une nouvelle Agence Urbaine a été créée à Taroudant en 2013, en plus de celles d'Agadir et Ouarzazate. En 2014, la couverture en documents d'urbanisme est en moyenne de 65% dans l'ensemble de ces trois agglomérations.

Un Schéma Directeur pour le Développement Urbain est également en cours de mise en place pour encadrer les projets urbanistiques dans l'agglomération d'Agadir.



AGADIR, SIDI IFNI ET AIT AMIRA, DÉCLARÉES VILLES SANS BIDONVILLES EN 2008



À Agadir, Sidi Ifni et Ait Amira, le Programme “Villes Sans Bidonvilles” (VSB) amorcé par le Royaume en 2004, a été mené par un partenariat impliquant de nombreux acteurs.

Dans la ville d'Agadir, ce programme a été réalisé en deux temps :

Un premier contrat a été signé en décembre 2004. Dans ce cadre, 10 763 baraques habitées par 12 287 ménages dans 65 quartiers ont été détruites. Les coûts ont atteint 758,34 MDhs financés à 28% par le Fonds de Solidarité de l'Habitat et de l'Intégration Urbaine (FSHIU).

Ce premier contrat a été prolongé en 2008. Dans ce cadre, les baraques de 3 313 ménages supplémentaires ont été détruites dans les noyaux d'Agadir, de Benserghao et d'Anza. Le budget a atteint 438,9 MDhs, financés à 40% par le FSHIU.

Au total, dans ces trois villes, le programme a entraîné la démolition de 15 245 baraques et a permis le relogement de 16 495 ménages pour un budget de 1,2 MMDhs financés à 33% par le FSHIU.

En 2008, les villes d'Agadir, Sidi Ifni et Ait Amira ont été officiellement déclarées villes sans bidonvilles.

PRINCIPAUX PARTENAIRES

- Inspection Régionale de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement de l'Espace
- Commune Urbaine d'Agadir
- Agence Urbaine d'Agadir
- Autorités Locales
- Al Omrane Agadir
- Conseil Régional

Le programme VSB se poursuit dans les villes d'Inezgane, Dcheira et Ait Melloul. Il devrait permettre la destruction de 777 baraques et le relogement de 846 ménages pour un budget de 153,68 MDhs.

CRÉATION DE LOGEMENTS SOCIAUX



Le programme de logement social a permis le lancement de 110 projets et l'obtention des autorisations pour la construction de 42 862 logements dans l'ensemble de la région. 44% de ces logements ont été mis en chantier.

Deux types de logements sont proposés. D'une part, les logements à 250 000 Dhs, dont 12 062 ont été achevés au niveau des trois préfectures et provinces d'Agadir-Ida-Outanane, Inezgane Aït Melloul et Chtouka Aït Baha, 32 017 ont été autorisés et 15 537 mis en chantier. D'autre part, les logements à 140 000 Dhs, dits à Faible Valeur Immobilière Totale (FVIT), dont 5 806 ont été achevés au niveau régional, 10 845 ont été autorisés et 3 175 mis en chantier.

RÉPARTITION PAR PRÉFECTURE ET PROVINCE DES LOGEMENTS AUTORISÉS :

- **Agadir Ida Outanane** : 15 049 logements achevés, 27 742 autorisés (8 190 FVIT et 19 552 à 250 000 Dhs), 30% en chantier
- **Inezgane Aït Melloul** : 1 927 logements achevés, 10 202 autorisés (328 FVIT et 9 874 à 250 000 Dhs), 77% en chantier
- **Chtouka Aït Baha** : 314 logements achevés, 1 490 autorisés (747 FVIT et 743 à 250 000 Dhs), 54% en chantier
- **Taroudant** : 482 logements achevés, 1 663 autorisés (890 FVIT et 773 à 250 000 Dhs), 42% en chantier
- **Tiznit** : 96 logements achevés, 346 autorisés (280 FVIT et 66 à 250 000 Dhs), 30% en chantier
- **Sidi Ifni** : 376 logements autorisés (188 FVIT et 188 à 250 000 Dhs), 50% en chantier
- **Ouarzazate** : 987 logements autorisés (222 FVIT et 765 à 250 000 Dhs), 83% en chantier
- **Zagora** : 56 logements à 250 000 Dhs autorisés

REQUALIFICATION URBAINE : QUELQUES EXEMPLES



De nombreuses opérations de requalification urbaine ont été menées dans la région depuis 2005. Ces opérations visent à restructurer des quartiers sous-équipés, mettre à niveau les infrastructures et les espaces économiques pour améliorer la compétitivité des quartiers et promouvoir un développement durable.

Entre 2005 et 2014, plus de 40 opérations de requalification urbaine ont été menées par Al Omrane. Elles ont bénéficié à plus de 116 000 ménages, pour un budget de près de 1,5 MMDhs, financé à hauteur de 670 MDhs par le FSHIU et le Budget Général de l'Etat (BGE).

OPÉRATIONS AL OMRANE PAR PRÉFECTURE ET PROVINCE (2005-2014)

Agadir Ida Outanane : 5 opérations, 284 MDhs
Inezgane Aït Melloul : 5 opérations, 286 MDhs
Chtouka Aït Baha : 6 opérations, 71 MDhs
Taroudant : 8 opérations, 270 MDhs
Tiznit : 7 opérations, 303 MDhs
Sidi Ifni : 3 opérations, 27 MDhs
Ouarzazate : 3 opérations, 62 MDhs
Tinghir : 2 opérations, 25 MDhs
Zagora : 4 opérations, 131 MDhs

PROJET DE RESTRUCTURATION DES QUARTIERS DU PIEMONT D'AGADIR

Ce projet, entamé en 2012, est l'un des derniers projets à finaliser dans le cadre du programme de restructuration des quartiers d'habitat non réglementaire. Il concerne cinq quartiers de la commune urbaine d'Agadir (Ighil Ouderdour, Aït el Mouden, Aït Taoukt, Imounsis et Ahlaka).

Dans ce cadre, des travaux de restructuration (assainissement, voiries, renforcement de l'électrification et de l'éclairage public) et la réalisation d'équipements de proximité sont effectués.

Par ailleurs, 400 ménages situés dans des zones à risque seront recasés. L'enveloppe globale dédiée à ce projet est de 200,2 MDhs.



PROVINCE D'AÏT MELLOUL

Entre 2005 et 2006, la ville d'Aït Melloul a procédé à la restructuration de ses quartiers sous-équipés, profitant à 19290 ménages et coûtant près de 269 MDhs, financés à 27% par l'Etat.

PROVINCE DE CHTOUKA AÏT BAHA

En 2006, la ville de Biougra a procédé à la restructuration de ses quartiers sous-équipés, profitant à 2409 ménages. Cette opération, financée en totalité par l'Etat, a coûté 18 MDhs.

PROVINCE DE OUARZAZATE

Entre 2005 et 2007, la ville de Ouarzazate a fait l'objet d'une requalification urbaine portant sur la mise à niveau des quartiers sous-équipés. Cette opération a profité à 8505 ménages et a coûté 59,75 MDhs, financés à 52% par l'Etat.

PROVINCE DE TINGHIR

Dans la province de Tinghir, la ville de Kelâat M'Gouna a procédé à une requalification urbaine en 2005, qui a profité à 2100 ménages à travers notamment la mise à niveau des équipements de base, des voiries et de l'éclairage public. Le coût de cette opération s'élève à 10MDhs, financé en totalité par le FSHIU.

PROVINCE DE TAROUDANT

La ville d'El Guerdane a fait l'objet d'une requalification urbaine en 2009. Ainsi, une mise à niveau des équipements de base, des voiries et de l'éclairage public a été concrétisée pour un montant total de 7,5 MDhs, financé à 84% par le FSHIU.

PROVINCE D'AGADIR IDA OUTANANE

La commune de Drarga a requalifié plusieurs quartiers. Cette opération a bénéficié à 4263 ménages pour un coût de 40 MDhs, financé à 63% par l'Etat.

PROVINCE DE ZAGORA

Entre 2005 et 2007, la ville de Zagora a procédé à la requalification de tous ses quartiers sous-équipés. Ceci a permis d'améliorer le quotidien de 5130 ménages, pour un budget de 84 MDhs, financé à 36% par le FSHIU.



PÔLE URBAIN DE TAGADIRT

Afin de structurer le développement et la croissance rapide de l'agglomération du Grand Agadir, un projet de pôle urbain "Tagadirt" a été lancé.

Ce pôle urbain doit permettre d'assurer un cadre de vie de qualité à ses habitants, de pallier l'expansion de l'habitat informel et d'assurer la complémentarité avec le Grand Agadir. Une attention forte a été portée aux aspects de développement durable afin de faire du nouveau pôle une ville économe en ressources et intégrée à son environnement.

Les études de faisabilité et le master plan de ce nouveau pôle urbain, entamés depuis fin 2013, sont actuellement en phase de finalisation.



POLITIQUE DE LA VILLE

En raison de l'importance des problématiques urbaines et du constat des inégalités que peut générer une urbanisation mal contrôlée, les bases de la politique de la ville sont inscrites dans la nouvelle constitution marocaine de 2011 et constituent un pilier de la politique gouvernementale.

Au niveau de la région, 18 conventions sont prévues dont 5 ont été signées et sont en cours de mise en œuvre, pour une enveloppe globale de plus de 2 MMDhs :

- Dans le cas d'Agadir, la convention prévoit un investissement de 600 MDhs pour la réhabilitation urbaine de 13 quartiers sous-équipés, la reconfiguration des zones urbaines, la création d'établissements éducatifs (6 écoles publiques, 4 écoles secondaires, 6 lycées) et de santé (6 centres de santé et 1 hôpital psychiatrique),
- La convention de Biougra, elle, prévoit 168 MDhs d'investissement dans le système routier, la réhabilitation urbaine des quartiers sous-équipés, la mise en place d'établissements socio-économiques, la création de zones économiques et d'espaces verts, le renforcement du réseau d'électricité et du raccordement à l'eau potable,
- Pour Chtouka, 141 MDhs seront investis dans le réseau routier, les établissements sportifs, sociaux et culturels, les zones économiques, les espaces verts, l'éclairage public et le réseau électrique,
- Pour Ouarzazate, 278 MDhs seront investis dans le réseau routier, la réhabilitation, les espaces verts, l'éclairage public, la préservation des monuments historiques, la lutte contre l'exclusion sociale en milieu urbain, la reconfiguration urbaine et la réalisation d'études techniques,
- À Tiznit, 227 MDhs seront investis dans la réhabilitation, l'éclairage public, la protection de la ville contre les inondations, les espaces verts, la construction d'un complexe de poterie, d'un conservatoire de musique et la mise en place de terrains sportifs.

CRÉATION DU SCHÉMA DIRECTEUR D'AMÉNAGEMENT URBAIN (SDAU) D'AGADIR



Le Ministère de l'Habitat et de la Politique de la ville a mobilisé en 2011, par le biais de l'Agence Urbaine d'Agadir, une enveloppe budgétaire de 16 MDhs pour l'élaboration du nouveau SDAU du Grand Agadir. Ce schéma directeur constitue une nouvelle feuille de route pour l'aménagement urbain et doit permettre d'assurer un équilibre entre les nouveaux défis économiques, urbanistiques, sociaux et environnementaux auxquels sera confrontée l'agglomération.

Ce document réglementaire permettra également de déterminer, pour les 25 années à venir, les nouvelles zones à ouvrir à l'urbanisation, la vocation des différentes zones et de définir la fonction des sols (zone agri-

cole, forestière, espace vert, zone industrielle, touristique, commerciale ou d'habitat). Il décidera aussi de l'acquisition des grands équipements ayant un impact à l'échelle de l'agglomération, de la région ou même au niveau national.

La zone d'étude concerne 19 communes (6 urbaines et 13 rurales) qui relèvent des préfectures d'Agadir Ida Outanane, Inzegane Aït Melloul et de la province de Chtouka Aït Baha. Cette zone s'étend sur une superficie de 2 200 km² couvrant près de 28% de la population rurale de la région et 60% de la population urbaine.

Le SDAU est actuellement en phase de finalisation.



CRÉATION DE L'AGENCE URBAINE DE TAROUDANT

Créée en juin 2013, l'Agence Urbaine de Taroudant, troisième dans la région après celles d'Agadir et de Ouarzazate, a comme ressort territorial les trois provinces de Taroudant, Tiznit et Sidi Ifni. Elle gère ainsi 133 communes (dont 12 urbaines) sur une superficie globale de 30 000 km² et examine 4 200 dossiers par an.

Elle a pour missions la gestion du territoire, la coordination avec les autorités locales et la gestion des documents d'urbanisme. Elle doit également œuvrer pour la préservation du patrimoine architectural, améliorer la qualité de l'espace urbain et du cadre bâti, prendre en considération les principes de l'urbanisation durable, promouvoir l'investissement, octroyer des autorisations de construction en milieu rural, etc.





EAU



Le Souss Massa Drâa, une région pionnière dans la gestion et la préservation des ressources hydriques

Aujourd'hui, la préservation des ressources en eau représente un défi majeur pour la prospérité et le développement de la région. En effet, face à une situation de déficit hydrique et d'importantes pressions sur les nappes souterraines, en particulier dans le bassin du Souss Massa, la région a dû redoubler d'efforts au cours de la décennie pour sécuriser son approvisionnement en eau.

Les enjeux sont pluriels : contribuer aux besoins croissants en eau liés au développement économique, notamment l'agriculture, qui mobilise 97% des ressources disponibles, favoriser et garantir l'accès de sa population à l'eau potable, mais également, assurer la mobilisation maximale des eaux conventionnelles et non-conventionnelles.

Paradoxalement, la région a également souffert à plusieurs reprises de graves inondations ayant causé d'importants dégâts matériels et humains.

En 2006, conformément à la Loi 10-95 sur l'eau, un Plan Directeur d'Aménagement Intégré des Ressources en Eau des bas-

sins du Souss Massa a été adopté, traçant les grandes directives pour les 20 prochaines années en matière de gestion et de planification du bassin. Toutefois, il était nécessaire compte tenu de l'urgence de la situation hydrique et du contexte géo-climatique de définir des solutions à court terme pour la gestion durable des ressources en eau.

Ainsi, afin de faire face à la pression hydrique, la région s'est dotée en 2007 d'une Convention Cadre pour la Préservation et le Développement des ressources en eau dans le bassin hydraulique du Souss Massa. Actuellement, le contrat de nappe de Ch-touka est en cours d'élaboration. Plusieurs autres contrats de nappe spécifiques à chaque unité d'exploitation et de gestion sont également en cours d'élaboration dans le Drâa.

Plusieurs infrastructures hydrauliques ont pu être développées, en particulier le grand barrage de Sidi Abdellah à Taroudant et 7 moyens et petits barrages. Plusieurs barrages collinaires ainsi que 10 seuils de recharge artificielle des nappes ont également été réalisés.

De plus, des projets ont été lancés pour créer deux stations de dessalement de l'eau de mer dans le but d'irriguer la région de Chtouka Aït Baha et d'approvisionner l'agglomération d'Agadir en eau potable.

Des efforts importants ont également été faits au niveau rural, permettant d'atteindre un taux d'accès à l'eau potable de 94% en 2014 (contre 61% en 2004). En parallèle, plusieurs projets liés à l'assainissement ont été réalisés comme la création de 15 stations d'épuration (STEP) dans les différentes provinces et préfectures de la région et la création de 6 micro-unités de traitement des rejets liquides dans des unités de production industrielle à Agadir.



PROJET DE RACCORDEMENT À L'EAU POTABLE

L'ONEE branche eau a mené plus de 200 projets visant à améliorer l'accès à l'eau potable sur la période 2005-2015. Ces projets s'articulent autour de six axes principaux :

- Accès à l'eau potable de douars et quartiers (70 projets),
- Extension et réhabilitation du réseau de distribution (80 projets),
- Forages de puits (35 projets),
- Maintenance des infrastructures (10 projets),
- Création et réhabilitation de réservoirs d'eau (9 projets),
- Création et réhabilitation de stations de traitement et de déminéralisation (9 projets).

Ces projets, dont le budget total s'élève à 5,5 MMDhs, ont permis le raccordement à l'eau potable de plus de 1 400 douars et quartiers de la région.

PROJET D'EXTENSION DU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT

En 2014, 13 STEP sont opérationnelles dans la région, dont la plupart ont été créées durant la décennie. 15 projets de création de STEP et d'extension du réseau d'assainissement sont prévus dans le cadre du Programme National d'Assainissement Liquide subventionné par le Ministère de l'Intérieur et le Département de l'Environnement.

Ainsi, 243 MDhs ont été versés en faveur de la RAMSA afin de réaliser le Programme d'Assainissement Liquide du Grand Agadir, Aourir et Taddart et 140 MDhs à l'ONEE branche eau pour la réalisation des réseaux d'assainissement et les stations d'épuration d'Aït Baha, Aït laazza, Boumalen Dadès, Sidi Ifni et Ouled Teïma.

À l'heure actuelle 4 STEP, Aït laazza, Aït Baha, Sidi Ifni et Ouled Teïma ont été achevées et 13 projets sont toujours en cours de réalisation. Par ailleurs, 6 unités industrielles d'Agadir ont été dotées de micro-unités de traitement des rejets liquides dans le cadre d'un plan financé par le Fonds de Dépollution Industrielle (FODEP).



CONVENTION CADRE POUR LE PRÉSERVATION ET LE DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES EN EAU DANS LE BASSIN HYDRAULIQUE DU SOUSS MASSA



La convention-cadre pour la préservation et le développement des ressources en eau dans le bassin hydraulique du Souss Massa est une initiative intégrée et contractuelle visant à préserver et valoriser les ressources en eau de la région.

Cette convention a été signée en 2007 par 16 partenaires issus des différentes entités publiques du secteur de l'eau, de l'agriculture, des finances, des collectivités locales, mais également des associations professionnelles.

Cette convention est articulée autour de 4 axes structurants :

- Économie et valorisation de l'eau d'irrigation,
- Développement de la recherche scientifique dans le domaine,
- Développement et mobilisation des eaux souterraines,
- Mobilisation des eaux de surface.

De nombreuses réalisations ont d'ores et déjà découlé de cette convention prévue sur un horizon temporel de 10 ans (2007-2017). Ainsi, concernant l'économie et la valorisation de l'eau d'irrigation, près de 80 000 ha d'exploitations ont été convertis à l'irrigation au goutte à goutte et 5 000 ha de luzerne ont été convertis en culture de maïs fourragère pour optimiser la consommation en eau.

Le développement de la recherche scientifique dans le domaine a notamment permis la mise en place de stations météorologiques dans le but de mieux piloter l'irrigation. Enfin, des seuils et des forages ont contribué à la mobilisation des eaux souterraines et la création de barrages à celle de la mobilisation des eaux de surface.

Partenaires signataires de la convention-cadre

- Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Eau et de l'Environnement
- Ministère des Finances et de la Privatisation
- Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritimes
- Secrétariat d'Etat chargé de l'Eau
- Wilaya de la Région Souss Massa Drâa
- Conseil de la Région du Souss Massa Drâa
- Crédit Agricole du Maroc
- Agence du Bassin Hydraulique du Souss Massa Drâa, Agadir
- Office Régionale de Mise en Valeur Agricole du Souss Massa Drâa, Agadir
- Chambre d'Agriculture d'Agadir
- Chambre d'Agriculture de Taroudant
- Chambre d'Agriculture de Tiznit
- Association des Producteurs des Agrumes au Maroc
- Association des Producteurs Exportateurs de Maraichage et primeurs
- Association Professionnelle des Exportateurs de Fruits et Légumes
- Association " Agrotechnologies Souss Massa Drâa "

MOBILISATION DES EAUX DE SURFACE & DÉVELOPPEMENT DES EAUX SOUTERRAINES



Dans une optique de mobilisation de ressources en eau supplémentaires et de préservation de la ressource stratégique souterraine, de nombreux ouvrages ont été construits au cours de la dernière décennie.

Leur réalisation (études de faisabilité, financement, suivi de la maîtrise d'ouvrage) est le fruit d'un partenariat entre le Ministère Délégué chargé de l'Eau et le Ministère de l'Intérieur.

MOBILISATION DES EAUX DE SURFACE

8 grands et moyens barrages créés suite à la convention-cadre :

- Préfecture d'Agadir : Lhwar, Ighazwa, Tamlest,
- Province de Sidi Ifni : Karima,
- Province de Taroudant : Sidi Abdellah, Ighzal Noumazir, Had Immawan et Tiouirdine.

2 barrages en cours programmés pour 2015 :

- Préfecture d'Agadir : Anzemmour,
- Province de Taroudant : Lemdad.

DÉVELOPPEMENT DES EAUX SOUTERRAINES

10 seuils de recharge artificielle ont été construits entre 2008 et 2011 au niveau de l'Oued Souss et plus d'une centaine de forages de reconnaissance ont été réalisés sur l'ensemble de la région, ainsi qu'un forage profond à Taroudant.



AMÉNAGEMENT DU BASSIN VERSANT EN AMONT DU BARRAGE MANSOUR EDDAHBI

L'une des mesures d'aménagement du bassin versant en amont du barrage Mansour Eddahbi, consiste en la mise en place de seuils en gabion sur les ravins. Ces derniers visent à ralentir le ruissellement de l'eau lors des pluies et ainsi, limiter l'érosion des sols, les risques d'inondations, mais également l'envasement du barrage causé par les coulées d'eaux boueuses.

Les impacts attendus sont la protection des terres agricoles et des infrastructures, la réduction de 70% du taux d'envasement du barrage et la protection contre les crues de 634 douars et plus de 3000 habitants. Le ralentissement de la vitesse d'écoulement permet également de favoriser l'infiltration de l'eau dans les nappes.

UTILISATION DES EAUX USÉES POUR L'IRRIGATION DE LA CEINTURE VERTE DE OUARZAZATE

Une tranche de la ceinture verte de 187 ha, couvrant le périmètre d'Anatim, a déjà été équipée d'un système d'irrigation à pompage solaire réutilisant les eaux usées préalablement traitées.

Le projet, d'un budget total de 5 MDhs, est régi par trois conventions couvrant les périodes 2009-2016, 2012-2013 et 2013-2016. Le Conseil Régional et la province de Ouarzazate ont financé la construction d'un local technique d'unité de pompage, d'un bassin de stockage de 5000 m³ et de deux réseaux hydrauliques d'irrigation goutte à goutte. Ce projet a été réalisé avec le concours du PNUE et de l'association Targa Aide, qui ont contribué à l'encadrement des travaux et à la fourniture et l'installation de panneaux photovoltaïques



STATIONS DE DESSALEMENT D'EAU DE MER



CAP GHIR POUR L'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE DU GRAND AGADIR

Ce premier projet s'inscrit dans le cadre d'un Partenariat Public-Privé pour la période 2014-2017. Il a été lancé le 30 mai 2014 suite à la signature d'un contrat Build, Operate and Transfer entre l'ONEE branche eau et un consortium d'entreprises retenues à l'issue d'un appel d'offres international.

Le projet consiste en la réalisation d'une station de dessalement d'eau de mer d'une capacité de production de 100 000 m³ par jour en première tranche pouvant ensuite être étendue à 200 000 m³ par jour. L'eau brute sera prélevée moyennant une prise directe en mer à proximité du Cap Ghir et fonctionnera selon le procédé de traitement de l'osmose inverse. D'un budget de 82 M€, ce projet a pour objectif de couvrir les besoins en eau potable du Grand Agadir jusqu'à horizon 2030. Les travaux sont en cours de démarrage.

Les infrastructures prévues pour la mise en place de la station de dessalement portent sur un émissaire de 1200 mètres en prise directe sur l'océan, une usine de dessalement, un réservoir de stockage d'eau traitée de 35 000 m³, une station de pompage d'eau traitée, une conduite de 100 m raccordant l'usine au réseau de distribution de la ville d'Agadir, une conduite de rejet par diffusion en mer sur 400 mètres et un poste de transformation.

TIFNIT POUR L'IRRIGATION DANS LA PROVINCE DE CHTOUKA AÏT BAHA

Forte d'une importante production de primeurs à haute valeur ajoutée, notamment en cultures sous serre, la zone de Chtouka Aït Baha est soumise à une pression croissante sur les ressources en eau. Cette pression se traduit par un déficit de la nappe estimé à 58 millions de m³.

La création d'une station de dessalement vise ainsi à sécuriser l'alimentation en eau d'irrigation grâce à un apport en eau dessalée qui se substituera aux prélèvements réalisés sur la nappe phréatique et permettra de maintenir le niveau de l'activité agricole dans la zone. Le projet disposera d'une capacité de 167 000 m³ par jour permettant l'irrigation de 13 600 ha.

Le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime souhaite mettre en place ce projet dans le cadre d'un Partenariat Public-Privé, accompagné par l'élaboration d'un contrat de nappe. Un appel à manifestation d'intérêt a été lancé pour l'identification des opérateurs et investisseurs privés intéressés.





ENERGIE



De nombreuses initiatives ont été lancées en matière d'électrification et d'efficacité énergétique

La volonté du Royaume de réduire sa dépendance et d'optimiser son potentiel et sa consommation d'énergie s'est traduite par la définition d'une nouvelle stratégie d'efficacité énergétique, comprenant plusieurs actions déclinées au niveau régional. Cette stratégie vise à anticiper et à répondre à une demande croissante et soutenue en électricité, à compenser les importations d'énergie suivant un trend haussier et volatile, à préserver le pouvoir d'achat du citoyen, mais également à protéger l'environnement.

Ainsi, plusieurs initiatives ont vu le jour dans la région à partir de 2008-2009, période de mise en œuvre de la nouvelle stratégie.

Le Plan National d'Actions Prioritaires dans le secteur électrique a donc permis d'une part, le renforcement de l'offre par la construction de nouvelles capacités de production se matérialisant par plus de 600 MDhs d'investissement par l'ONEE branche électricité dans la région. D'autre part, l'amélioration des dispositifs d'efficacité énergétique a notamment permis la distribution de lampes à basse consommation auprès des ménages et des collectivités et la réalisation d'audits énergétiques. Parallèlement, l'accès à l'électricité a été considérablement amélioré, en particulier grâce au Programme d'Electrification Rurale Global (PERG) qui a permis l'électrification de 5653 villages de la région au bénéfice de 161528 personnes depuis 2005.

Une place de choix pour les énergies renouvelables a également été définie. À Ouarzazate, la transition vers les énergies renouvelables a commencé à travers le projet thermique solaire Noor dont la première centrale Noor I devrait être opérationnelle mi-2015 et permettre une production de 160 MW (500 MW à terme). La mobilisation du potentiel éolien a également été affinée. Ainsi, deux stations de mesure du vent seront construites et un grand projet visant à coupler la production éolienne avec le pompage de l'eau dans la STEP d'Abdelmoumen est en cours de réalisation dans la province de Taroudant. La commune urbaine d'Agadir est également pilote du projet Jiha Tinou en encourageant la maîtrise de l'énergie à l'échelle locale et en renforçant la capacité communale et régionale à valoriser les ressources locales en énergies renouvelables.

PROGRAMME D'ÉLECTRIFICATION RURALE GLOBALE (PERG)

Le PERG est un programme d'ampleur nationale lancé en 1996 dont le but est d'offrir un accès à l'électricité à l'ensemble des populations rurales du Royaume.

Au sein de la région Souss Massa Drâa, le PERG a eu des résultats très satisfaisants puisqu'il a permis l'électrification de 8 446 villages depuis 1996, dont 5 653 villages depuis 2005, soit 23% des villages électrifiés du Royaume sur la période 1996-2014.

Villages électrifiés par préfecture et province (1996-2014)

- Agadir Ida Outanane : 503
- Inezgane Aït Melloul : 13
 - Chtouka Aït Baha : 1 276
 - Taroudant : 2 462
 - Tiznit : 1 191
 - Sidi Ifni : 1 376
- Ouarzazate : 587
 - Tinghir : 530
 - Zagora : 508

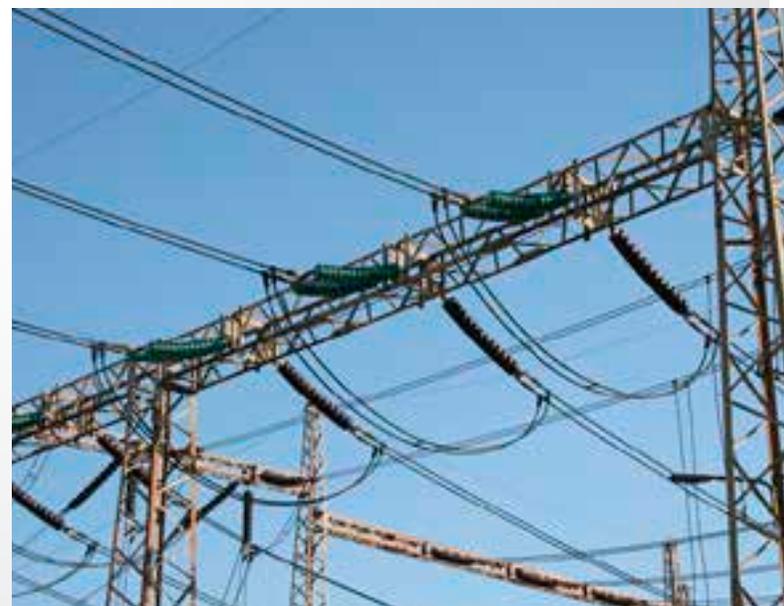


RÉALISATIONS DE L'ONEE BRANCHE ÉLECTRICITÉ

Depuis 2005, l'ONEE a investi près de 629 MDhs dans trois types de projets : la création et le renforcement des postes de sécurité haute tension et moyenne tension pour 268 MDhs, l'aménagement et le renforcement du réseau moyenne tension pour 177 MDhs et la création et le renforcement des postes moyenne et basse tension ainsi que l'aménagement du réseau basse tension pour 184 MDhs.

Ces investissements ont été répartis sur six préfectures et provinces :

- Agadir Ida Outanane : 301 MDhs
- Chtouka Aït Baha : 46 MDhs
- Inezgane Aït Melloul : 45 MDhs
- Sidi Ifni : 8 MDhs
- Taroudant : 184 MDhs
- Tiznit : 44 MDhs



STEP ABDELMOUMEN

Dans le cadre de la stratégie énergétique du Royaume à l'horizon 2020, la station de transfert d'énergie par pompage Abdelmoumen, située à 70 kilomètres au sud d'Agadir dans la province de Taroudant, va permettre de stocker la production énergétique solaire et éolienne et de produire ainsi de l'électricité.

La STEP est composée de deux bassins d'eau, creusés à des altitudes différentes. En cas d'augmentation de la consommation, l'eau descend du bassin supérieur au bassin inférieur à travers des turbines pour produire de l'électricité. En cas de diminution de la consommation, l'eau est pompée vers le réservoir supérieur, qui constitue alors un stock d'énergie utilisable en fonction des besoins identifiés.

Ainsi, la STEP Abdelmoumen vise, à terme, à développer une production d'électricité de 4 000 MW, générée à parts égales, par le solaire et l'éolien.

Un appel d'offres international a été lancé pour sa réalisation. Le coût total de cette opération s'élève à plus de 3 MMDhs, financés en partie par la Banque Africaine de Développement.

JIHA TINOU

Jiha Tinou est un projet initié par l'ADEREE en 2012 visant à optimiser la capacité des acteurs locaux à contribuer aux objectifs énergétiques du Maroc à l'horizon 2020. Agadir a été sélectionnée comme commune pilote pour ce projet. Plusieurs actions ont été entamées:

- Alimentation électrique de l'hôtel de ville par le biais de l'énergie solaire. Cette dernière est générée grâce à des panneaux photovoltaïques d'une capacité globale de 30 kW, installés sur le toit,
- Elaboration d'un tableau de bord des consommations énergétiques en eau, électricité et carburant pour identifier des valeurs de référence ainsi que des valeurs cibles,
- Développement d'un plan d'optimisation des déplacements du personnel communal sur la base d'une analyse des déplacements de 1 350 fonctionnaires communaux.

Pour optimiser le fonctionnement de Jiha Tinou, le projet s'appuie sur le cadre méthodologique MENA Energy Award. Il s'agit d'un outil permettant de faciliter la planification énergétique territoriale intégrée.



DÉVELOPPEMENT DE PLUS DE 36 MAISONS ÉNERGIE

Le programme de création de Maisons Energie dans la région est né en 2008. Il consiste à équiper des micro-entreprises de services énergétiques de proximité avec les dernières technologies en matière d'énergies renouvelables. Dans un premier temps, afin de permettre la création de 20 Maisons Energie, une campagne de sélection de porteurs de projets a été réalisée.

Ce programme, qui s'inscrit dans le cadre du partenariat entre l'ADEREE et le Conseil Régional, a permis l'identification de 122 candidats porteurs de projets au niveau de la région entre 2008 et 2009.

Les candidats, regroupés par milieu de résidence (urbain ou rural) ont bénéficié de formations techniques adaptées sur différentes technologies productrices d'énergies renouvelables (solaire photovoltaïque, usage du gaz en milieu rural, chauffe-eau solaires...).

Aujourd'hui, plus de 36 Maisons Energie ont été construites dans la région, dont une partie sont adhérentes à Resovert SMD. Ce réseau, créé en 2009, vise à accompagner les entrepreneurs à crédibiliser leurs activités par des engagements qualité produit/service notamment à travers des actions de formation dans le domaine des énergies renouvelables, de l'efficacité énergétique et du management. Il offre également une assistance pour la soumission aux appels d'offres et la participation aux salons nationaux et régionaux dédiés aux énergies renouvelables.

PROJET TAKATONA DE PROMOTION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Le projet Takatona est un programme interrégional d'assistance technique, de promotion des énergies renouvelables et d'amélioration de l'habitat rural grâce à l'introduction de technologies renouvelables dans des villages ruraux. Ce projet est le fruit de la coopération entre le Conseil Régional et les Iles Canaries dans le cadre du Programme Opérationnel de Coopération Transfrontalière Espagne Frontières Extérieures (POCTE-FEX) financé à hauteur de 75% par l'Union Européenne. Il se déroule en trois phases :

- Takatona I a permis la réalisation d'études préliminaires pour un budget de 285 000€,
- Takatona II, pourvu d'un budget de 950 000 €, a permis la réalisation d'une étude pour la construction de deux logements pilotes à Tagmoute et Bizourane, d'études sur les réseaux d'assainissement liquide dans ces deux villages, d'une étude pour l'installation d'un réseau d'énergie photovoltaïque et de l'installation effective de deux systèmes photovoltaïques pour l'alimentation du centre socio-culturel de Bizourane et la station d'épuration des eaux usées de Tagmoute,
- Takatona III aura pour objectif de lancer très prochainement les travaux de construction des deux bâtiments pilotes à Bizourane et Tagmoute pour 620 000 €.

CENTRALE SOLAIRE THERMODYNAMIQUE DE OUARZAZATE



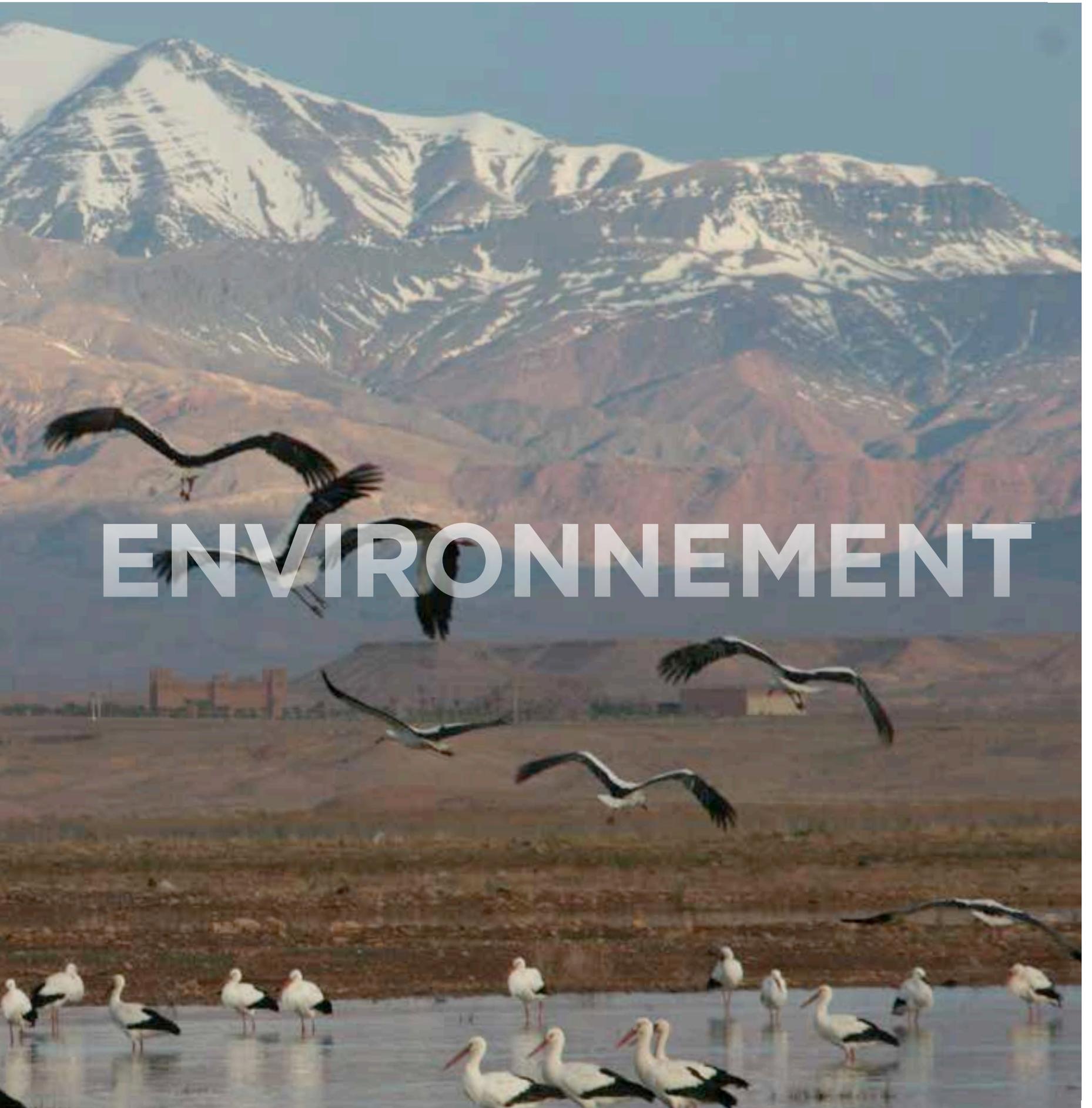
Le projet du complexe solaire de Ouarzazate s'inscrit dans le cadre du Plan Solaire Marocain lancé en 2009 et géré par la Moroccan Agency for Solar Energy. La centrale de Ouarzazate sera la première d'une série de plusieurs centrales qui doivent totaliser une puissance de 500 MW, pour un budget de 20MMDhs.

La première phase du projet (Noor I), lancée en mai 2013 et dont la livraison est prévue pour août 2015, consiste en la construction de la centrale Noor I d'une capacité de 160 MW pour un budget de 7 MMDhs. La construction de cette première centrale a été confiée à un consortium d'entreprises saoudiennes et espagnoles.

La centrale Noor I, qui occupe une superficie de 2 500 ha dans la commune de Ghesat, sera ensuite progressivement complétée par Noor II et Noor III (dont les travaux de réalisation ont été attribués à un consortium d'entreprises) et Noor IV (pour laquelle un appel d'offres a été lancé) pour atteindre une capacité de 500 MW. Le projet dans son ensemble devrait permettre la création de 5 000 emplois.







ENVIRONNEMENT



La préservation de l'environnement représente un enjeu majeur pour la région Souss Massa Drâa

Face au défi que représente la consommation en eau, principalement à des fins agricoles, qui entraîne chaque année une réduction importante des réserves non renouvelables, la région a su favoriser la sauvegarde de ses ressources en économisant 255 millions de m³ d'eau par an, d'après les estimations.

La prise en considération du risque environnemental s'est également traduite par la création de Services Régionaux de l'Environnement en 2009 et de l'Observatoire Régional de l'Environnement et du Développement Durable (OREDD) en 2011, qui assurent la coordination des politiques environnementales de la région. Ces entités œuvrent, en collaboration avec les autorités locales et régionales telles que les Services Régionaux du Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification (HCEFLCD) et les organisations gouvernementales et non gouvernementales (Fondation Mohammed VI, PNUE, diverses associations locales...), à contribuer à la préservation de la biodiversité et à lutter contre la désertification.

En matière de biodiversité, des opérations de reboisement ont été menées à travers notamment le programme ceinture verte

de Ouarzazate qui doit permettre la plantation de plus de 1 800 ha de verdure dans le centre-ville et les environs de Ouarzazate. Plusieurs programmes sont également menés au niveau du Parc National du Souss Massa dans le cadre de la conservation des espèces rares et menacées. Ainsi, un effort particulier est apporté à la protection des ongulés (addax, oryx algazelle, autruche d'Afrique du Nord et gazelle dorcas), à la conservation de l'Ibis Chauve et au suivi de l'avifaune au niveau des estuaires du Souss et Massa. Ces derniers sites ont par ailleurs été inscrits sur la liste RAMSAR depuis janvier 2005 en raison de leur importance pour l'hivernage, la nidification et l'escale d'un grand nombre d'oiseaux d'eau.

Prérogative récente du HCEFLCD, la lutte contre la désertification est actuellement menée à travers la coordination des actions des différents acteurs en la matière. Le Centre Technique de Suivi de la Désertification d'Agadir a ouvert ses portes en 2014. La programmation des actions du Centre est en cours de réalisation. Des actions ponctuelles ont cependant été réalisées, notamment au niveau de la lutte contre l'ensablement dans la vallée du Drâa.

CRÉATION DES SERVICES RÉGIONAUX DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT



Aux nombreux projets menés par le Ministère de l'Environnement dans la région s'ajoute la création, en 2009, des Services Régionaux de l'Environnement. En 2011, la région s'est également dotée de son propre OREDD, déclinaison régionale de l'Observatoire National de l'Environnement créé en 1994.

Il a pour principaux objectifs l'amélioration de la connaissance de l'état de l'environnement régional et la mise à disposition des acteurs locaux d'outils d'aide à la décision leur permettant de renforcer la prise en compte des enjeux environnementaux dans les projets d'investissement notamment et dans leurs plans de développement en général.

Pour atteindre ces objectifs, l'OREDD a six principales missions :

- développement d'un réseau d'acteurs pour la collecte, l'échange, l'organisation et le traitement de l'information environnementale,
- instauration d'un système d'information dynamique,
- définition des indicateurs de suivi de l'état environnemental ,
- suivi et évaluation des indicateurs,
- diffusion de l'information sur l'état de l'environnement,
- formulation et mise en œuvre des plans d'action régionaux.

Depuis sa création, plusieurs projets de coopération ont ainsi pu voir le jour, notamment avec la GIZ et le PNUD.

Projet de conservation de l'écosystème de l'Arganier

En coopération avec le PNUD, dans le cadre du projet d'approche d'économie circulaire pour la conservation de l'agro-biodiversité dans la région, l'OREDD participe à un programme de conservation de l'écosystème arganier.

L'objectif est de conserver ce dernier à travers le Paiement de Services Ecosystémiques (PSE), dans une approche visant à être intégrée au niveau national et à promouvoir une utilisation durable de l'agro-biodiversité. À cet effet, le programme œuvre notamment à :

- établir et promouvoir des modèles PSE,
- renforcer les capacités pour mettre en œuvre et intégrer le PSE et l'utilisation durable de l'agro-biodiversité,
- renforcer les entreprises biologiques respectueuses de l'agro-biodiversité via une amélioration de labellisation et de commercialisation,
- renforcer la conservation de l'agro-biodiversité dans cet écosystème grâce à des modèles pilotes de PSE.

Programme d'Adaptation aux Changements Climatiques et valorisation de la biodiversité, protocole de Nagoya Maroc (ACC)

En coopération avec la GIZ, des sessions de formation pour l'intégration de l'ACC dans les projets de développement local ont été menées auprès des acteurs institutionnels et associatifs des préfectures d'Agadir Ida Outanane et Inezgane Aït Melloul et des provinces de Chtouka Aït Baha, Taroudant et Tiznit.

Par ailleurs, les Plans Communaux de Développement (PCD) d'Aït Baha, Aglou, Ait Ouafqa, Talouine et Agadir Melloul ont été révisés. Plusieurs guides sur l'ACC ont pu être édités et sept projets pilotes sur l'adaptation aux changements climatiques ont été subventionnés.

PARC NATIONAL DU SOUSS MASSA



Le Parc National du Souss Massa (PNSM), créé en 1991, s'étend sur 33800 ha et bénéficie d'une renommée internationale en raison du rôle qu'il joue en matière de conservation, de développement des ressources naturelles et de sauvegarde des espèces animales. Afin de faire du PNSM un levier de développement et de défense de l'environnement, une phase de valorisation du parc a été entamée en 2005 et s'est traduite par un certain nombre de mesures de conservation et de réhabilitation des espèces d'une part et par la promotion de l'écotourisme d'autre part.

Le parc a en particulier lutté pour la préservation et la réhabilitation de quatre espèces animales saharo-sahéliennes (les antilopes Addax et Oryx, la gazelle Dorcas et l'autruche à cou rouge) particulièrement touchées par les phases de sécheresse qu'a connu la région. Afin de réintroduire ces espèces dans leur milieu naturel, des transferts ont été réalisés concernant une trentaine d'antilopes et une vingtaine d'autruchons. De plus, des efforts ont également été menés pour la préservation des lbis chauves, permettant une augmentation de leur population

de 90 à 118 individus entre 2005 et 2013. Par ailleurs, le parc a œuvré pour la préservation des zones humides (embouchures des Oueds Souss et Massa) qui abritent plus de 200 espèces d'oiseaux migrateurs, permettant à ces deux sites d'être inscrits sur la liste RAMSAR et d'être considérés d'importance internationale pour les oiseaux d'eau migrateurs. Aussi, forts de cette situation, Agadir a été retenue en 2012 pour l'organisation d'un symposium international sur l'eau et les zones humides en méditerranée.

Parallèlement à ces efforts de préservation des espaces naturels, des mesures ont été prises pour développer l'écotourisme dans le parc dès 2007 avec la mise en place d'un premier circuit touristique. Aujourd'hui, le parc propose trois circuits touristiques: le circuit de l'embouchure de l'Oued Massa qui compte des infrastructures pour accueillir les touristes (parking, aire de repos, points d'observation des oiseaux, perchoirs, écomusée...), un circuit de découverte de la nature à dos d'âne et un circuit ornithologique.

CRÉATION DU CENTRE TECHNIQUE DE SUIVI DE LA DÉSERTIFICATION D'AGADIR

La thématique de Lutte Contre la Désertification (LCD) est une prérogative récente des eaux et forêts. Jusqu'à la création du Centre Technique de Suivi de la Désertification d'Agadir en 2014, elle s'est essentiellement traduite par la réalisation d'actions ponctuelles.

Le Centre Technique a quatre principales missions : l'opérationnalisation du dispositif de SSE de la désertification, la mobilisation des acteurs pour la production régulière des données, la promotion de la coopération technique et scientifique au service de la LCD ainsi que le montage et la mise en œuvre des programmes intégrés de LCD.

À court terme sont prévus notamment l'installation et l'équipement d'observatoires, la réalisation d'études sur la désertification et la mise en ligne d'un site web dédié à la présentation de l'information sur la désertification. Ce programme, dont le budget est de 10,4 MDhs, financés à 73% par le HCEFLCD pour les trois premières années, s'étale jusqu'à 2024.



PROJET DE LUTTE CONTRE L'ENSABLEMENT DANS LA VALLÉE DU DRÂA

Composée de six palmeraies, la vallée du Drâa s'étend sur 25 000 ha et compte plus de 150 000 habitants vivant essentiellement de l'agriculture oasienne et de l'élevage. Depuis plusieurs années on assiste, principalement dans les palmeraies de Fezouata, Ktaoua et M'Hamid, à un ensablement qui a déjà touché 800 ha de palmeraies et menace encore 2 000 ha. L'ensablement menace ou touche également 24 ksour abritant près de 10 000 habitants, une partie des villes de Zagora et M'Hamid, 20% du réseau d'irrigation et 20% de la route M'Hamid-Zagora.

En réponse à cette problématique, le HCEFLCD a mis en place un plan décennal 2005-2014 de lutte contre l'ensablement. Ce dernier a permis de lutter contre l'ensablement sur 550 ha, soit le double de la surface initialement prévue. Il a également permis de régénérer les espèces autochtones sur 80 ha, de planter 900 000 arbres et de sécuriser 246 750 ha de domaine forestier. Une étude sur la conservation et la valorisation de la biodiversité du Parc National d'Iriqui a également été réalisée dans le cadre de ce plan.

Enfin, des installations biologiques et mécaniques ont été mises en place pour protéger 14 000 ha de palmeraies, les principales villes de la vallée, 26 douars, 14 km de route et 300 mètres linéaires de réseau d'irrigation contre l'ensablement.

CONSERVATION DES MONTAGNES DE TELOUET



La Direction Régionale des Eaux et Forêts et de Lutte contre la Désertification (DREFLCD) œuvre depuis plus d'une décennie à la conservation des montagnes de Telouet à travers la réalisation d'un programme d'un montant global de 108 MDhs.

L'objectif était d'intégrer la zone de montagne dans la politique globale de développement économique du territoire, en proposant des mesures permettant, au delà de la préservation des écosystèmes, d'avoir des impacts concrets en termes d'emplois et de désenclavement. La Vallée de Telouet compte en effet 52 douars abritant 14 700 habitants vivant principalement de l'agriculture, de l'élevage et de l'artisanat.

Ainsi, deux types de mesures ont été mises en place au cours de la période :

- Un traitement mécanique consistant en la correction des ravins pour lutter contre l'érosion hydrique et ses conséquences (cf. chapitre Eau, projet relatif à l'aménagement du bassin versant en amont du barrage Mansour Eddahbi).
- Un traitement biologique visant notamment la réhabilitation du couvert végétal et des espaces pastoraux à travers des opérations de reboisement.

Ce programme a déjà permis le reboisement de 4 900 ha de terrain à base de cyprès et de pins d'Alep. Par ailleurs, la vallée sert aujourd'hui de pépinière dont sont issus 350 000 plants d'oliviers, 100 000 plants d'amandiers et 50 000 plants de noyers distribués auprès des associations locales et établissements scolaires. Enfin, des actions d'ouverture et de réhabilitation des pistes sont également menées et ont conduit à la création de 120 km de chemins forestiers.

Ces actions ont avant tout servi les populations qui ont pu bénéficier de 800 000 journées de travail et ont ainsi été sensibilisées aux concepts de préservation de la biodiversité et de développement durable à travers une démarche participative.



CEINTURE VERTE DE OUARZAZATE



Le projet de création de la ceinture verte de Ouarzazate est le fruit d'une convention signée en 2009 entre le Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification, la Fondation Mohammed VI pour l'Environnement, le Conseil Provincial de Ouarzazate, la Promotion Nationale, le Conseil Municipal et le Conseil Régional Souss Massa Drâa.

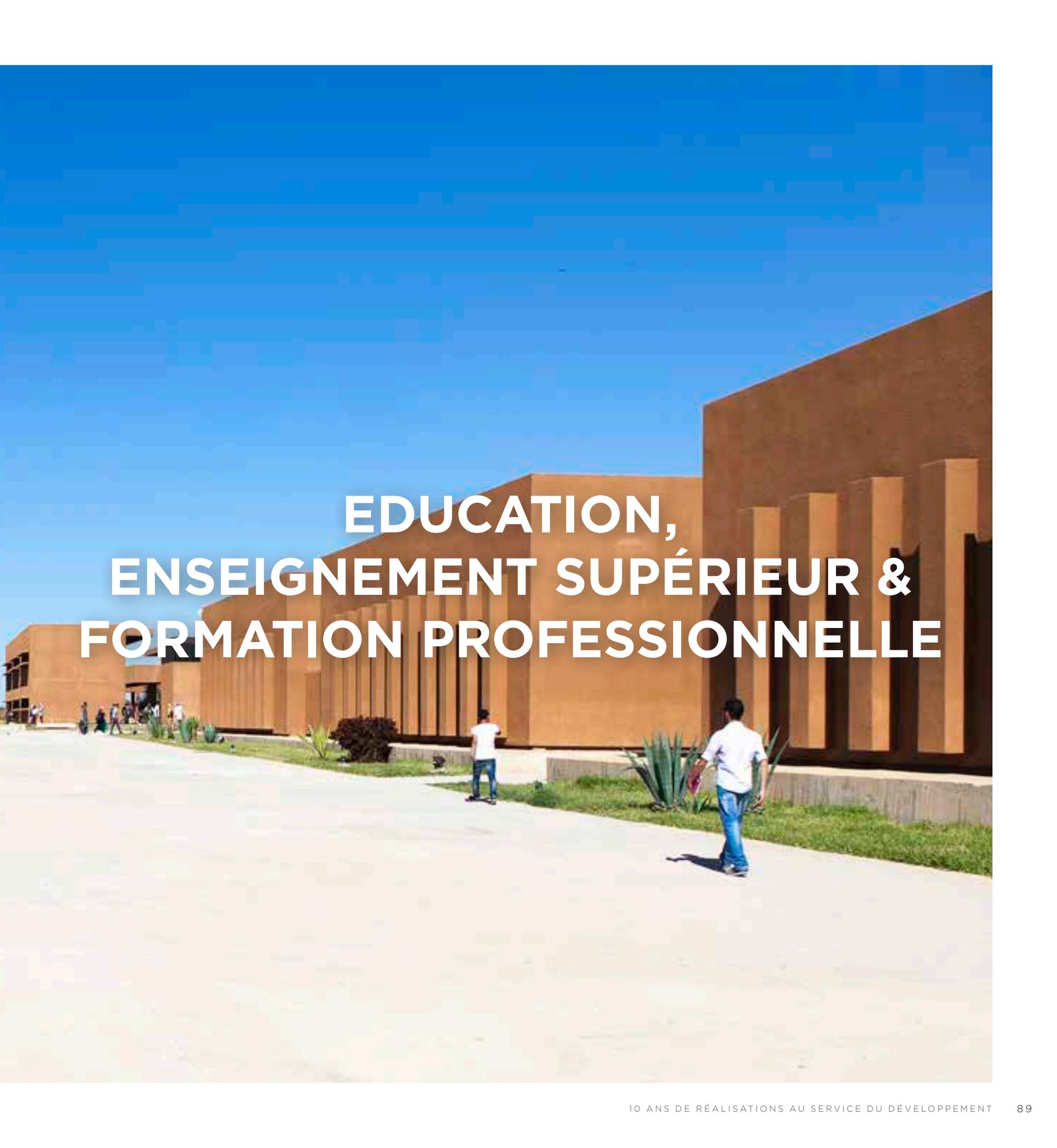
Il a pour objectifs principaux la protection de la ville contre les effets des vents forts et des nuages poussiéreux, la satisfaction des besoins des citoyens en espaces verts récréatifs et la sensibilisation de la population et de la société civile à la protection de l'environnement.

Le projet, qui porte sur une superficie globale de 1 880 ha, prévoit en outre la création de 1 350 ha de plantations en périphérie de la ville, 125 ha d'espaces verts urbains, 105 ha de plantations d'alignement et 300 ha de plantations en bordure du grand lac du barrage.

Prévu pour une durée de sept ans avec une enveloppe budgétaire de 75 MDhs, le programme était achevé à 34% en mai 2014.

Le projet de ceinture verte de Ouarzazate contient également un volet irrigation, détaillé au niveau du chapitre Eau.





EDUCATION, ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR & FORMATION PROFESSIONNELLE



Une population de mieux en mieux formée grâce au développement de l'éducation primaire et secondaire, de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle

La région Souss Massa Drâa a fortement œuvré durant les 10 dernières années à l'amélioration de son offre d'éducation.

Depuis 2005, de nombreuses réalisations ont ainsi été menées au niveau de l'éducation primaire et secondaire avec une forte accélération durant la période 2009-2012 dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'Urgence. 190 établissements, tous niveaux confondus, ont été créés. 69 nouvelles écoles primaires ont vu le jour entre 2005 et 2013, dont 7 écoles communautaires nouvellement créées et 7 étant le fruit d'un rassemblement de plusieurs écoles existantes, élevant le taux net de scolarisation à près de 96%, contre 92% en 2005. Par ailleurs, le taux d'abandon scolaire moyen au primaire a diminué de 63% par rapport à 2005. Le collégial a quant à lui bénéficié de 2 programmes de création d'infrastructures. Ainsi, 39 collèges ont été construits entre 2006 et 2012 dans le cadre du Projet de Développement de l'Enseignement Secondaire Collégial en Milieu Rural financé par la JICA et 31 dans le cadre du Plan d'Urgence. Aujourd'hui doté de 200 établissements, le collégial a vu évoluer son taux net de scolarisation de 75% en 2005 à 87% en 2013. 43 lycées qualifiants ont également été construits, améliorant le taux net de

scolarisation de près de 40% sur la période. L'amélioration des indicateurs est également due à l'ensemble des mesures d'appui social mises en œuvre par l'Académie Régionale d'Education et de Formation (AREF) et les associations pour permettre aux enfants d'être scolarisés dans les meilleures conditions possibles.

L'offre publique d'enseignement supérieur s'est également enrichie grâce à l'extension du réseau de l'Université Ibn Zohr. Cinq nouveaux établissements ont été créés sur la période au niveau de la région, dont deux Facultés Polydisciplinaires à Ouarzazate et Taroudant. Afin d'être toujours plus en adéquation avec les spécificités régionales du marché du travail, de nouvelles filières de formation ont été créées au niveau notamment de l'agroalimentaire, du cinéma, de l'audiovisuel et des énergies renouvelables. Forte de cette diversité, l'Université Ibn Zohr reçoit actuellement 62% des nouveaux bacheliers des régions du sud du Royaume. En outre, l'ensemble des initiatives menées a permis une croissance exponentielle du nombre d'étudiants de la région inscrits à l'Université Ibn Zohr (+157% par rapport à 2008) avec plus de 95 000 étudiants en 2014-2015.

Au niveau du privé, quatre structures d'enseignement ont été créées sur le campus d'Universiapolis d'Agadir.

S'agissant de la formation professionnelle, la région compte actuellement 25 établissements de formation professionnelle dont deux certifiés ISO 9001 depuis 2006 à Agadir : l'Institut Supérieur de Technologie Appliquée (ISTA) et l'Institut de Technologie Appliquée (ITA). Dans la région, l'OFPPPT représente près de 659 collaborateurs dont 411 formateurs et 140 vacataires dont la vocation est d'aider les jeunes à s'insérer dans le monde du travail. Pour l'année scolaire 2014-2015, 26 340 stagiaires bénéficient d'une formation, effectif ayant plus que triplé depuis 2005 avec une croissance annuelle moyenne de 12%. La répartition des filières proposées correspond aux besoins économiques de la région, notamment au niveau de l'industrie et des services (parmi lesquels le tourisme), qui représentent à eux seuls plus de 65% de l'offre de formation initiale.

Entre 2005 et 2015, 12 nouveaux établissements sont venus compléter l'offre de formation de l'OFPPPT. Ainsi, 4 nouveaux Centres de Formation Professionnelle (CFP) ont vu le jour à Tiznit, Taroudant et Ouarzazate. Dans la même lignée, un Centre de Qualification Professionnelle (CQP) a été créé à Biougra, un Centre Mixte de Formation Professionnelle a été mis en place à Agadir et 4 ISTA ont été implantés à Anza Taddart, Zagora, Tafraout et Tinghir. Par ailleurs, la région s'est dotée de 2 établissements spécialisés : l'Institut Spécialisé de Technologie en Hôtellerie et Tourisme (ISTHT) Founty Agadir et l'Institut Spécialisé des Métiers du Cinéma (ISMC) de Ouarzazate. Enfin, l'OFPPPT dispense également des formations au sein des centres à vocation sociale tels que le Centre de Sauvegarde de la Jeune Fille d'Agadir, le Centre d'Appui et d'Insertion de Tillila, le Centre de Formation d'Aide à la Création d'Entreprises à Mirleft et le Centre de Consolidation des Compétences des Femmes à Agadir.

DÉVELOPPEMENT DES ÉCOLES COMMUNAUTAIRES

Les écoles communautaires ont vocation à permettre aux enfants des zones les plus reculées d'avoir accès au service de scolarisation. Ces écoles regroupent les élèves de plusieurs villages environnants pour leur offrir un enseignement d'une meilleure qualité.

Elles permettent de minimiser l'abandon scolaire en favorisant l'acquisition des connaissances de base et en limitant le recours au redoublement.

À l'heure actuelle sept écoles nouvellement créées sont opérationnelles : une dans la province de Chtouka Aït Baha, une dans la province de Tiznit, deux dans la province de Ouarzazate, deux dans la province de Taroudant et une dans la province de Sidi Ifni. Trois écoles sont encore en chantier (provinces de Taroudant, Tiznit et Zagora).

Par ailleurs, sept écoles issues d'un rassemblement d'écoles existantes ont été mises en place.





ENSEIGNEMENT PRÉSCOLAIRE

En raison de l'importance de l'enseignement préscolaire dans l'éducation fondamentale des enfants, un effort important a été mené pour améliorer l'offre de la région en la matière.

Ainsi, depuis 2007, près de 400 classes préscolaires ont été intégrées dans les écoles publiques et de nombreux éducateurs formés, permettant à près de 90 000 élèves d'accéder aujourd'hui au préscolaire public.

En 2015, l'AREF compte 1 818 établissements préscolaires modernes, soit 4% de plus qu'en 2012.

MESURES D'APPUI SOCIAL

L'AREF a mené de nombreuses actions d'appui social au cours de la période. Sur la seule année scolaire 2013-2014, 19 356 élèves ont obtenu une bourse d'internat et 17 299 ont obtenu une demi-bourse.

De plus, l'Initiative Royale "Un million de cartables" a bénéficié à 12 330 élèves de la région entre 2009 et 2013.

En ce qui concerne le transport scolaire, l'AREF a financé l'achat de 20 véhicules et 1 200 vélos. Le Conseil Régional a quant à lui financé l'acquisition de 18 bus et de 1 800 bicyclettes. À cela s'ajoutent 49 véhicules donnés à la région par les partenaires de l'association.

En 2015, le budget alloué à l'appui social par l'AREF s'élève à 133 MDhs soit plus de 40% du total de son budget d'exploitation.



MISE À NIVEAU ENVIRONNEMENTALE DES ÉCOLES RURALES, DES ÉCOLES CORANIQUES ET DES MOSQUÉES

Grâce aux différents partenaires, environ 34 MDhs ont été investis dans la réalisation et la mise à niveau environnementale de 167 écoles rurales et 137 mosquées et écoles coraniques dans la région.

Par ailleurs 60 écoles coraniques ont été équipées pour un montant de 3 MDhs à l'initiative du Conseil Régional.

Répartition par préfecture et province des écoles rurales mises à niveau

- Agadir Ida Outanane : 14
- Inezgane Ait-Melloul : 11
 - Chtouka Ait Baha : 14
 - Tiznit : 40
 - Sidi Ifni : 6
- Taroudant : 41
- Ouarzazate : 15
 - Zagora : 16
 - Tinghir : 10

SCOLARISATION DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP



La nécessité d'améliorer les conditions d'éducation des enfants en situation de handicap date des années 1990. La Charte nationale de l'éducation et de la formation prévoyait en 1999 l'amélioration des conditions de scolarisation et des équipements alloués à ces enfants. Les résultats se révélant en deçà des attentes, le Plan d'Urgence 2009-2012 a dédié un projet spécifique à la scolarisation des enfants en situation de handicap. La région s'est depuis dotée d'infrastructures pour scolariser ces élèves :

- 45 Classes d'Intégration Scolaire (CLIS),
- Une vingtaine de classes ordinaires accueillent des élèves en situation de handicap, permettant d'améliorer leur intégration sociale,
- Une dizaine de centres médicaux sociaux permettent de scolariser les élèves nécessitant des soins intensifs.

Ces mesures ont permis d'améliorer la situation des enfants en situation de handicap, mais des efforts restent à fournir notamment en matière de sensibilisation des familles, construction et équipement de nouvelles classes, formation des enseignants et lutte contre les discriminations.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



CRÉATION DU NOUVEAU COMPLEXE UNIVERSITAIRE À AGADIR

Le nouveau complexe universitaire d'Agadir, qui appartient à l'Université Ibn Zohr, a été créé en 2011. Il est composé de 4 amphithéâtres de 324 places, 32 salles de 175 places et 24 salles de 80 places. Il peut accueillir 8 816 étudiants.

Au sein de ce complexe, un centre d'études doctorales a été mis en place. Ce dernier est doté d'un incubateur de start-ups pour permettre aux lauréats porteurs de projets de lancer leur entreprise. Il comprend un centre des médias universitaires donnant accès à une plateforme d'e-learning (bibliothèque virtuelle) et un laboratoire de langues financé par le Conseil Régional. Il comprend également un Centre d'Innovation d'Entrepreneuriat et de l'Employabilité.

CRÉATION D'UN CENTRE D'AFFAIRES À L'ENCG

L'ENCG s'est dotée d'un centre d'affaires appelé à devenir une véritable plateforme d'interaction entre les étudiants et les entreprises nationales et internationales. Il a vocation à familiariser les étudiants futurs managers au monde des affaires et ainsi, favoriser une insertion réussie dans la vie active.

Le centre abrite sur 4 étages de nombreux espaces équipés aussi bien pour la recherche académique que pour l'accueil des entreprises : plusieurs salles multimédias, un Centre Mixte de Formation en Innovation, Tourisme et Développement Durable (CEMITED), une salle des marchés (en partenariat avec la Bourse de Casablanca), un espace Recherche Développement, Entrepreneuriat, Innovation et Valorisation (intégrant le service des études doctorales et un espace offshoring) et une médiathèque. Le centre est le fruit d'une collaboration entre l'ENCG, l'UIZ, le MESRSFC et la coopération internationale, notamment avec les Iles Canaries.



UNIVERSIAPOLIS D'AGADIR

Quatre structures ont été créées au niveau de l'Université privée Universiapolis au cours de la décennie :

- En 2006, création de l'Ecole Supérieure de Tourisme,
- En 2011, deux conventions internationales avec l'école doctorale de l'Université de Nancy 2 et le centre de recherche public Henri-Tudor au Luxembourg ont été signées, permettant la mise en place d'un centre de formation doctorale et d'un centre de recherche axé sur le management de l'innovation et le génie industriel,
- En 2012, l'Université renforce sa structure d'accueil par l'ouverture d'une Ecole Supérieure de Sciences Humaines et de Communication (SUP'HCom) principalement orientée vers l'amélioration de l'employabilité des bacheliers littéraires,
- En 2013, un Institut d'Aviation Civile et de l'Espace dédié à la formation continue des agents de contrôle aérien a été mis en place.

RENFORCEMENT DU SYSTÈME D'APPUI AUX ÉTUDIANTS

Plusieurs projets ont contribué au renforcement du système d'appui aux étudiants en matière d'hébergement et de restauration. Concernant l'hébergement, la capacité litière globale est ainsi passée de 3 408 lits en 2010-2011 à 5 104 en 2014-2015.

La cité de l'étudiante à Agadir, réservée aux étudiantes issues du milieu rural de la région, a fait l'objet d'une extension via la réalisation d'un 3ème bâtiment d'une capacité de 182 lits, en coopération avec l'INDH et le Conseil Régional pour 9 Mdhs.

La cité universitaire d'Agadir a également fait l'objet de travaux d'extension. La cité est composée d'une cité principale et d'une annexe récemment rénovée. La cité principale, d'une capacité de 1 592 places, s'est dotée en 2014 d'un restaurant universitaire d'une capacité de 4 000 couverts dédié aux résidents du campus. Le restaurant universitaire servira 7 000 repas par jours (4 000 repas pour le déjeuner et 3 000 repas pour le dîner). En 2013, l'annexe de la cité a été rénovée et compte désormais 1 138 places (contre 558 auparavant) dont 584 places dédiées aux filles et 554 pour les garçons.

Une nouvelle cité universitaire à Agadir, d'une capacité de 1 300 lits, a été construite à proximité de la Faculté de Médecine et de Pharmacie et des nouveaux locaux de l'École Nationale des Sciences Appliquées. Enfin, deux cités universitaires privées ont été construites : une première située à Agadir de 400 lits et une seconde située au niveau du Campus Universitaire d'Aït Melloul d'une capacité de 1 200 lits.





FACULTÉS POLYDISCIPLINAIRES DE OUARZAZATE ET TAROUDANT

Afin de rapprocher les étudiants de leurs lieux d'habitation et de désengorger le site d'Agadir, l'Université Ibn Zohr a procédé en 2009 à la création de la Faculté Polydisciplinaire de Ouarzazate (FPO). Ainsi, huit licences professionnelles et une licence fondamentale y sont proposées en 2014.

Créée en 2010, la Faculté Polydisciplinaire de Taroudant (FPT) propose aujourd'hui douze licences professionnelles.

CAMPUS UNIVERSITAIRE D'AÏT MELLOUL

Afin d'atténuer la pression exercée sur les locaux d'Agadir, l'Université Ibn Zohr a décidé de mener une politique de décentralisation en construisant une nouvelle annexe dans la préfecture d'Inezgane Aït Melloul. L'université sera dotée de 9 amphithéâtres et 106 salles sur un site de 24 ha, qui représenteront un budget global de 100 MDhs. Cette annexe absorbera 17% de l'effectif initialement destiné à l'Université d'Agadir, soit environ 3 000 étudiants.

La première tranche de locaux a été livrée et l'Université accueillera ses premiers étudiants à la rentrée 2015-2016.



CRÉATION D'UN INCUBATEUR D'ENTREPRISES AU COMPLEXE HORTICOLE D'AGADIR

Le Complexe Horticole d'Agadir (CHA), qui relève de l'Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II, a ouvert ses portes en 1980 pour former des ingénieurs et des techniciens dans le domaine de l'horticulture. Le champ des spécialités du complexe s'est progressivement élargi à la protection des plantes et à l'aménagement du paysage.

En 2015, le CHA s'est doté d'un incubateur de création d'entreprises innovantes, l'Agri Business Incubateur (ABI), sous forme d'un Groupement d'Intérêt Public avec pour principaux objectifs de contribuer à la consolidation du tissu entrepreneurial existant, d'accroître la productivité des ressources agricoles dans la région et de renforcer les liens entre recherche et développement.

Le lancement de l'incubateur est prévu pour septembre 2015. Il cible une vingtaine de bénéficiaires (doctorants, incubés parrainés par la profession et lauréats des instituts et écoles d'enseignement agricole) et a pour vocation de contribuer à la création de 176 entreprises entre 2015 et 2025.

CRÉATION DE NOUVELLES FILIÈRES D'EXCELLENCE

La mise en place des nouvelles filières d'excellence vise une meilleure adéquation entre enseignement et marché du travail. Ainsi, l'Université Ibn Zohr a mis en place de nouvelles filières d'excellence et des formations professionnelles dans ses différents établissements :

- Secteur du cinéma : deux licences professionnelles à la Faculté Polydisciplinaire de Ouarzazate,
- Secteur de l'environnement, du développement durable et de l'efficacité énergétique : 4 licences professionnelles sont proposées (FPO, FPT, ESTA, ESTG), un DUT à l'ESTG, un diplôme d'ingénieur et deux masters dont un spécialisé à l'ENSA. Il existe également un master spécialisé de gestion et traitement des eaux à la Faculté des Sciences d'Agadir,
- Secteur de l'agroalimentaire : une licence professionnelle est dispensée par la Faculté Polydisciplinaire de Taroudant incluant des formations relatives aux produits du terroir,
- Secteur de la logistique : un master spécialisé est proposé à la Faculté des Sciences Juridiques Economiques et Sociales,
- Secteur du tourisme : une licence professionnelle d'écotourisme est dispensée à la Faculté Polydisciplinaire de Ouarzazate et un master spécialisé en Tourisme et Communication à la Faculté de Lettres et de Sciences Humaines (FLSH) d'Agadir,
- Une licence d'études fondamentales et un master spécialisé d'études Amazighes sont proposés par la FLSH d'Agadir.

FORMATION PROFESSIONNELLE

FILIÈRES DE LA RÉGION & CONTRATS DE FORMATION PROFESSIONNELLE

En formation initiale, la répartition des filières proposées tend à correspondre aux besoins économiques de la région : industrie (23% des formations contre 40% en 2005), BTP (18% contre 11% en 2005), tertiaire dont hôtellerie (41% contre 47% en 2005) et transport qui regroupe aujourd'hui 18% des stagiaires contre seulement 2% en 2005.

Par ailleurs, l'OPFPT est également présent dans la formation continue à l'aide des contrats spéciaux de formation. Ce système mis en place par l'Etat permet d'encourager la formation continue dans les entreprises grâce à des subventions allant jusqu'à 80% du montant de la formation. Entre 2010 et 2014, plus de 44000 participants ont bénéficié des formations et le nombre d'entreprises participant annuellement est passé de 60 à près de 100. Le secteur agroalimentaire est le plus engagé dans la formation continue avec près de 60 entreprises en 2014.



CRÉATION D'INTERNATS ET SIGNATURE DE CONVENTIONS AVEC LES DYAR ATTALEBA

Afin de faciliter l'accès à la formation, l'OPFPT œuvre au développement de capacités d'hébergement des stagiaires à travers le développement d'internats.

Ainsi, pour répondre à ce besoin, cinq internats ont été créés sur la décennie. L'internat de l'ISTA de Mireleft peut accueillir 136 garçons. L'internat de l'ISTHT Founty dispose d'une capacité d'hébergement de 200 étudiants, dont 50% de places réservées aux filles. L'internat de l'ISHR d'Agadir peut accueillir 120 étudiants, dont 40 filles. L'internat de Ouarzazate dispose d'une capacité d'hébergement de 64 garçons. Enfin, l'internat de Tiznit est doté d'une capacité d'hébergement de 140 places dont 50% dédiées aux filles. Il accueille actuellement 108 garçons et 36 filles. Deux internats sont en cours de création à Tafraout et Tinghir. Ils disposeront d'une capacité de 120 places chacun dont 50% dédiées aux filles et seront respectivement opérationnels pour les rentrées 2015 et 2016.

Afin de compléter l'offre d'hébergement pour les filles, des conventions avec les Dyar Attaleba ont été signées. Ainsi, l'OPFPT a signé une convention prévoyant l'hébergement de 100 étudiantes de l'ISTA Mirleft soient hébergées à Dar Attaleba Mirleft. Une autre convention a été signée avec Dar Taleb Ouarzazate.

INSTITUTS SPÉCIALISÉS DE LA RÉGION



INSTITUT SPÉCIALISÉ DANS LES MÉTIERS DU CINÉMA (ISMC)

L'ISMC de Ouarzazate a été créé en 2006, suite à une convention-cadre signée entre l'OFPPPT et la Fondation Mohammed V pour la Solidarité. L'ISMC vise, d'une part, à former des techniciens et des techniciens spécialisés dans les métiers du cinéma et de la télévision et à renforcer, d'autre part, l'industrie cinématographique et contribuer à la mise en place du One Stop Shop.

L'ISMC est doté entre autres de plusieurs salles de formations dédiées aux métiers du cinéma, allant des costumes au tournage en passant par le montage audio et vidéo. 12 formateurs assurent les cours dans 9 filières différentes. L'ISMC peut accueillir 350 étudiants, et a enregistré un effectif de 323 stagiaires pour l'année 2014-2015.

INSTITUT SPÉCIALISÉ DE TECHNOLOGIE EN HÔTELLERIE ET TOURISME FOUNTY (ISTHT)

L'ISTHT d'Agadir est le fruit d'un partenariat né en 2008, entre l'OFPPPT et le Programme MEDA II. Il a pour missions de proposer des formations dans le domaine de l'hôtellerie et du tourisme en général et de participer au perfectionnement des ressources humaines exerçant dans le secteur.

L'ISTHT dispose d'une salle de cours, d'ateliers de cuisine pour la boulangerie, la pâtisserie et la glacerie. Il dispose également d'un atelier dédié à l'animation touristique, d'un hôtel et d'un restaurant pédagogique ainsi que d'une salle informatique. 35 formateurs assurent les cours dans 13 filières différentes. La structure a une capacité d'accueil de 948 places pédagogiques et un effectif de 2021 stagiaires en 2014-2015.



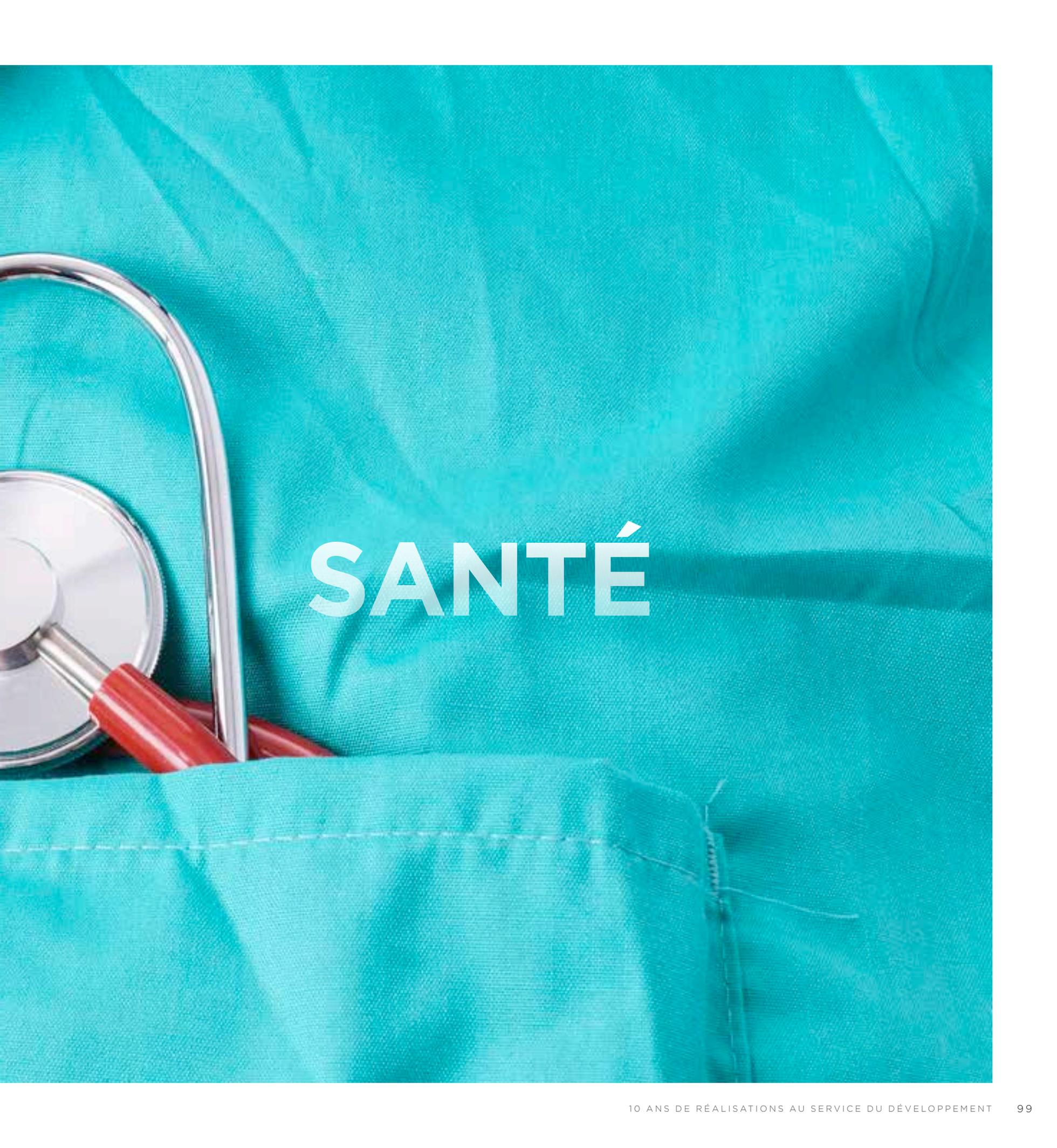
INSTITUT SPÉCIALISÉ DANS LES MÉTIERS DE TRANSPORT ROUTIER (ISMTR)

L'ISMTR d'Agadir a vu le jour en 2002, suite à une convention-cadre signée entre l'OFPPPT et la CNTR (Confédération National du Transport Routier). Ayant bénéficié d'une extension en 2013, il joue aujourd'hui un rôle de plus en plus important au regard des réformes liées au secteur routier au niveau national, notamment dans le cadre de la formation d'une main-d'œuvre qualifiée en transport et logistique et la fourniture de services de conseil et d'assistance.

L'ISMTR dispose aujourd'hui d'un atelier de réparation automobile, d'un simulateur, d'un entrepôt logistique, d'un quai de chargement et déchargement et d'une salle dédiée aux séminaires. 20 formateurs assurent les cours dans 10 filières différentes. 910 étudiants sont en formation initiale et près de 4 000 conducteurs sont formés dans le cadre de la formation continue obligatoire en 2014-2015.







SANTÉ



Une forte mobilisation des parties prenantes et de nombreux efforts consentis au cours de la décennie

La région Souss Massa Drâa a déployé de nombreux efforts au cours des 10 dernières années pour améliorer son offre de soins et permettre au plus grand nombre d'y accéder, notamment grâce à la forte mobilisation de l'ensemble des parties prenantes (secteurs public et privé et secteur associatif).

Ainsi, le profil épidémiologique de la région Souss Massa Drâa a connu ces dernières années une diminution de l'incidence des maladies transmissibles, dont certaines sont en phase d'élimination totale : à ce jour, 97% de la population cible est immunisée face à des maladies telles que la polio, le paludisme autochtone, la lèpre, la bilharziose et la typhoïde. Ceci est notamment le fruit des efforts fournis d'une part par les services de santé en matière de vaccination, de lutte contre les vecteurs et de sensibilisation de la population et d'autre part, par les partenaires qui contribuent à l'amélioration des conditions de vie à travers notamment l'amélioration de l'accès à l'eau potable, la lutte contre l'habitat insalubre, etc.

L'offre de soins régionale est répartie sur l'ensemble des préfectures et provinces : elle est constituée de 11 hôpi-

taux (1 régional, 6 provinciaux et 4 locaux), de 24 cliniques privées et d'un réseau de 266 établissements de soins de santé de base (ESSB). Cette offre sera renforcée par l'ouverture d'un nouvel hôpital à Sidi Ifni ainsi que par la réhabilitation des ESSB, des maternités hospitalières et des dispensaires ruraux.

Par ailleurs, le plan d'action de la Direction Régionale de la Santé a également permis d'œuvrer à l'élargissement de l'offre en hémodialyse, à la création de deux centres de transfusion sanguine, à l'opérationnalisation d'un SAMU régional et à la mise en place d'une offre de soins mobile pour les zones les plus reculées de la région.

Au niveau urbain, la création du CHU d'Agadir permettra dès sa mise en service d'améliorer considérablement le système de santé régional, de renforcer l'attractivité de la région ainsi que les effectifs médicaux. Il contribuera au même titre que les trois Institutions Supérieures des Professions Infirmières et Techniques de Santé (ISPITS), à la formation du personnel hospitalier, médical et paramédical.

UNITÉS DE SOINS MOBILES

Des unités de soins mobiles ont été mises en place afin de permettre la couverture en soins des zones les plus reculées de la région avec un minimum d'une consultation par an.

Aujourd'hui, 7 ambulances de type B ont été acquises pour le SAMU, une unité mobile pour la santé reproductive et 9 unités de soins mobiles (une par province) ont été équipées en faveur des populations rurales des zones les plus enclavées de la région.

Par ailleurs, concernant la santé maternelle et infantile, un projet de télémédecine a été lancé dans 10 sites au niveau de la région. Des caravanes médicales pour des consultations généralistes et spécialistes ont été déployées dans les zones endommagées par les inondations et 12 urgences médicales de proximité, en interaction avec le SAMU régional, ont été mises en place.



CENTRE MÉDICO-SPORTIF

À l'initiative de l'Association Régionale de Médecine du Sport de la région, un Centre Médico-Sportif (CMS) a vu le jour à Agadir en 2011. Ce CMS, annexé au stade Al Inbiâat, est doté d'un plateau médico-technique composé de deux salles d'examen (l'une dédiée à l'exploration fonctionnelle et l'autre à la rééducation), d'un bureau pour les consultations médicales et d'un bureau de secrétariat.

Le CMS est au service de tous les athlètes qui pratiquent un sport de compétition ou un sport olympique et appartenant à une ligue sportive.

Depuis son ouverture, le centre a enregistré plus de 900 consultations médicales et 2567 prestations kinésithérapeutiques.

Par ailleurs, le CMS contribue activement à la lutte contre le dopage à travers la création d'une cellule régionale antidopage.

FORMATION DU PERSONNEL MÉDICAL

Afin de renforcer l'offre de formation dans le domaine de la santé au niveau de la région, trois Institutions Supérieures des Professions Infirmières et Techniques de Santé (ISPITS) ont été mises en place : une institution principale à Agadir et deux annexes à Tiznit et Ouarzazate. Ces ISPITS ont pour missions de garantir, d'une part, la formation initiale des cadres paramédicaux dans 14 filières et d'organiser, d'autre part, des sessions de formation continue au profit des professionnels de la santé. Ainsi, 200 cadres paramédicaux sont formés chaque année dans la région par 127 formateurs.

Par ailleurs, dans le cadre du Plan National de la Formation Continue, 260 médecins généralistes et sages femmes ont été formés.



RENFORCEMENT DES INFRASTRUCTURES DE SOINS

Le renforcement de l'offre de soins dans la région s'est traduit par :

- La mise en place de deux nouveaux hôpitaux provinciaux et de trois hôpitaux locaux :
 - un hôpital provincial à Zagora,
 - un hôpital provincial à Sidi Ifni (en cours de construction),
 - un hôpital local à Ouled Teïma dans la province de Taroudant,
 - deux hôpitaux locaux à Kelâat M'Gouna et Boumalne-Dadès dans la province de Tinghir.
- La réhabilitation de l'hôpital de Sidi Hsaine de Ouarzazate,
- La mise à niveau de 22 centres de soins de santé de base, couvrant les 9 provinces de la région,
- La requalification de 11 dispensaires ruraux à Agadir, Chtouka Aït Baha, Ouarzazate, Taroudant et Zagora,
- La réhabilitation des maternités hospitalières d'Agadir, Chtouka Aït Baha, Taroudant, Ouarzazate et Tiznit.



CENTRE D'ONCOLOGIE D'AGADIR

En 2006, un centre d'oncologie a été mis en place pour les patients souffrant du cancer, au sein du centre hospitalier régional Hassan II pour un montant de 62 MDhs.

Le centre a une capacité de 40 lits, extensible à 60, et s'étale sur une superficie de 5252 m². Il est également équipé d'une salle de simulation, d'unités de traitement de curiethérapie, d'un scanner, de locaux de radiothérapie et cobalthérapie.

Ce centre d'oncologie permet désormais aux patients de la région de consulter sans se déplacer jusqu'à Casablanca ou Rabat.

Un centre d'accueil pour les malades du cancer a également été mis en place à proximité du centre d'oncologie. Ce projet a vu le jour grâce au concours de la Fondation Lalla Salma en partenariat avec le Conseil Régional et la Fondation du Sud pour le Développement et la Solidarité, pour un coût total de 3 MDhs.

CENTRE DE LUTTE CONTRE LE SIDA À INEZGANE

À l'initiative de la Délégation Régionale de l'Education Nationale, l'Association de Lutte Contre le Sida et l'Initiative Nationale pour le Développement Humain, un Centre de lutte contre le Sida prévoit le suivi médical et le soutien de près de 54 patients.

Le projet a coûté 611 800 Dhs dont 33% ont été financés par l'INDH.



CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE D'AGADIR



Le Centre Hospitalier Universitaire (CHU) d'Agadir est en cours de construction et devrait être opérationnel en 2018. Ce projet complètera l'offre de soins actuelle de la région.

Implanté au nord d'Agadir, sur la voie menant vers l'autoroute Agadir - Marrakech, l'établissement jouxtera le grand stade d'Agadir et la Faculté de médecine, également en cours de construction.

Cette nouvelle structure s'étendra sur une superficie de 29 ha et comprendra plusieurs spécialités notamment la chirurgie cardiovasculaire, l'oncologie, l'hémopathie ou encore les urgences et le traitement des maladies mentales. La capacité d'accueil sera

ventilée entre le service d'oncologie (26 lits), les urgences et soins intensifs (68 lits), les spécialités chirurgicales (210 lits), les spécialités médicales (210 lits), la psychiatrie (120 lits), la pédiatrie (78 lits), la gynécologie obstétrique (90 lits et 16 salles d'opération) et un hôpital de jour (30 lits).

Le CHU va pouvoir doter la région d'un grand centre hospitalier faisant bénéficier de ses nouveaux équipements d'autres villes dont notamment toute la partie sud du Royaume.

Une enveloppe budgétaire de près de 1 MMDhs sera allouée à ce projet de grande envergure pour la région.



FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE D'AGADIR

La Faculté de médecine et de pharmacie s'étendra sur une superficie de 10,89 ha, dont 24 000 m² construits.

Elle abritera un centre de simulation, une plateforme de biologie et de pathologie médicale et un centre de formation continue. La capacité d'accueil de ce pôle hospitalo-universitaire d'excellence sera de 4 500 étudiants. Son ouverture est prévue pour la rentrée 2017-2018.

Le budget alloué à ce projet par le Fonds Saoudien pour le Développement est de 315 Mdhs.







La culture, vecteur de développement humain et source de rayonnement pour la région

L'importance du patrimoine architectural, archéologique et immatériel fait du Souss Massa Drâa un territoire très riche d'un point de vue culturel. De nombreux événements rythment la vie des habitants de la région.

Ainsi, danse, chant, musique et littérature sont mis à l'honneur lors des multiples moussems et festivals organisés chaque année au sein des différentes provinces. Les 50 bibliothèques, 16 musées, 6 complexes culturels et 4 théâtres que compte la région participent également pleinement à son rayonnement culturel.

Conscient de l'importance d'une structuration du secteur pour optimiser son développement et pour appuyer les actions déjà entreprises par le Ministère

de la Culture et dans le cadre de partenariats, le Conseil Régional a défini une stratégie de la culture à horizon 2015, consistant à faire de ce domaine un axe privilégié de développement humain.

Consécutivement, l'association Souss Massa Drâa Culture (SMD Culture) a vu le jour, permettant de renforcer le cadre institutionnel régional de la culture. En collaboration avec l'ensemble des associations et organisations gouvernementales et non gouvernementales et notamment la Direction Régionale de la Culture, l'association a pour objectifs de contribuer à la restructuration du secteur culturel et artistique, de préserver et mettre en valeur les patrimoines matériel et immatériel de la région et d'encourager la créativité intellectuelle, artistique et culturelle.

De nombreux projets culturels ont par ailleurs été initiés sur la période. Plusieurs maisons de la culture ont ouvert leurs portes, un programme de préservation du patrimoine architectural a été mené au sein de l'ensemble des provinces, à travers notamment la rénovation des igoudars, kasbahs et autres monuments historiques. Enfin, le réseau de bibliothèques de la région a été modernisé grâce à la rénovation de plus de 40 bibliothèques.

Dotée d'un important patrimoine culturel, la région a réussi à initier un mouvement de mise en valeur de ce dernier à travers une politique culturelle dynamique, dont les résultats devraient être de plus en plus visibles dans les années à venir.



MISE EN PLACE DE CENTRES CULTURELS

Depuis 2005, la région s'est dotée de six centres culturels financés par le Ministère de la Culture, l'Union Européenne et les Conseils Municipaux des Communes concernées.

Ces réalisations ont eu lieu à Tiznit (14 MDhs), Zagora (14 MDhs) et Kelâat M'Gouna (14 MDhs) en 2005-2006, Aït Melloul (20 MDhs) en 2010-2012, Taroudant (5 MDhs) et Tinghir (537 000 DH) en 2014 .



CRÉATION ET MODERNISATION DE BIBLIOTHÈQUES

Au cours de la décennie, la région a œuvré pour la promotion du livre à travers la modernisation du réseau des bibliothèques publiques.

Les projets phares de cette politique sont le renforcement des équipements de 12 bibliothèques dans les préfectures et provinces d'Agadir, Tiznit et Taroudant en 2008 pour un montant de 764 000 Dhs, l'équipement de la médiathèque d'Aït Melloul pour 1,7 MDhs et le renforcement des équipements de 32 bibliothèques de la région entre 2012 et 2013 pour un montant de près de 6 MDhs.

ASSOCIATION SMD CULTURE, ASSISES ET CHARTE DE LA CULTURE



CRÉATION DE L'ASSOCIATION SMD CULTURE

L'association SMD Culture a été créée en novembre 2010 comme un outil d'opérationnalisation et de suivi de la stratégie culturelle de la région.

Pour mener à bien ses actions, l'association a bénéficié de plus de 2 MDhs de subventions du Conseil Régional à ce jour.

L'association a six principaux objectifs :

- Décliner la stratégie culturelle de la Région SMD,
- Mettre en œuvre sur le plan local la feuille de route culturelle,
- Sensibiliser à l'importance du patrimoine matériel et immatériel et contribuer à sa valorisation,
- Encourager toutes les formes d'expressions artistiques et culturelles modernes,
- Contribuer à la restructuration du secteur culturel et artistique,
- Collaborer avec toutes les associations, organisations gouvernementales et non gouvernementales, ayant des objectifs similaires.

Depuis 2011, 23 projets sur 62 issus du plan d'action ont effectivement pu être lancés par l'association. Consciente de la nécessité d'une synergie et d'une mobilisation des acteurs et des financements, plusieurs actions ont ainsi porté sur la structuration du secteur.

ASSISES DE LA CULTURE

Lancées par SMD Culture, les Assises de la Culture sont une initiative qui a permis de rassembler l'ensemble des acteurs du domaine culturel à Agadir les 11 et 12 avril 2014.

Réunis autour du thème " Politiques culturelles locales et enjeux du développement ", les divers intervenants ont échangé lors d'une séance plénière et de sept ateliers thématiques traitant notamment de la culture et du développement des territoires, des industries culturelles, des filières et de la nécessité de leur structuration.

Ces assises ont donné lieu à la signature d'une charte régionale dédiée à la culture.

Fort de succès de cette première édition, la seconde édition des assises organisée le 16 Mai 2015 à Agadir a été axée sur le thème de la structuration et du financement.

CHARTÉ RÉGIONALE DÉDIÉE À LA CULTURE

Afin d'aider les différents acteurs à s'approprier la stratégie culturelle de la région, l'Association SMD Culture a pris l'initiative de développer une charte régionale dédiée à la culture.

Pour susciter une adhésion pleine et entière de la part des acteurs concernés, ce document a fait l'objet de nombreuses consultations au niveau des provinces et préfectures.

Ainsi, ce document a deux principaux objectifs :

- Faire admettre le rôle stratégique de la culture dans le développement humain et les différents programmes de développement territorial intégré et reconnaître la nécessité de disposer d'une offre culturelle de qualité et de rendre plus cohérentes les différentes actions menées sur le terrain,
- Faire respecter l'engagement des parties prenantes dans la mise en œuvre des objectifs de la stratégie culturelle régionale.

Cette charte a été établie pour une durée de quatre ans reconductibles tacitement. Afin d'assurer un suivi et d'évaluer les réalisations, une commission regroupant l'ensemble des parties prenantes a été mise en place.

PRÉSERVATION DES MONUMENTS HISTORIQUES



Le programme de préservation du patrimoine architectural régional consiste en la réhabilitation des igoudars, kasbahs et autres monuments historiques.

Concernant la réhabilitation et la restauration d'igoudars, des travaux ont été entrepris au niveau du grenier collectif "Agadir Doudad" à Chtouka Ait Baha pour 141 000 Dhs en 2011. Quatre greniers ont également été réhabilités dans la province de Chtouka Ait Baha (Ikonda, Ouidorane, Imhilne et Imchguigulne) en 2014 pour 1,3 MDhs.

Deux kasbahs ont été restaurées dans la vallée du Drâa, la Kasbah de Taourirt à Ouarzazate en 2011 pour 1,9 MDH et la Kasbah N'Kob à Zagora en 2011 pour 1 MDhs.

Enfin, plusieurs monuments historiques ont également bénéficié de subventions comme les remparts de la médina de Taroudant qui ont été rénovés en 2012 pour 1,6 MDhs et ceux de la médina de Tiznit en 2013 pour 1,3 MDhs. La porte monumentale de Bab Zourgane dans la médina de Taroudant a également été rénovée entre 2008 et 2011 pour 400 000 Dhs.

Certains de ces monuments, et notamment les remparts de la médina de Taroudant, sont en cours de reconnaissance par l'UNESCO comme patrimoine historique.

PRINCIPAUX FESTIVALS DE LA RÉGION

Préfecture d'Agadir

Festival du Miel à Imouzzer Ida Ouatane
Festival Timitar
Concert pour la Tolérance
Festival Cinéma et Migrations
Festival International du Film Documentaire d'Agadir
Festival International Issni'n'Ourgh du Film Amazigh
Festival International du Théâtre Universitaire
Festival Founoun des poésies marocaines
Prix Agadir du Théâtre Professionnel
Salon International de la Photographie
Festival National du Théâtre Amazigh

Préfecture d'Inzegane Aït Melloul

Carnaval Bilmawn Bidmawn à Inzegane
Festival International Souss du Court Métrage
Festival Tayought à Inzegane
Festival Rways à Dcheira
Festival de la Poésie Issafen N Tgourri à Inzegane

Province de Chtouka Aït Baha

Festival Igoudar
Festival Chtouka pour le Cinéma des jeunes

Province de Taroudant

Festival Dakka et Rythmes
Festival National du Melhoun
Festival du Safran à Taliouine
Festival National du Théâtre à Ouled Teïma

Forum Ouled Teïma pour les Créations des Jeunes
Festival Tafingoulte

Province de Tiznit

Festival Timizar d'Argent à Tiznit
Festival Imaachar à Tiznit
Festival des Amandiers à Tafraout
Festival Tifawine à Tafraout
Festival Amlal à Rasmouka
Festival Lhaj Belaid de la Musique à Tiznit
Festival National des cultures urbaines

Province de Sidi Ifni

Festival Kawafel à Sidi Ifni
Festival International du Cinéma et de la Mer à Mirleft
Festival International du Cinéma du Sud à Sidi Ifni

Province de Tinghir

Festival des Roses à Kelâat M'Gouna
Festival Tinghir du Cinéma

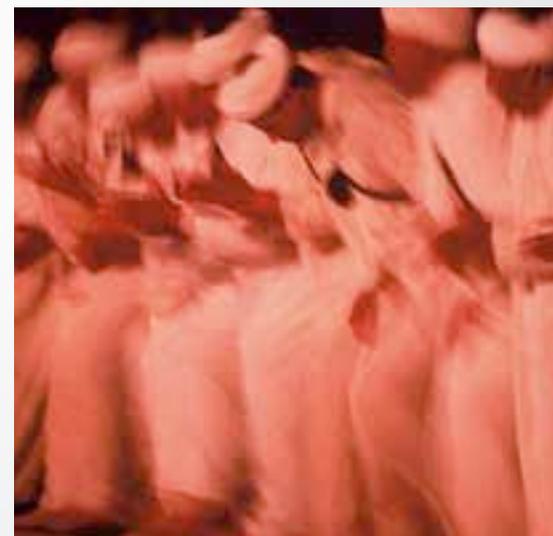
Province de Ouarzazate

Festival Ahwach
Festival de la kasbah du Court Métrage
Festival National du Film Amazigh
Festival Azalay des Musiques d'Afrique
Festival Iklane

Province de Zagora

Festival International des Nomades à M'hamid El Ghizlane

Festival International du Conte à Zagora
Festival International du Film Transsaharien de Zagora
Festival Taragalte
The Magic Drâa Festival



FESTIVAL TIMITAR



Le festival Timitar a été initié en 2004 afin de proposer un rendez-vous culturel majeur pour la ville d'Agadir et le Région et mettre en valeur la richesse et la diversité culturelle régionale ainsi que sa forte identité Amazigh.

Dès la 1^{ère} édition, le festival a reçu un très bon accueil au niveau local et a su s'ouvrir au fil des années à l'ensemble du Royaume, mais également aux passionnés venant de l'étranger. Il accueille aujourd'hui près de 500 000 visiteurs par édition, soit près de 100 000 spectateurs par jour sur les différentes scènes.

Le succès croissant du Festival est lié à la qualité de sa programmation, qui se caractérise par une grande diversité, allant des musiques traditionnelles aux musiques actuelles, du Maroc et du monde, reflétant son ouverture et son esprit de découverte. Cette réussite est également le fruit de l'engagement de nombreux bénévoles.

À l'aube de sa 12^e édition en 2015, Timitar est fier de figurer pour la 2^{ème} année consécutive dans la sélection des 25 meilleurs festivals du monde du magazine anglais de référence Songlines.



FESTIVAL DES ROSES DE KELÂAT M'GOUNA



La vallée du Dadès abrite d'extraordinaires plantations de roses sauvages qui produisent une essence de rose de grande qualité très prisée des parfumeurs les plus renommés.

Véritable trésor de la région, la rose est célébrée en fin de récolte lors d'un festival unique en son genre qui a lieu sur un week-end une fois par an dans la ville chef-lieu de la vallée, Kelâat M'Gouna.

Fête populaire traditionnelle berbère, elle célébra en mai 2015 sa 53^e édition. Ainsi, le millier de visiteurs accueilli chaque année peut profiter des danses et chants folkloriques, de défilés de costumes traditionnels, de vente d'artisanat local mais également de l'élection de Miss Rose.



CONCERT POUR LA TOLÉRANCE

Le concert pour la tolérance est organisé à Agadir depuis 2006 et a connu à ce jour 9 éditions.

Cet événement, dont l'accès est gratuit, est coproduit par de grandes chaînes de télévision marocaines et françaises. Organisé par l'Association pour la Tolérance basée à Agadir, le concert bénéficie d'une large couverture médiatique nationale et internationale. Il est en effet diffusé et retransmis sur de nombreuses chaînes de télévision, mais également par les radios partenaires.

Chaque édition rassemble une pléiade d'artistes de renommée mondiale, qui véhiculent un "message de respect de l'autre et des différences, pour la paix, la tolérance, la fraternité, le dialogue entre les cultures et pour la lutte contre toute forme de discrimination".

Accueillant près de 200 000 spectateurs en moyenne, il bénéficierait d'une audience télévisée de plus de 12 millions de téléspectateurs.







SPORT



Une décennie marquée par le développement de nombreuses infrastructures au niveau local et l'accueil d'événements sportifs de grande envergure

La région Souss Massa Drâa a mis en place une politique dynamique pour favoriser le développement du sport au niveau local, mais également pour en faire un vecteur de rayonnement international. Bénéficiant d'un environnement et d'un climat particulièrement favorables, la région a vu se développer un large panel d'activités sportives, attirant de nombreux touristes marocains et étrangers.

Entre 2005 et 2012, la région s'est dotée de plus de 70 infrastructures sportives supplémentaires et de 30 centres socio-sportifs de proximité, permettant le développement d'une offre très diversifiée de disciplines pour les habitants du Souss Massa Drâa, qui peuvent désormais pratiquer leur sport préféré dans le cadre de l'une des 12 ligues sportives que compte la région.

De plus, la région œuvre actuellement pour le développement des sports nautiques (bodyboard, surf, voile...), dont la pratique est favorisée par la présence de spots de renommée internationale (Taghazout, Imssouane...).

Parallèlement à cette offre omnisports de proximité, la région vise, grâce à la création du Grand Stade d'Agadir, à élever le niveau des équipes locales (notamment l'équipe de football HUSA), mais également à accueillir des équipes étrangères pour des stages d'hiver et à organiser des événements d'ampleur internationale. Au total, ce sont 16 événements sportifs internationaux qui ont été subventionnés et organisés dans la région en 2014 (Coupe du Monde des Clubs de football, Prix Hassan II de Golf, régates Moulay El Hassan et championnats d'Afrique de voile, semi-marathon international d'Agadir, ...).

Afin de permettre aux jeunes talents de développer leurs capacités sportives dans les meilleures conditions et d'accéder au sport de haut niveau, le projet de création de l'Académie des Sports a été initié en 2013. Premier projet de cette envergure dans la région, il sera réalisé par la Fédération Marocaine de Football, le Conseil Régional, le Ministère de la Jeunesse et des Sports et la Commune Urbaine d'Agadir.

CRÉATIONS DE CENTRES SOCIO-SPORTIFS ET DE SALLES OMNISPORTS

30 centres socio-sportifs de proximité ont été créés sur la décennie, pour un montant moyen de 600 000 Dhs par centre.

4 salles omnisports ont été créées sur la période dans les provinces de Tiznit, Sidi Ifni, Zagora et Tinghir pour un montant moyen de 7 Mdhs par salle.



PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS SPORTIFS

Football :

- Agadir - Coupe du Monde des Clubs (2013)

Golf :

- Agadir - Prix Hassan II de Golf (tous les ans depuis 2011)
- Agadir - Coupe Lalla Meryem (tous les ans depuis 1993)

Voile :

- Agadir - La " Régate Moulay El Hassan " (2014)
- Agadir - Championnat d'Afrique de voile (2014)
- Mirleft / Aglou / Tiznit / Sidi Ifni - Coupe du monde de Stand up Paddle (2014)

Beach volley :

- Agadir - Swatch FIVB World Tour de beach-volley (2011)

Combat :

- Agadir - 7^e Championnat arabe de kick-boxing (2014)

Course :

- Agadir - Semi-Marathon International d'Agadir (2013 et 2014)
- Zagora - Extrême Marathon et Semi-Marathon de Zagora (2011 et 2013)
- Ouarzazate - Ultra Marathon Ouarzazate Porte du désert (2012, 2013 et 2014)
- Ouarzazate - Semi-Marathon International " les Kasbahs de Ouarzazate " (2011)
- Taroudant - Course 10 km internationale Asta footing (2012, 2013, 2014)

Tennis de table :

- Agadir - 26^e édition du Championnat arabe de tennis de table (2014)

COUPE DU MONDE DES CLUBS DE LA FIFA

La coupe du monde des clubs de football voit s'affronter chaque année les clubs champions continentaux des six confédérations de football.

Les éditions 2013 et 2014 ont été organisées par le Maroc. Dans ce cadre, quatre matchs (un match de barrage, deux quarts de finale et une demi-finale) de la compétition ont eu lieu dans le Grand Stade d'Agadir en décembre 2013 et ont accueilli des équipes mondialement connues comme le Bayern de Munich ou le CF Monterrey.



CONSTRUCTION DU GRAND STADE D'AGADIR

Le Stade Adrar ou Grand Stade D'Agadir, dont les travaux de construction ont été lancés le 4 juin 2004, a été inauguré le 11 octobre 2013. Le montant total de la construction du stade est estimé à 860 MDhs.

Doté d'un gazon naturel, ce stade est construit sur une superficie de 9 000 m² et dispose d'une capacité de 45 500 places assises, dont 10 000 couvertes. Equipé d'éclairages conformes aux normes de la FIFA, le stade a accueilli des match internationaux, notamment dans le cadre de la Coupe du Monde des Clubs de football de 2013 et 2014.

Il a également permis de dynamiser les quartiers environnants, où de nombreux projets ont vu le jour. Le Centre Régional d'Investissement a en outre validé le lancement de 7 projets de loisirs et de sports (formation d'un centre international de tennis, patinoire synthétique, club multisports...) dans la zone du stade au titre de l'exercice 2014 pour un montant total de 33 MDhs, permettant ainsi la création de 158 emplois à terme.



LE HUSA, ÉQUIPE D'AGADIR

Le Hassania Unions Sport d'Agadir (HUSA) est le club de football professionnel de la ville d'Agadir, évoluant en Botola Pro (championnat marocain). Créé en 1946, le club est accompagné et soutenu financièrement par le Conseil Régional depuis 2010.

Grâce à une subvention annuelle moyenne de 700 000 Dhs, le club a notamment pu se domicilier dans le Grand Stade d'Agadir. 7 500 spectateurs assistent en moyenne aux matchs joués à domicile par l'équipe, confortant le regain d'intérêt pour ce club historique et ayant également permis d'améliorer ses finances. Le HUSA a en effet réalisé un bénéfice de 1,26 MDhs en 2014.

CRÉATION DE L'ACADÉMIE DES SPORTS À AGADIR



Le projet de création de l'Académie des Sports a pour objectifs de promouvoir la pratique du sport, créer un pôle de compétitivité sportif et de capter les espoirs de la région, à travers une formation technique et humaine de haut niveau et une aide à l'insertion professionnelle.

Orienté vers l'activité footballistique, le centre de formation, pouvant accueillir 30 à 35 élèves âgés de 15 à 18 ans, est doublé d'un centre de préparation qui vise à recevoir des footballeurs professionnels marocains et internationaux, en accord avec les ambitions internationales de la région.

Le centre sera équipé de nombreuses infrastructures : terrains, vestiaires, salle de musculation, centre médico-sportif, internat, équipements de restauration, installations pédagogiques de détente, bureaux, bâtiments administratifs, ...

Le recrutement des formateurs visera les anciens joueurs professionnels et athlètes de haut niveau. Parallèlement, une cellule d'observateurs au niveau local et régional sera mise en place pour repérer et présélectionner les meilleurs talents au sein de l'académie pour la sélection finale.

Ce projet, dont le coût est estimé à 45 MDhs, sera géré par la Fédération Marocaine de Football et financé conjointement par le Conseil Régional, le Ministère de la Jeunesse et des Sports et la Commune Urbaine d'Agadir à hauteur de 15 MDhs par partenaire.

Capacité

- 30 à 35 élèves âgés de 15 à 18 ans

Infrastructures de football

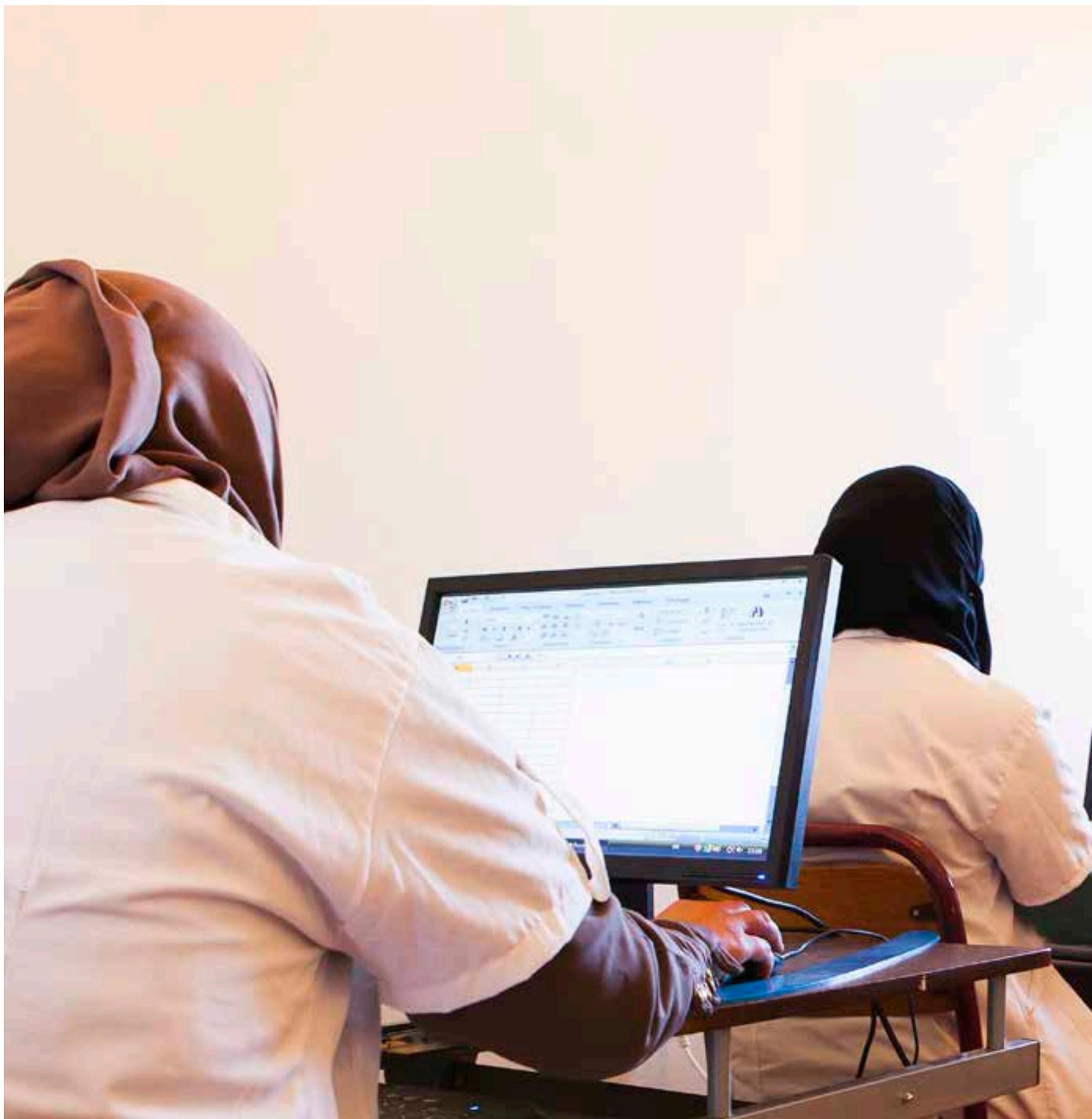
- Terrain et demi en synthétique
- Terrain en herbe naturelle
- 3 vestiaires
- Bureau de Direction Technique

Infrastructures sportives et médicales

- Salle de musculation
- Centre Médico-Sportif
- Locaux logistiques

Infrastructures de vie

- Internat de 20 chambres
- Espace restauration
- Installations pédagogiques de détente



A photograph of a person wearing a white hoodie, seen from behind, sitting at a desk in a computer lab. The person is looking at a computer monitor. The room has a large window with multiple panes, and the walls are a light yellow color. There are other computer workstations visible in the background.

DÉVELOPPEMENT HUMAIN



Le développement humain, cœur de la stratégie sociale de la région

Le Souss Massa Drâa a déployé d'importants efforts dans le domaine du développement humain afin de lutter contre la pauvreté et l'exclusion et de favoriser l'insertion sociale et professionnelle de sa population. En effet, la région, qui disposait d'un retard relatif de développement il y a 10 ans, a connu une évolution positive dans de nombreux domaines comme l'accès à l'eau potable (de 60% en 2004 à 94% en 2014), à l'électricité (5653 villages électrifiés au bénéfice de 161 528 personnes depuis 2005 dans le cadre du PERG) ou encore l'insertion professionnelle avec un taux de chômage qui est passé de 9% à 7% en 10 ans.

Ainsi, le domaine social a bénéficié de la contribution directe et indirecte de nombreux acteurs associatifs et institutionnels, parmi lesquels l'Initiative Nationale pour

le Développement Humain (INDH) et l'Agence de Développement Social (ADS).

L'INDH est ainsi venu renforcer les efforts déjà mobilisés à travers cinq programmes nationaux qui sont la lutte contre l'exclusion sociale, la lutte contre la pauvreté en milieu rural, la lutte contre la précarité, un programme transversal et un programme de mise à niveau territoriale. Entre 2005 et 2014, les projets de l'INDH ont touché plus de 1,5 million de personnes (16% du national) pour un montant d'investissement de 3,19 MMDhs (11% du national), faisant du Souss Massa Drâa la deuxième région bénéficiaire du pays.

Parallèlement, l'ADS a financé, à hauteur de 42% en moyenne, 375 projets en milieu urbain d'un montant total d'investissement de 279 MDhs.

Ces projets, réalisés dans l'ensemble des préfectures et provinces de la région, visent à soutenir les activités génératrices de revenus, aider au développement social urbain, à la construction des infrastructures sociales de base, à l'insertion sociale par l'économique et au renforcement des capacités des acteurs.

L'Agence Nationale pour le Développement des Zones Oasiennes et de l'Arganier (ANDZOA) a également contribué, à travers son programme d'action, à l'amélioration des conditions de vie de la population.



PROGRAMME D'ACTION DE L'INDH

L'INDH a été lancée en 2005 par SM le Roi Mohammed VI avec pour objectifs, la lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale dans toutes les Provinces et Préfectures du Royaume. Ainsi, elle a permis à l'ensemble du territoire de la région de bénéficier de la réalisation de projets de développement économique et social au profit des populations les plus précaires dans le cadre de 4 programmes communs et d'un programme spécifique de mise à niveau territoriale lancé en 2011 au niveau de 22 provinces du Royaume dont Taroudant, Ouarzazate et Tinghir :

- Le programme de lutte contre l'exclusion sociale en milieu urbain permet de favoriser l'accès aux services sociaux élémentaires et un accompagnement des populations pour lutter contre l'exclusion et la vulnérabilité,
- Le programme de lutte contre la pauvreté en milieu rural consiste à favoriser le développement des infrastructures et de l'économie en milieu rural,
- Le programme de lutte contre la précarité a pour objectif d'améliorer la qualité de vie des personnes précaires et de soutenir les populations en situation difficile,
- Le programme transversal vise à soutenir des actions à fort impact sur le développement humain au niveau de l'ensemble des communes rurales et urbaines non ciblées préalablement et à permettre à l'ensemble des provinces et préfectures, à travers la procédure d'appels à projets, de s'inscrire dans la dynamique de l'INDH,
- Le programme de mise à niveau territoriale cible 22 provinces montagneuses ou enclavées au niveau national et leur fait bénéficier d'un appui au niveau des secteurs de la santé, de l'éducation, de l'eau potable, des routes et de l'électrification.

PROGRAMME D'ACTION DE L'ANDZOA

L'un des axes majeurs du programme d'action de l'ANDZOA porte sur le développement de l'attractivité du territoire et vise à améliorer les conditions de vie des citoyens à travers le renforcement des services de base (eau, électricité, route), le développement d'offres de soins et d'éducation accessibles à tous, ainsi que la mise en place d'infrastructures culturelles et sportives.

Dans ce cadre, la mise en œuvre du programme d'action a permis le raccordement en eau potable de 123 douars ainsi que la construction de routes rurales desservant 254 douars pour un budget de plus de 165 MDhs. C'est ainsi que près de 85 000 habitants ont bénéficié de l'action menée par l'ANDZOA dans la région.

PROGRAMME D'ACTION DE L'ADS

Articulés autour de cinq catégories, les 375 projets soutenus par l'ADS dans la région depuis 2005 ont reçu une aide moyenne de 42% du montant de l'investissement, soit environ 117 MDhs.

Près de la moitié des programmes lancés ont visé à améliorer les infrastructures sociales de base de la région par la construction de nouveaux centres médicaux, la mise à disposition d'espaces pour l'action sociale et éducative ou l'électrification et l'accès à l'eau potable de zones reculées.

Parallèlement, plus de 40% des programmes mis en œuvre ont permis à plus de 144 000 habitants de la région de s'insérer dans la vie économique locale en les aidant à se doter des infrastructures et du matériel nécessaires à leur activité. En outre, plus de 100 projets visant les agriculteurs ont permis à nombre d'entre eux de s'équiper d'un système d'irrigation. Près de 7 MDhs ont été investis dans l'octroi de microcrédits et l'aide aux entrepreneurs de la région.

Enfin, 42 projets ont eu pour but le renforcement des capacités des acteurs à travers diverses actions de formation professionnelle des habitants du Souss Massa Drâa, l'appui à l'organisation d'événements dans la région et l'aide à la planification communale.



PROJETS MENÉS PAR L'INDH



PROVINCE DE ZAGORA

Dans la province de Zagora, 842 projets ont été concrétisés entre 2005 et 2014 pour un montant total de 357 MDhs, financé à 75% par l'INDH et bénéficiant à 67 103 personnes. A titre d'illustration, la construction de la route reliant Taghbalte, Zagora et Fom Zguid a coûté 117 MDhs et a contribué au désenclavement de la zone.

L'INDH a également participé en 2010 à la construction et à l'équipement d'un centre de formation pour les femmes en situation difficile. D'un coût global de 2,2 MDhs, il a été réalisé en partenariat avec l'Entraide Nationale.

PROVINCE DE TAROUDANT

2 229 projets ont été menés dans la province de Taroudant, entre 2005 et 2014, pour un montant total de 751 MDhs (financé à 75% par l'INDH) et bénéficiant à 357 000 personnes.

Un des projets phares est la construction de "Dar Al Oumouma" pour 1,3 MDhs. Cette annexe de 200m² est destinée à l'accueil des futures mères vivant en milieu rural.

PRÉFECTURE D'INEZGANE
AÏT MELLOUL

Dans la préfecture d'Inezgane Ait Melloul, sur l'ensemble des projets menés, 9 projets phares se distinguent pour un montant global de 14,8 MDhs, financé à 46% par l'INDH et bénéficiant à 755 personnes. Par exemple, le centre d'accueil des personnes âgées d'Inezgane a permis d'assurer les besoins en alimentation, en santé et en vêtements de 65 personnes pour un investissement de 9,4 MDhs dont 56% a été financé par l'INDH.

L'INDH a aussi participé à la construction d'un centre socio-éducatif pour enfants handicapés dans la commune de Dcheira El Jhadia. Le centre peut accueillir jusqu'à 120 enfants qui ont dès lors accès à une éducation spécialisée. Des services médicaux, de restauration et de transport leur sont également proposés.

PROVINCE DE CHTOUKA
AÏT BAHA

565 projets ont été menés entre 2005 et 2014 dans la province de Chtouka Aït Baha, pour un montant total de 256 MDhs (financé à 45% par l'INDH) et bénéficiant à plus de 300 000 personnes.

Un des projets phares est la construction et l'équipement du centre d'hémodialyse à Biougra financé à hauteur de 4,5 MDhs par l'INDH.

PROVINCE DE SIDI IFNI

494 projets ont été menés entre 2005 et 2014 dans la province de Sidi Ifni, pour un montant total de 146 MDhs (financé à 75% par l'INDH) et bénéficiant à 244 000 personnes.

Un des projets phares est la construction d'un centre pour handicapés à Mirleft pour 880 000 Dhs et bénéficiant à 60 personnes.

PRÉFECTURE D'AGADIR
IDA OUTANANE

Dans la préfecture d'Agadir Ida Outanane, 658 projets ont été menés entre 2005 et 2014, pour un montant dépassant les 355 MDhs (financé à 72% par l'INDH) et bénéficiant à 114 335 personnes.

L'INDH a en outre investi 16,8 MDhs dans le complexe d'accueil et d'insertion de Tilila qui prend en charge les enfants abandonnés et aide à l'alphabétisation d'enfants et de femmes en situation de précarité. Ce centre, ouvert en 2009, bénéficie à 330 personnes. L'INDH a également investi 630 000 Dhs dans la construction et l'équipement de la bibliothèque communale de Drarga mise en service en 2011.



PROVINCE DE TINGHIR

811 projets ont été menés dans la province de Tinghir entre 2005 et 2014, pour un montant total de 359 MDhs (financé à 60% par l'INDH) et bénéficiant à 313 500 personnes.

Un des projets phares est la construction d'un centre d'hémodialyse à Kelâat M'Gouna financé à hauteur de 1,5 MDhs par l'INDH.

PROJETS MENÉS PAR L'ADS



NOMBRE DE PROJETS ADS PAR CATÉGORIE

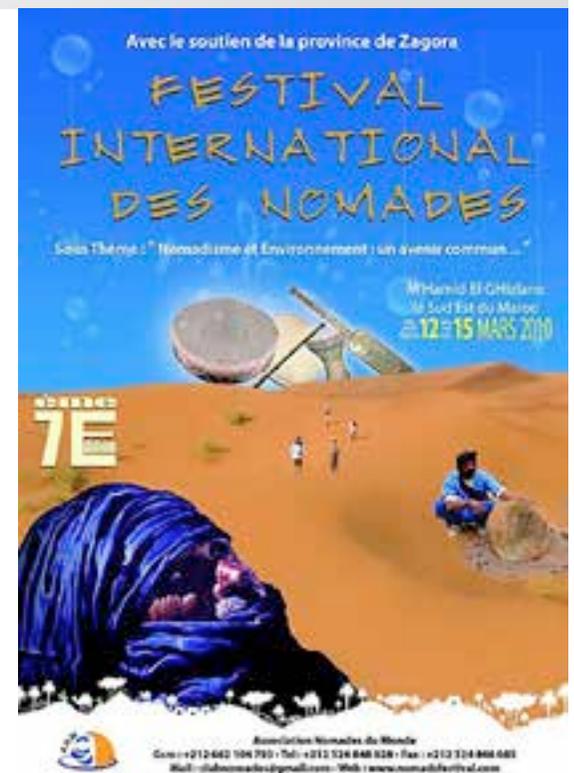
- Infrastructures sociales de base : 178
- Insertion sociale par l'économique : 140
- Renforcement des capacités des acteurs : 42
- Activités génératrices de revenus : 12
- Développement social urbain : 3

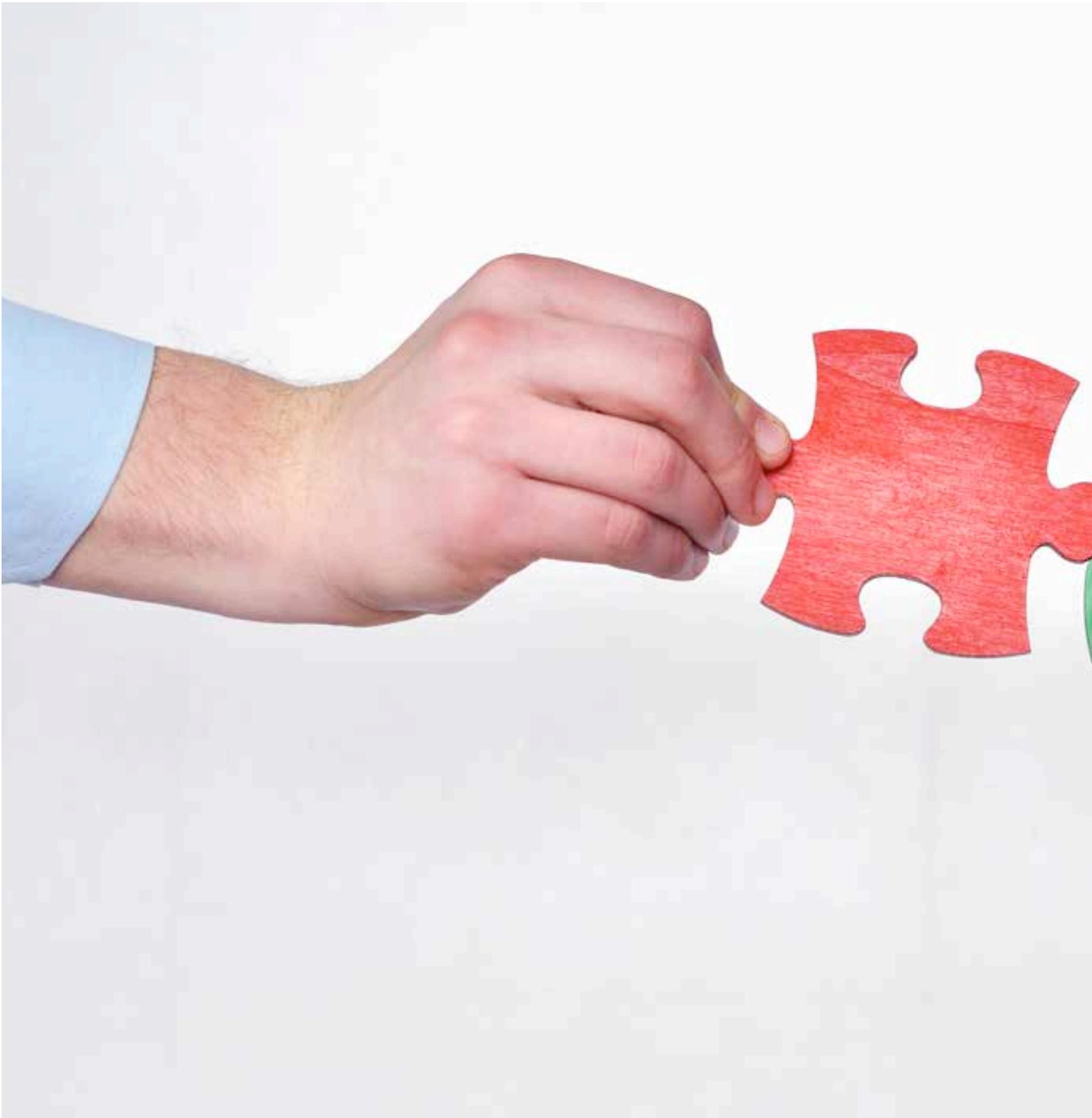
PARTICIPATION DE L'ADS AUX PROJETS PAR PRÉFECTURE ET PROVINCE

- Agadir Ida Outanane : 34 MDhs
- Inezgane Aït Melloul : 8 MDhs
- Chtouka Aït Baha : 10 MDhs
- Taroudant : 13 MDhs
- Tiznit : 20 MDhs
- Sidi Ifni : 4 MDhs
- Ouarzazate : 13 MDhs
- Tinghir : 7 MDhs
- Zagora : 7 MDhs

EXEMPLES DE PROJETS MENÉS OU APPUYÉS PAR L'ADS

Préfecture d'Agadir	Formation initiale des "Mères SOS" et assistantes familiales en 2009 (330 000 Dhs)
Province de Chtouka Aït Baha	Aide à l'organisation de la 2 ^e Rencontre Nationale d'Enfants du Monde Rural en 2008 (85 000 Dhs)
Préfecture d'Inezgane Aït Melloul	Renforcement des capacités du tissu associatif et coopératif en 2012 (162 000 Dhs)
Province de Ouarzazate	Programme d'appui à la planification communale (PAPCO) en 2009 (4,6 MDhs)
Province de Sidi Ifni	1 ^{ère} Edition du Moussem de Cactus "Aknari" en 2014 (95 500 Dhs)
Province de Taroudant	Appui à l'organisation de la 2 ^e édition du Festival de Safran à Taliouine en 2008 (300 000 Dhs)
Province de Tinghir	Programme Takwia pour la qualification des associations en 2014 (500 000 Dhs)
Province de Tiznit	Programme d'appui à la planification communale en 2010 (5,3 MDhs)
Province de Zagora	Appui à l'organisation de la 7 ^e édition du Festival International des Nomades en 2010 (230 000 Dhs)







MÉCANISMES D'APPUI



De nombreux mécanismes d'appui, leviers de développement de la région

De nombreux mécanismes d'appui ont permis d'accompagner l'effort de développement de la région. En effet, un tissu associatif dynamique doublé d'un réseau de fonds d'investissements ont permis à de nombreux projets de voir le jour dans la région depuis 2005.

Le Fonds Igrane, doté de 200 MDhs, a ainsi permis de financer des projets majeurs dans plusieurs secteurs sur la période 2005-2015.

Dans le secteur agricole, les associations Agrotech et AMIGHA (Association Marocaine de l'Indication Géographique de l'Huile d'Argane) et les Fonds Produits du Terroir et Targa ont œuvré pour la modernisation du secteur et notamment la valorisation des produits du terroir.

L'association Agadir Haliopôle a accompagné le développement du secteur de la pêche notamment en matière de recherche et développement.

Dans le domaine du tourisme, le Fonds

de la Micro-Industrie Touristique et le Réseau de Développement du Tourisme Rural (RDTR) ont soutenu le développement d'un modèle de tourisme rural durable.

La Ouarzazate Film Commission (OFC) et le Fonds Cinématographique ont mené et financé de nombreux projets dont l'objectif est de faire de Ouarzazate une destination de renommée mondiale pour les réalisateurs.

L'association SMD Culture, outil de mise en oeuvre de la stratégie culturelle régionale, a permis de mettre en avant les patrimoines matériel et immatériel de la région.

En matière d'habitat, la région a bénéficié de l'appui du Fonds de Solidarité Habitat et Intégration Urbaine (FSHIU) qui soutient des programmes de restructuration de l'habitat non réglementaire, de résorption des bidonvilles, d'habitat social, etc.

La stratégie environnementale de la région a été soutenue notamment par deux fonds : d'une part, le Fonds de Dépollu-

tion Industrielle (FODEP) qui a financé l'équipement d'entreprises industrielles en stations d'épuration et, d'autre part, le Fonds National de l'Environnement (FNE) qui soutient des programmes de dépollution des eaux domestiques et industrielles ainsi que des programmes de gestion des déchets solides.

Le Cluster Logipole SMD œuvre depuis 2013 pour l'amélioration du secteur logistique du Souss Massa Drâa.

A côté des associations sectorielles, des associations plus globales et transverses existent dans la région à l'image de l'association SMD Initiative. Cette dernière octroie des prêts sans intérêts, permettant à de nombreux acteurs de créer leur entreprise.

Enfin, les actions de communication territoriale, de développement de la presse et d'appui aux syndicats menés par le Conseil Régional viennent renforcer les différents mécanismes d'appui mis en place.

AMIGHA www.argane-igp.org

L'AMIGHA a été créée en 2008 afin de mettre en place une IGP huile d'Argane (Indication Géographique Protégée). Celle-ci vise à protéger le nom d'Argane, mieux organiser la filière et garantir la traçabilité et la qualité des produits aux consommateurs.

FONDS PRODUITS DU TERROIR

Le Fonds Produits du Terroir, doté d'un montant de 9 MDhs, est géré par l'Agrotech. Il vise à valoriser les produits typiques de la région. Cela passe par la mise en place de leviers d'appui aux micro-entreprises et coopératives qui produisent notamment l'huile d'argan, les figues de Barbarie, le henné, les dattes, le safran, la rose et le miel.

SMD CULTURE www.smdculture.org

L'association SMD Culture a été créée en 2010 en tant qu'outil de mise en œuvre de la politique culturelle du Conseil Régional. L'association bénéficie d'un apport de 2 MDhs.

AGADIR HALIOPÔLE

www.agadir-haliopole.com

Agadir Haliopôle est une association qui regroupe des entreprises et des instituts de R&D de la région dans le but de soutenir l'innovation réalisée dans les domaines de la pêche et de la transformation des produits de la mer.

FONDS DE LA MICRO-INDUSTRIE TOURISTIQUE

Le Fonds de la micro-industrie touristique a été mis en place pour soutenir la création de micro-entreprises œuvrant dans le secteur du tourisme dans la région. Le Fonds est doté de 15 MDhs.

COMMUNICATION TERRITORIALE

Le Conseil Régional a mis en place une stratégie de communication territoriale pour la promotion de ses politiques et de son territoire. Il a ainsi développé ce volet à travers l'adoption d'une charte graphique, d'une nouvelle identité visuelle et de la marque "Terre d'Excellence". Pour plus de transparence et de proximité, il édite et produit différents outils: le magazine d'information "Tilila", des plaquettes institutionnelles et des brochures spécialisées, des monographies et des films institutionnels et promotionnels (artisanat, safran, pêche, etc.).

Par ailleurs, le Conseil Régional est très actif au niveau événementiel de par sa participation à différents salons nationaux et internationaux (SIAM, Salon du Cheval, Halieutis, Foire de Paris, Logistica, Maroc Forum Germany, etc.). Il est également présent aux manifestations régionales et locales (Festival des Roses, Festival du Safran, Festival Igoudars, etc.).

CLUSTER LOGIPOLE-SMD

www.logipole-smd.org

Créée en 2013, le Logipole SMD agit pour la consolidation de la performance globale du secteur de la logistique en consolidant le professionnalisme et la compétitivité des entreprises opérant dans ce secteur. Le cluster œuvre en particulier pour le développement de zones logistiques, l'optimisation, l'émergence d'acteurs, la formation et la gouvernance du secteur.

FONDS IGRANE

Créé en 2005, le Fonds Igrane, doté de 200 Mdhs (pouvant aller jusqu'à 500 MDhs) soutient des projets structurants qui impactent l'économie régionale. Il finance également des projets jugés prioritaires par le Conseil Régional, notamment liés à la problématique de l'eau, au désenclavement aérien, à la micro-industrie touristique...

AGROTECH SMD www.agrotech.ma

Créée en 2006, l'association Agrotech SMD est une association qui vise à mettre en place un centre d'activités de pointe dans le domaine de l'agrotechnologie au sein de la région. L'association Agrotech est reconnue d'utilité publique.

FONDS CINÉMATOGRAPHIQUE

Le Fonds Cinématographique de Ouarzazate vise à soutenir et à développer l'industrie cinématographique de la région à travers les différentes réalisations faites dans le secteur. En 2008, le Fonds a été doté de près de 3 MDhs.

FONDS TARGA

Créé en 2005, le Fonds Targa est un fonds d'investissement dédié aux activités de conditionnement, transformation et commercialisation de produits issus du terroir de la région. Il est doté de 30 MDhs.

DÉVELOPPEMENT DE LA PRESSE RÉGIONALE

Dans sa démarche d'accompagnement du développement de la presse régionale, le Conseil Régional a organisé une journée d'information pour prendre attache avec la presse de la région afin d'échanger autour de ses besoins. Cet événement a donné suite à deux ateliers de formation sur l'éthique, la déontologie du travail et la rédaction journalistique arabophone, francophone et électronique.

Le Conseil Régional a également coorganisé en 2014 une action inédite au niveau national: le "Prix Agadir de la presse régionale". Renouvelé en 2015, ce prix récompense les meilleures réalisations en presse écrite, audiovisuelle et électronique.

RDTR www.maroc-tourisme-rural.com

Le RDTR est une association qui a été créée en 2011 par des promoteurs de PME touristiques rurales de la région en collaboration avec le Conseil Régional. Il s'agit du premier réseau, au Maroc et en Afrique du Nord, dédié au développement touristique rural et durable.

OFC www.ouarzazatefilmcommission.org

Créée en 2008, la Ouarzazate Film Commission vise à promouvoir la région d'un point de vue cinématographique et à développer la formation de techniciens, producteurs et créatifs du cinéma dans le but de professionnaliser le secteur.

SOUSS MASSA DRÂA INITIATIVE (SMDI)

www.smdinitiative.com

Créée le 4 juillet 2007, SMDI est une association qui contribue à la création d'entreprises, en octroyant des prêts d'honneur aux porteurs de projets de la région, avec le concours du Conseil Régional, de l'ADS, de la Banque Populaire et de l'ANAPEC.

Ces prêts sont sans intérêts et sans garantie, remboursables sur 5 ans. Ils peuvent atteindre jusqu'à 70% de l'investissement du projet, avec un plafond de 150 000 Dhs.

SMDI finance notamment l'acquisition de matériel de production pour différents secteurs: l'artisanat, l'éducation, le tourisme, l'agroalimentaire (produits du terroir), l'audiovisuel, le cinéma, la restauration et les services.

Depuis la création de l'association, sur les 307 projets engagés, 224 prêts ont été débloqués pour un montant de 13,5 MDhs générant ainsi plus de 784 emplois.

APPUI AUX SYNDICATS

Pour pallier certaines situations de conflits entre employeur et salarié, le Conseil Régional a organisé des sessions de formations au profit des ouvriers agricoles et des représentants syndicaux sur le Code du travail, les techniques de négociation, etc.

Le Conseil Régional a également organisé deux colloques pour montrer le rôle des ressources humaines dans le développement du secteur du tourisme. Le premier colloque s'est tenu en juin 2014 à Agadir sous le thème: "Le capital humain, facteur essentiel au développement du tourisme". Le second a eu lieu en décembre 2014 à Ouarzazate sur le thème du "Développement durable dans le Drâa, prérequis à la réhabilitation du facteur humain dans le secteur du tourisme".





COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE



La coopération décentralisée, un outil de développement et de rapprochement des territoires

Le Souss Massa Drâa a adopté une politique d'ouverture axée sur une approche partenariale et visant à rapprocher les territoires. Ainsi, la région s'est engagée dans un processus de coopération visant le développement de plusieurs secteurs avec l'Union Européenne, la France, le Sénégal, les Iles Canaries et la Suisse.

Dès 2002, le Conseil Régional a entrepris une coopération décentralisée avec une région et deux départements français :

- Une coopération avec la région Aquitaine portant notamment sur la communication institutionnelle, la valorisation des produits du terroir, le cinéma, l'artisanat, le développement durable et la culture,
- Une coopération avec le département de l'Hérault portant sur différents axes tels que le social, l'éducation, le développement économique et touristique, la santé et l'accès aux soins,
- Une 3^e coopération avec le département de l'Isère depuis 2008 portant sur le renforcement des compétences, sur le développement d'un tourisme local et durable et sur la valorisation du patrimoine culturel et traditionnel local.

En 2006, s'agissant de la coopération Sud-Sud, le Conseil Régional a signé une convention de coopération décentralisée avec la région de Fatick au Sénégal, permettant ainsi des transferts de

technologie et des échanges de compétences dans le domaine agricole.

En 2008, une convention-cadre de partenariat a été signée entre le Conseil Régional et les Iles Canaries portant sur plusieurs axes tels que le tourisme, l'éducation, la formation, l'environnement, le transport aérien, la promotion économique et l'aménagement du territoire. Depuis 2010, un nouvel élan a été donné à ce partenariat à travers le lancement des programmes POCTEFEX I, II et III (Programme Opérationnel de Coopération Transfrontalière Espagne-Frontières Extérieures) financés à hauteur de 75% par l'Union Européenne et 25% par les partenaires canariens. Cette coopération porte sur 31 projets pour un montant global de 19 M€.

Enfin, le projet "Migrations, Territoires et Développement", a été lancé en 2014 par l'Initiative Conjointe Migration et Développement (ICMD) et financé par l'Union Européenne et la Direction du Développement et de la Coopération Suisse.

Le Conseil Régional et l'Université du Minnesota (USA) collaborent pour la mise en place d'un projet portant sur le développement du tourisme et de la préservation des espaces naturels.

Par ailleurs, des perspectives de coopération futures avec la Turquie et l'Equateur s'annoncent prometteuses.



DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT

Social : fourniture d'équipements sociaux, pédagogiques et de travaux publics au profit des associations et collectivités locales du Souss Massa Drâa.

Santé / sport :

- Fourniture d'équipements sportifs,
- Echanges de savoir-faire sur le management et la gestion du CREPS (Centre de Ressources, d'Expertise et de Performances Sportives) en vue de la création de l'Académie des Sports de la région,
- Formation et expertise pour faciliter la politique de généralisation de la pratique du sport et de la santé,
- Assistance à la professionnalisation du sport.

Education/formation : formation et encadrement des jeunes porteurs de projets dans le monde rural.

Recherche scientifique : transfert d'expertise en matière de lutte antiacridienne.

Gestion des ressources hydriques : mise en œuvre des économies d'eau en hydraulique de montagne sur le site pilote de la commune d'Arasane.

Développement économique :

- Mise en relation des deux Chambres de Commerce d'Agadir et de Montpellier, pour inciter les entreprises à nouer des alliances et des partenariats axés sur l'innovation et la compétitivité à travers: des réunions d'information, des conseils personnalisés aux entreprises, la réalisation de missions de prospection commerciale et de rendez-vous d'affaires, la participation à des événements économiques et la facilitation du règlement de litiges commerciaux,
- Echanges d'expériences entre les structures "Plateforme d'Initiative Locale", outils directs de soutien à la création d'emplois et de richesses.

Tourisme rural :

- Appui méthodologique pour la mise en réseau et la commercialisation des structures d'accueil et d'hébergement,
- Accompagnement à la consolidation de la capacité institutionnelle du Réseau de Développement du Tourisme Rural (RDTR),
- Formation des propriétaires de gîtes et chambres d'hôtes du réseau RDTR et de leurs équipes,
- Qualification de l'offre d'hébergement avec appui à la création d'une Charte de qualité.



RÉGION AQUITAINE

Communication institutionnelle : formation des élus et des cadres de la région et meilleure identification régionale.

Valorisation des produits du terroir :

- Mise en place de l'IGP Argane avec un appui financier du Programme d'Appui à la Décentralisation (PAD) entre 2006 et 2008 et de l'Union Européenne entre 2010 et 2012,
- Financement du PAD entre 2008 et 2010.

Artisanat :

- Participation au Salon de l'Artisanat et accompagnement pour la valorisation et la sauvegarde des produits de l'artisanat,
- Travail de capitalisation afin de structurer des filières d'artisanat et de travailler sur le développement de l'aspect identitaire et culturel de la région,
- Participation au Salon des Métiers d'Art à Bordeaux du 18 au 20 novembre 2012.

Environnement et énergies renouvelables : accompagnement de l'Observatoire Régional de l'Environnement, transfert de compétences et suivi de la qualité de l'air.

Formation : mise en place de licences professionnelles dans les secteurs du cinéma, produits des terroirs, produits de la pêche et produits agroalimentaires.

Echanges culturels : accompagnement de la réflexion sur la mise en place d'une maison de l'écrivain dans la région et d'événements culturels croisés.

Echanges de compétences : transfert de compétences entre France Initiative et SMD Initiative.



DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE

Tourisme rural et écotourisme :

- Appui technique pour la mise en place du Pays d'Accueil Touristique (PAT) de Taфраout,
- Soutien à la mise en valeur de la grotte Wintimdouine, rivière souterraine située à 60 km d'Agadir,
- Accompagnement méthodologique du RDTR,
- Création et promotion de circuits (4 circuits touristiques réalisés),
- Appui à la réalisation d'un guide touristique.

Valorisation du patrimoine culturel et traditionnel :

- Accompagnement méthodologique à la conception et à la structuration d'une politique culturelle régionale,
- Accompagnement de la structuration de l'association SMD Culture par l'Observatoire des Politiques Culturelles de Grenoble (sessions de formation, Assises Régionales de la Culture),
- Accompagnement en matière de formation de développement d'outils de coordination.

Echanges culturels et valorisation du patrimoine de la région en coopération avec le Musée de Saint-Antoine-l'Abbaye en Isère :

- Participation à la réalisation de l'exposition "Au nom de la Rose, entre Orient et Occident" en juin 2013,
- Diffusion d'un film documentaire sur la Rose de Dadès réalisé en collaboration avec le Conseil Général de l'Isère et le Conseil Régional SMD,
- Exposition de bijoux traditionnels berbères en rapport avec les parfums,
- Vente de produits du terroir de la région dans la boutique du musée.

Emergence de nouvelles actions de partenariats dans les domaines du Développement Economique: partenariat entre SMD Initiative et Isère Sud Initiative.

PROJET MIGRATIONS, TERRITOIRES ET DÉVELOPPEMENT

Lancé par l'Initiative Conjointe Migration et Développement (ICMD) et financé par l'UE et la Direction du Développement et de la Coopération Suisse pour un montant global de près de 312 600 €, ce projet est articulé autour de 4 principaux axes :

- Informer et former la société civile, les élus locaux et les fonctionnaires de la région sur les droits sociaux des migrants,
- Sensibiliser et renforcer les capacités des collectivités territoriales pour la prise en considération de l'approche migration et développement dans les Plans Communaux de Développement,

- Favoriser les actions de développement et de coopération décentralisée à travers le renforcement des liens entre les associations de migrants et les acteurs locaux marocains,
- Améliorer l'implication des migrants dans la dynamique de développement économique local, et ce, par l'appui aux porteurs de projets d'investissement, par l'accompagnement à la gestion de coopératives locales et l'appui à la commercialisation équitable en Europe par le biais des réseaux de l'économie sociale et solidaire.

COOPÉRATION AVEC LES ÎLES CANARIES

Le programme de coopération entre la région Souss Massa Drâa et le gouvernement des îles Canaries a été marqué par le lancement du POCTEFEX, qui s'est déroulé en 3 phases.

Poctefex I (2010-2011) : 7 projets ont été réalisés pour un financement de 4 M€

Poctefex II (2012-2013) : 14 projets ont été réalisés pour un montant global de 12 M€

Poctefex III : 10 nouveaux projets validés en 2014 pour un montant global de 3 M€

PROJETS PHARES POCTEFEX I

ADECOT

Il s'agit d'un programme régional visant à implanter des zones commerciales ouvertes dans les villes de la région.

Le programme Adecot s'est concrétisé par la réalisation de plans directeurs pour la création de zones commerciales ouvertes à Agadir (quartier Talborjt), Inezgane et Taroudant ainsi que par la formation des intervenants marocains pour la gestion de ces zones.

Le projet a nécessité une enveloppe budgétaire de 331 487 €.

MOBADARA CANARIA

Le programme Mobadara Canaria a pour but de promouvoir la coopération économique et l'insertion régionale à travers notamment la réalisation d'études portant sur la revalorisation urbaine (Ouarzazate, Agadir et Sidi Ifni), sur la réalisation de stations d'épuration des eaux usées (Agadir et Sidi Ifni) et sur les sports nautiques et mécaniques. A cela s'ajoutent :

- La création de l'Observatoire de l'Investissement et de l'Information Economique,
- L'organisation d'un forum pour l'entrepreneuriat et l'échange d'information sur l'investissement aux Iles Canaries,
- La formation de techniciens dans les domaines du commerce international, la modernisation de l'entreprise et le suivi des entreprises nouvellement créées.

Le budget total du projet s'élève à 1 463 300 €.

TAKATONA I

Takatona I est un programme interrégional de promotion des énergies renouvelables. Ce programme s'est concrétisé à travers :

- La réalisation d'un diagnostic des ressources énergétiques dans le Souss Massa Drâa,
- L'élaboration d'un plan d'action de formation dans le domaine des énergies renouvelables,
- La mise en place d'un programme de sensibilisation, d'information et de communication,
- La mise en place d'un plan d'amélioration, d'ampliation et de création d'infrastructures et d'installations énergétiques.

La réalisation de ces actions a nécessité un budget de 285 000 €.

PROJETS PHARES POCTEFEX II

CLIMATIQUE

Climatique est un programme d'échanges d'expériences dans le domaine de la lutte contre les effets du changement climatique dans l'espace transfrontalier. Une plateforme de communication institutionnelle a été créée et une étude sur la migration des oiseaux et sa relation avec les changements climatiques a été réalisée.

Le budget du projet s'élève à 1 100 000 €.

NAUCAM

Naucam est un réseau nautique entre les deux régions partenaires pour la promotion des activités et des sports nautiques. Dans le cadre de ce projet, plusieurs actions ont été mises en place : réalisation d'une étude de marché sur la destination Agadir en matière de sports et activités nautiques, organisation d'une régates entre Agadir et les Iles Canaries et formation dans le domaine des activités nautiques. Le budget de ce projet est de 450 000 €.

UPINNOVA

UPINNOVA consiste en la création d'un espace transfrontalier de collaboration entre les Unités de Promotion de l'Innovation (UPI).

Un diagnostic des universités et des écosystèmes innovateurs, une UPI à l'ENCG d'Agadir ainsi qu'une plateforme de collaboration nommée "Redinamiza" ont été mis en place. Le projet a nécessité 977 276 €.

PORTVERT

Portvert est une plateforme de développement des ports verts dans les deux régions. Des guides visant à préserver l'environnement du port d'Agadir ont été élaborés. Des ateliers et une formation dans le domaine de la pollution marine par hydrocarbures ont également été dispensés par les Iles Canaries.

Le budget du projet s'élève à 465 797 €.

QANTARA

Qantara a pour but de promouvoir la coopération transfrontalière à travers la création du cluster de logistique et du transport (Logipole), l'organisation de plusieurs rencontres B2B, la signature d'une convention de partenariat entre Agadir et Ténérife en matière de gestion du patrimoine et de musées.

Le coût total du projet est de 753 393 €.

TAKATONA II

Takatona II vise à promouvoir l'utilisation des énergies renouvelables pour l'amélioration de l'habitat rural. Ce programme a permis la réalisation de plusieurs études : une étude pour la construction de deux logements pilotes à Tagmoute et Bizourane, des études sur les réseaux d'assainissement liquide dans ces deux villages, une étude pour l'installation d'un réseau d'énergie photovoltaïque et de l'installation effective de 2 systèmes photovoltaïques. Le budget global est de 950 000 €.



PROJETS PHARES POCTEFEX III

ADECOT EXE

Adecot Exe est un programme régional pour l'implantation de zones commerciales ouvertes dans les villes de la région. Il a pour objectif de mettre en œuvre les plans directeurs des sept zones commerciales ouvertes identifiées dans le programme Adecot (Poctefex I) pour un budget de près de 508 431 €.

DRAGO

Il s'agit d'un projet qui vise à planifier et à promouvoir l'écotourisme dans les deux régions. Un diagnostic et un guide sur l'écotourisme dans le Souss Massa Drâa sont en cours d'élaboration.

Un programme de formation au profit des guides touristiques et des gérants de structures touristiques rurales a été lancé et des brochures promotionnelles ont été réalisées. Le projet a nécessité 219 332 €.

TAKATONA III

Takatona III a pour objectif de mettre en place les deux bâtiments pilotes de Bizourane et Tagmoute prévus dans le programme Takatona II. Ainsi, une formation sur la planification énergétique au profit des acteurs régionaux a été organisée à Agadir et une visite des projets d'énergies renouvelables canariens a été effectuée. Le budget total s'élève à 620 000 €.

SMARTPORT

Smartport est un projet pilote qui sera développé d'ici fin 2015 et qui vise à mettre en place une stratégie de gestion environnementale portuaire entre les Iles Canaries et la région du Souss Massa Drâa. Il s'agit notamment d'améliorer la sécurité portuaire de manière intégrée et de promouvoir l'implémentation d'outils de gouvernance en ligne au niveau des opérateurs portuaires. L'investissement du projet est estimé à 230 000 €.



COOPÉRATION AVEC LA RÉGION DE FATICK AU SÉNÉGAL

La coopération entre le Conseil Régional et la région de Fatick au Sénégal s'est traduite notamment par le transfert de technologies et d'expertise dans le secteur agricole.

Ainsi, une ferme pilote pour les cultures maraîchères a été créée dans la communauté rurale de Ndiob, dans la région de Fatick : une exploitation agricole de 6 ha a été équipée en système d'irrigation localisée (goutte à goutte). Cette ferme est un modèle de démonstration pour les agriculteurs de la région, leur permettant ainsi de moderniser leur agriculture et leurs systèmes d'économie d'eau, de renforcer leur savoir-faire dans ce domaine, d'accroître les sources de revenus et de réduire l'exode rural.

Par ailleurs, un deuxième partage d'expérience a eu lieu au cours duquel les partenaires sénégalais ont pu voir de près l'expérience du Souss Massa Drâa en matière de valorisation des produits des terroirs et, plus globalement, en matière de développement agricole.

Suite à la visite du Président de la région de Fatick à Agadir, une discussion est en cours en vue d'un renouvellement de la convention de partenariat entre les deux régions.



De vifs remerciements à l'ensemble des acteurs régionaux et nationaux, institutionnels et privés ayant contribué à la réalisation de cet ouvrage.

Cet ouvrage a été édité par le
Conseil Régional Souss Massa Drâa

Direction de projet
Valyans Consulting

Conception graphique & mise en page
PixelsCats Design - Youssef Bouayad

Photographies
Conseil Régional du Souss Massa Drâa
MedZ
Proexca
Stratoscope - Younes Fizazi
Université Ibn Zhor
Fotolia®



2005

RÉGION

SOUSS MASSA DRÂA

2015